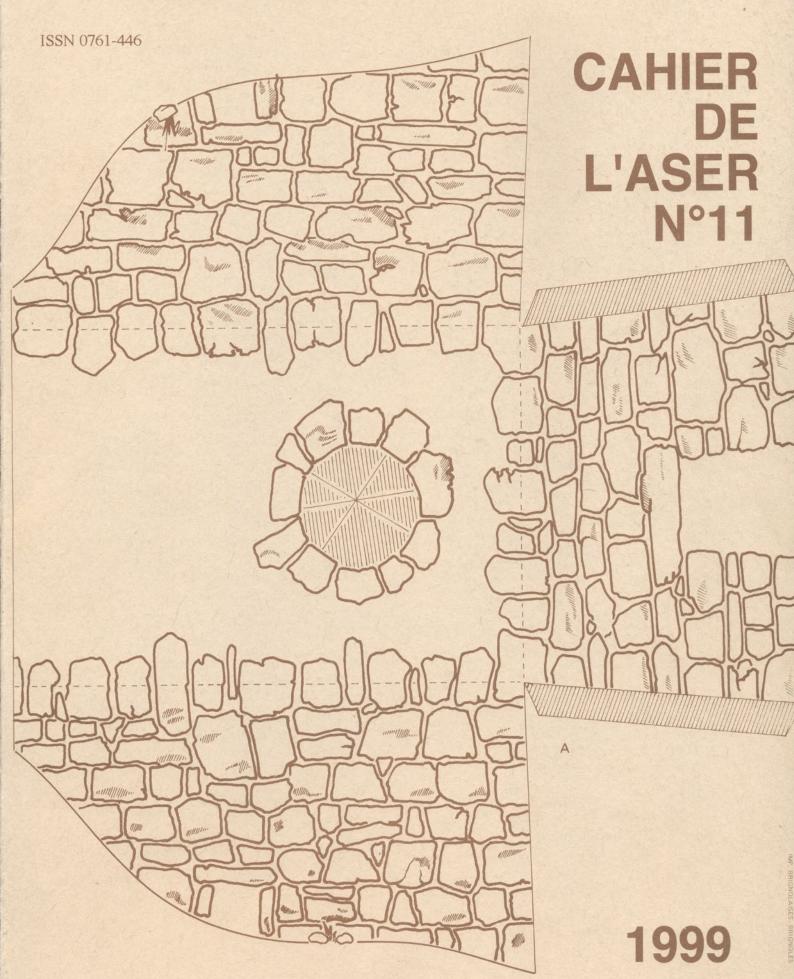
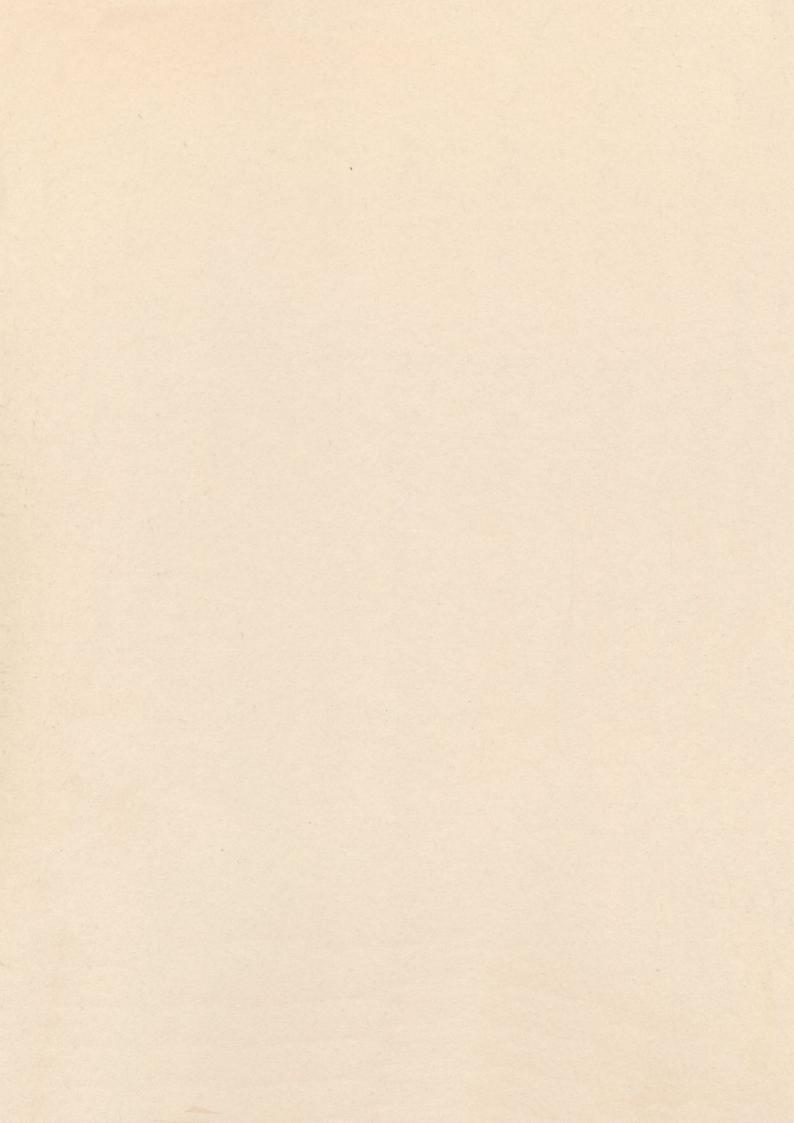
# PATRIMOINE DU CENTRE-VAR



PUBLIE AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GENERAL DU VAR



#### ASSOCIATION DE SAUVEGARDE, D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU CENTRE-VAR

### CAHIER DE L'ASER N°11

1999

A.S.E.R. du Centre-Var Saint-Michel F 83136 Méounes-lès-Montrieux - The state of the

DEW MERA'S SCREEN

6261

na Vijentari I. ub. Jili isida. membua Wesal kenaasi Kilasi Jili di Igene Milanga k

#### ASSOCIATION DE SAUVEGARDE, D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU CENTRE-VAR

#### Saint-Michel F83136 Méounes-lès-Montrieux

association fondée en 1977 conforme à la loi de 1901 et au décret-loi de 1938

Direction de la publication : Philippe Hameau et 'Ada Acovitsióti-Hameau Comité de lecture : le Conseil d'Administration de l'A.S.E.R. du Centre-Var

Le Cahier de l'ASER (Patrimoine du Centre-Var) est l'organe scientifique de l'A.S.E.R. du Centre-Var. Il paraît tous les deux ans et comprend prioritairement des études correspondant au programme de recherche de l'Association. Ce programme est ainsi défini :

"Etude diachronique et interdisciplinaire de l'environnement humanisé du centre du Var" La revue accueille en outre, articles et comptes rendus qui ont valeur d'expérience, de réflexion ou d'information, profitables à l'orientation des recherches définies par le Conseil d'Administration. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour publier dans la revue.

Le Conseil d'Administration de l'A.S.E.R. s'érige en comité de lecture. Il reçoit les articles et juge de leur opportunité en fonction du programme de recherches de l'Association. Il peut proposer aux auteurs de rajouter des notes infrapaginales destinées à assurer la cohésion de la revue. Le Comité de Lecture peut demander conseil auprès de personnes compétentes pour la réception des articles et pour la rédaction de ces notes. Cependant, les auteurs des divers sujets sont libres des opinions qu'ils émettent et l'A.S.E.R. ne saurait en être redevable.

Le Cahier de l'ASER est distribué gratuitement aux membres à jour de leur cotisation et aux associations et organismes correspondants. Une vente au numéro est assurée au Siège Social de l'Association et chez les commerçants habilités. La vente par correspondance est assurée moyennant réception d'un chèque équivalant au prix du numéro + frais de port (chèque à libeller à A.S.E.R.)

Les textes destinés à la publication seront envoyés au Siège Social, dactylographiés si possible, illustrés si nécessaire (encre de Chine sur calque ou Canson blanc). Une bibliographie complète sera jointe au texte. Les manuscrits devront parvenir au Siège Social six mois avant la parution du Cahier fixée au 1er juillet des années impaires. Critiques, suggestions et compléments d'information seront accueillis volontiers. Ils seront adressés au Siège Social et à l'auteur. Une seule réplique sera faite et publiée dans le Cahier suivant.

Le soin d'illustrer la couverture du Cahier de l'ASER est laissé aux artistes locaux, amateurs ou professionnels. Le dessin devra si possible se référer à la région étudiée. Il devra être fait à l'encre de Chine sur calque ou Canson blanc. Il paraîtra en format 20x20cm.

Les travaux d'un minimum de 30 pages et ayant valeur de synthèse pourront, après accord entre l'auteur et le Comité de lecture, faire l'objet d'une publication indépendante dans le cadre des **Suppléments au Cahier de l'ASER**.

L'A.S.E.R. dispose enfin d'un **Bulletin de l'ASER**, de 6 à 8 pages, paraissant tous les six mois, en mars et en octobre, pour annoncer le programme des activités de l'Association et signaler succinctement tout événement ayant trait au patrimoine naturel et culturel du Centre-Var.

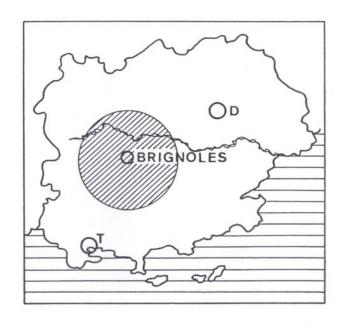
en a militar de material proposition de la company de la c

#### EN COUVERTURE

#### Un pliage : le four à cade

L'A.S.E.R. du Centre-Var a réalisé de nombreux travaux sur les fours à cade varois et plus largement méridionaux : série d'articles dans les Cahiers sur les expérimentations qu'elle a menées et sur les travaux de restauration concernant le four de la Verrerie de Rocbaron, synthèse sur l'artisanat et les artisans du cade dans la revue "Techniques et Culture". Aujourd'hui, cet axe de recherche s'est fait ludique ... mais qui découpera la couverture de ce Cahier ?

maquette par Philippe Hameau



#### **SOMMAIRE**

Premières expérimentations picturales à la Bergerie des Maigres (Signes) par Hafida Tahraoui ..... p. 1-9

Occupation préhistorique, protohistorique et antique du site de la Grande Pièce à Cabasse (station routière de *Matavo*)

par Marc Borréani, Gabriel Cazalas, Cyrille Chopin et Philippe Hameau ..... p.11-18

Vestiges anthropologiques de la fin de l'Antiquité à Montfort-sur-Argens par Philippe Hameau et Christophe Reynaud ..... p.19-30

La chapelle Saint-Martin (sous le Castellas de Forcalqueiret)
par Roland Rouziès ..... p.31-32

Notre-Dame du Bon Refuge (Barjols) : des coquillages en Centre-Var par Gilles Godefroid ..... p.33-40

Les fresques du château de Mazaugues par Eugénie M.L. Hameau ..... p.41-46

Les pierres à fusil et à briquet de l'ermitage de Saint-Quinis (Camps-la-Source) par Cyrille Chopin ..... p.47-58

Le passé séricicole du pays brignolais par Sophie Melquiond-Reynaud ..... p.59-68

Les bergeries de Rougiers

par 'Ada Acovitsióti-Hameau et Henri Donzel ..... p.69-91

Brignoles, lavoirs et lavandières par Marcel Morel ..... p.93-99

L'utilisation de la poix chez l'artisan cordonnier par Alexandra Allione ..... p.101-104

# PREMIERES EXPERIMENTATIONS PICTURALES A LA BERGERIE DES MAIGRES (SIGNES)

#### Hafida TAHRAOUI \*

En marge d'un abri orné de figures peintes schématiques, attribuables au Néolithique, une expérimentation a été menée : reproduire les recettes picturales des Préhistoriques en fonction du résultat des analyses pigmentaires menées par le Laboratoire de Recherche des Musées de France. Ce premier travail permet d'affiner notre perception des savoir-faire de ces artistes et d'écarter quelques affirmations véhiculées dans la littérature archéologique.

#### A. PRESENTATION DU SITE

#### 1. Vestiges architecturaux et artistiques

La Bergerie des Maigres est constitué d'un ensemble de bâtiments adossés à un chicot dolomitique du massif d'Agnis, sur la commune de Signes. Le local proprement pastoral mesure 13,50m x 4m et a sans doute été bâti au XVIIe s. Le site a connu une double dévolution, artistique et pratique.

Il a été utilisé en tant que sanctuaire, accueillant des manifestations artistiques, tant peintes que gravées. Ces deux types d'expressions occupent le même espace : un renfoncement de la paroi rocheuse au niveau de l'actuel local pastoral. Les peintures sont attribuées à l'art schématique, pré sent dans le sud-est de la France de la fin du Néolithique jusqu'au début des Ages des Métaux (Ph.Hameau 1989). Elles représentent ici des personnages et des quadrupèdes. Les premiers sont dessinés avec une précision dans les détails anatomiques plutôt rare pour ce courant artistique: sexe, mains, pieds et même doigts. Elles ont été réalisées avec des colorants de teinte orangée, jaune et rose.

Les gravures quant à elles sont désignées sous le terme de schématiques linéaires, prolongeant le précédent courant artistique dans les périodes historiques. Elles évoquent des motifs abstraits tels que pentacles, signes en flèche ou réticulés ouverts ou fermés. Des personnages sont également figurés chevauchant un animal, les bras écartés se terminant sous la forme d'une palme.

<sup>\* 25</sup> avenue Virgile Barel 06340 Drap

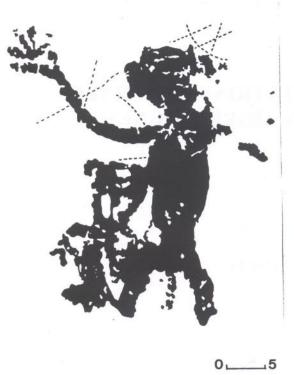
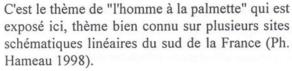


Fig.1 - Personnage peint



La seconde activité du site consiste dans le parcage des troupeaux à l'époque moderne. L'abri orné ayant un surplomb important, il offre effectivement un refuge naturel pour les animaux. Des bâtiments ont été construits devant ce toit rocheux pour partager plus efficacement l'espace. Une bergerie a donc été bâtie mais aussi une citerne et d'autres locaux, qui ont pu servir au logement du berger ou à des activités de transformation du lait, mais qui se présentent avant tout comme un cabanon à vocation agricole. Des terrasses de culture étagent d'ailleurs la pente au sud des bâtiments.

Des fouilles réalisées en 1997 et 1998 ont permis de mettre au jour un mobilier important, permettant ainsi une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la fréquentation de ce site, fréquentation qui commence donc au Néolithique.

#### 2. Le lieu des expérimentations

Nous attribuons depuis peu une troisième dévolution à ce site puisqu'il est devenu le support à

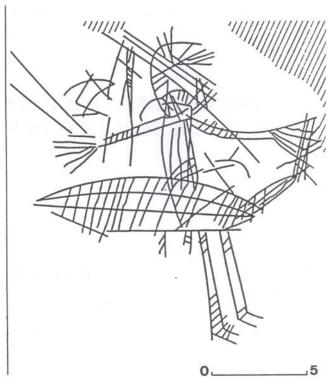


Fig.2 - Personnage gravé dit "à la palmette"

l'étude technologique que nous menons et dont nous présentons ici les premiers résultats.

Cette étude concerne la confection et l'application d'une matière picturale, de la peinture, sur un support rocheux. Nous nous sommes donné comme principal objectif d'essayer de reconstituer, de manière empirique ,toutes les étapes de la chaîne opératoire aboutissant à la réalisation d'un panneau peint.

Pour ce faire, il nous a d'abord fallu commencer par une recherche sur les pigments préhistoriques en général et sur les pigments utilisés dans le schématisme provençal en particulier. Nous avons effectivement pris comme champ d'étude privilégié les représentations peintes attribuées à l'art schématique varois. C'est à partir de sites ornés comme la Bergerie des Maigres que nous construisons notre recherche. Nous espérons, en nous limitant ainsi à un courant artistique bien localisé dans le temps, l'espace mais aussi dans les techniques artistiques utilisées, arriver à retracer de manière cohérente les différentes étapes menant à la réalisation de peintures sur une paroi.

C'est donc en nous offrant le cadre pour construire une réflexion sur l'art de peindre à la fin du Néolithique en Provence que la Bergerie des Maigres peut être considérée comme un sup-

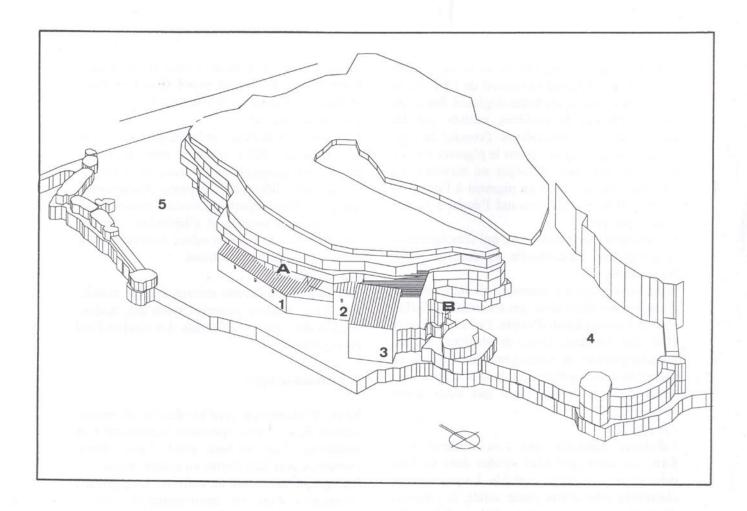


Fig.3 - La Bergerie des Maigres (Signes, Var) - Perspective aérienne d'après un travail de J.Morin Indication de la zone des peintures et gravures schématiques (A) et du lieu des expérimentations (B)
 1. bergerie, 2. citerne, 3. cabanon, 4. parc à ciel ouvert (vanade), 5. esplanade

port à notre raisonnement. Mais elle en est également le support physique en nous donnant l'occasion de réutiliser à nos propres fins un site peint. Etant adossée à une falaise abritant de nombreux abris, elle nous offre le cadre empirique de notre recherche en accueillant notre tentative expérimentale.

Notre étude technologique a effectivement pour aboutissement logique une expérimentation portant sur plusieurs pigments, mais aussi sur des liants et des charges susceptibles d'avoir été utilisés dans les lieux et temps qui nous concernent.

En résumé, notre étude se veut autant théorique, par un recensement et une description des pigments, agglutinants et éléments chargeants, qu'empirique par la mise en place d'un protocole expérimental visant à éprouver différentes hypothèses de recettes picturales.

## B. CONTEXTE SCIENTIFIQUE ET THEORIQUE

#### 1. Le vocabulaire

Lors de notre recherche, nous avons été confronté à un problème majeur, celui du vocabulaire employé. L'ambiguité la plus répandue est celle qui concerne les définitions de "pigment" et de "colorant". Selon les sources bibliographiques, des acceptions différentes sont données. Cl.Couraud, spécialiste de l'étude des éléments colorants, définit le pigment comme une "substance colorée de nature diverse, communiquant aux tissus végétaux et animaux, ainsi qu'aux minéraux qui les contiennent, une coloration." (Cl.Couraud, 1988). A l'inverse, des au-

teurs tels que J.Petit, J.Roire et H.Valot, dans leur ouvrage exposant l'essentiel de l'historique et des caractéristiques technologiques des différents matériaux et matières utilisés par les artistes et les restaurateurs (vernis, résines, laques, charges, ...) désignent le pigment comme étant une substance chimique ou minérale. Ils limitent ainsi la nature du pigment à l'ordre du minéral alors que Cl.Couraud l'étend à la matière organique.

Les exemples sont nombreux qui témoignent de la complexité conceptuelle du domaine artistique actuel.

Nous avons donc été contrainte de faire un tri et d'adopter des définitions qui convenaient parfaitement à notre champ d'étude. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs issues de plusieurs sources bibliographiques et orales (entretiens auprès de spécialistes de la peinture et de la teinture).

Voici donc la terminologie que nous avons choisie:

#### - le pigment :

Substance minérale que l'on disperse sous forme de fines particules solides dans un liant dans lequel il n'est pas soluble. La peinture est constituée ainsi d'une phase solide, le pigment, dispersée dans une autre phase solide indépendante, le liant, donnant un ensemble hétérogène.

#### - le colorant :

Substance organique (végétale, animale) que l'on disperse à l'état de molécules individuelles dans un milieu auquel elle va conférer une coloration. Par sa nature soluble, le colorant procure un résultat homogène.

#### - la matière pigmentée :

Matière minérale se présentant sous forme de blocs, utilisés bruts ou en poudre, et contenant les pigments, acquérant ainsi leurs vertus colorantes.

#### - le liant :

Elément qui assure l'adhésion des pigments ou des colorants entre eux et avec un support.

#### - la charge :

Minéral utilisé broyé dans le but d'augmenter le volume de matière picturale et d'économiser ainsi le pigment. Il est également utilisé pour enlever la transparence dans une couleur (effet opacifiant) et lui donner de la stabilité.

#### - la peinture ou matière picturale :

Nous considérons une peinture comme telle à la seule condition que les artistes aient transformé les matières premières (pigment) et leur aient ajouté d'autres constituants dans le but d'améliorer les propriétés de dépôt (liant) et éventuellement de conservation (charge).

#### - le pot de peinture :

Ensemble des matières utilisées pour fabriquer une peinture. Elles peuvent être de même provenance géographique ou avoir été prélevées sur des sites différents. On pense effectivement que les préhistoriques observaient scrupuleusement certaines recettes et n'hésitaient pas à se servir en des lieux précis même diversifiés pour rester dans un modèle culturel.

#### - la recette :

Ensemble des éléments entrant dans la confection d'une matière picturale selon des proportions et des critères différents. Le résultat final est la peinture.

#### 2. Problématique

Notre problématique consiste donc en la reconstitution de la chaîne opératoire conduisant à la confection d'un panneau peint. Cette chaîne opératoire peut être divisée en quatre étapes.

Il s'agit premièrement de collecter les pigments nécessaires dans un environnement minéralogique plus ou moins éloigné (1). Vient ensuite la transformation physique des pigments grâce à des opérations de broyage ou de calcination (2). Une étape de liaison des pigments avec un liant est nécessaire pour amalgamer les grains des pigments entre eux et pour favoriser leur adhésion au support (3). Une phase supplémentaire, facultative, consiste en l'ajout d'une charge à la préparation picturale dans le but d'améliorer les propriétés de dépôt de la peinture finale (3b). Enfin, ce processus se termine par l'application de la matière picturale sur le support rocheux grâce à des outils spécifiques (4).

#### 3. Mise en place d'un protocole expérimental

Pour mener à bien notre recherche, nous nous donnons les objectifs suivants :

• 1. constituer des échantillons de pigments significatifs et analysables par un croisement de variables. Les pigments utilisés n'ont pas été choisis au hasard puisque nous avons pris comme point de départ à notre recherche une étude pigmentaire effectuée par le Laboratoire des Musées de France sur plusieurs sites d'art schématique varois (Ph.Hameau, M.Menu, Ph. Walter et M.P Pomies 1995).

Cette étude a révélé l'hématite comme principal élément colorant. C'est un oxyde métallique de couleur rouge intense, se présentant sous la forme de nodules. Les gîtes d'hématite sont fréquents en Provence et des nodules d'hématite peuvent être ramassés dans la plupart des zones calcaires.

L'analyse fait également état de l'ocre, terre argileuse colorée en rouge par l'hématite, en jaune ou en brun par la goethite ou la limonite. Le gisement le plus important et le plus proche est situé dans le Vaucluse, dans la région aptoise plus précisément. Nous en testerons d'ailleurs quatre sortes.

Le troisième pigment recensé est la bauxite. Contrairement aux deux éléments précédents dont l'utilisation est attestée dans l'art dès le Paléolithique supérieur, la bauxite est exclusivement utilisée pour ses vertus colorantes dans le contexte du schématisme provençal.

Le dernier élément colorant mis en évidence est très surprenant car il n'était jusqu'alors connu qu'en tant que charge (J.Clottes, M.Menu et Ph. Walter 1990). Il s'agit du talc, silicate de magnésium naturel hydraté de couleur blanche ou jaunâtre.

• 2. collecter des liants et des charges présumés utilisés en Préhistoire.

Neuf liants nous ont été suggérés par la littérature préhistorique et par certains de nos informateurs :

- l'eau : elle permet de diluer le pigment afin de l'étaler.
- l'huile : elle est sérieusement envisagée par J.Clottes, M.Menu et Ph.Walter dans leur étude des peintures de la fin du Paléolithique ariégeois.
- le miel : il pourrait être un agglutinant idéal à cause de son pouvoir collant.
- les graisses animales : elles sont au nombre de deux. La première est une graisse d'oie. La seconde est un produit dérivé du lait de vache, à savoir le beurre. L'usage de cette dernière est rapporté par José M<sup>a</sup> Bello Dieguez (1996) pour la décoration interne du dolmen de Dombate à Cabana (La Coruna, Espagne).
- l'oeuf : nous avons testé l'oeuf sous trois formes possibles : entier, le jaune (vitellus) et le blanc (albumen).

Quant à la charge, nous avons choisi le talc.

• 3. associer et tester le mélange liant-chargepigment.

Cette association doit tenir compte d'un vecteur important qui est la consistance du mélange. Nous avons choisi trois sortes de consistance : liquide, semi-liquide, épaisse.

• 4. appliquer cette matière picturale sur une paroi rocheuse.

Nous avons tout simplement utilisé le doigt comme outil d'application.

A l'issue de cette expérimentation, nous avons pour ambition de sélectionner les recettes donnant un bon résultat et d'écarter celles qui, à l'inverse, donnent un résultat médiocre.

#### C. EXPERIMENTATION

La méthode expérimentale doit permettre de rétablir la dimension humaine dans le cadre d'une étude technologique. C'est grâce à elle que nous sommes capable d'appréhender certains points qui auraient échappé à une simple étude des gestes et techniques menée de manière théorique. Elle apporte ainsi des renseignements appréciables et restitue un semblant de vérité et de crédibilité à nos hypothèses de recettes picturales.

#### 1. Vecteurs

Nous avons décidé d'éprouver un nombre important de recettes. Chacune d'entre elles est obtenue par le croisement de variables expérimentales :

Il s'agit d'une part de la nature et de la maille de broyage des échantillons pigmentaires :

ocres (Vaucluse)	hématite (Var)	bauxite (Var)	talc
- Ocre jaune clair lavée - Ocre jaune foncé brute - Ocre brune brute - Ocre calcinée	- Hématite broyée grossièrement - Hématite broyée moyennement - Hématite broyée finement	- Bauxite broyée moyenne- ment - Bauxite broyée finement	Talc
4	3	2	1

Nous avons donc un total de 10 échantillons pigmentaires à tester.

Nous avons décidé d'autre part de prendre en compte la consistance du mélange pictural que nous divisons de cette manière :

Consistance liquide	Consistance semi-liquide	Consistance épaisse
1	1	1

Cela nous donne 3 types de consistances possibles.

Les liants constituent le troisième facteur :

Eau	Huile	Graisse d'oie
Beurre	Miel	Oeuf entier
Vitellus (jaune)	Albumen (blanc)	

Cela fait 8 liants à éprouver.

Enfin, la charge constitue un quatrième type de croisement possible. Nous l'avons incorporé à l'hématite exclusivement -et provisoirement-, dans les proportions de 25, 50, 75, 150 et 200%, soit 5 hypothèses de recettes supplémentaires.

Echantillons	Types de	Liants	Charge	Total	Total
X	x			partiel	généra
pigmentaires	Consistance	. x			
Hématite broyée	épaisse	8 liants		8	
grossièrement	semi-liquide	8 liants		8	24
	liquide	8 liants		8	
Hématite broyée	épaisse	8 liants		8	
moyennement	semi-liquide	8 liants		8	24
	liquide	8 liants		8	
Hématite broyée	épaisse	8 liants	E THE RESERVE WATER	8	
finement	semi-liquide	8 liants	a promise the	8	
	liquide	8 liants		8	29
	liquide	eau	5 proportions de talc	5	= 77
Bauxite broyée	épaisse	8 liants	- /com 1=50 =10	8	16
moyennement	liquide	8 liants		8	
Bauxite broyée	épaisse	8 liants		8	16
finement	liquide	8 liants		8	= 32
Ocre jaune clair	épaisse	8 liants	The same of the same of the	8	16
lavée	liquide	8 liants		8	
Ocre jaune foncé	épaisse	8 liants		8	16
brute	liquide	8 liants		8	
Ocre brune brute	épaisse	8 liants		8	16
	liquide	8 liants		8	
Ocre calcinée	épaisse	8 liants		8	16
	liquide	8 liants		8	= 64
Talc	épaisse	7 liants	a strain and a reduc	7	8
Total général					180

#### 2. Présentation des expériences

A partir de tous ces éléments, nous pouvons avoir les combinaisons telles qu'exprimées dans le tableau de la page précédente.

Nous avons choisi un renfoncement sur le site de la Bergerie des Maigres qui présente la particularité d'abriter trois parois orientées différemment:

Paroi A	Paroi B	Paroi C
ocres	bauxite	hématite
Est	Sud	Sud-Est
Eclairée modestement	Pas éclairée	Assez éclairée

Nous avons donc procédé à l'expérimentation en traçant un motif ancoriforme (en forme d'ancre de marine) pour chaque essai de peinture. Nous avons ainsi un trait vertical et un autre horizontal qui se croisent.

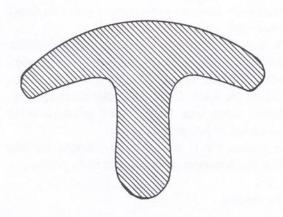


Fig.4 - Motif ancoriforme

#### 3. Observations immédiates

L'hématite grossièrement broyée ne se prête pas à l'expérimentation car les grains trop gros ne s'appliquent pas sur la paroi. Seul le liant légèrement coloré est étalé. Quand l'hématite est chargée de talc, elle démontre une désaturation nette avec les ajouts croissants de charge.

L'usage de la bauxite ne présente aucune particularité.

Pour le talc, nous avons rencontré de grandes difficultés à le mêler avec les liants à cause de ses propriétés hydrophobes. Nous pouvons d'ores et déjà conclure à un échec.

Les ocres enfin, sont d'une utilisation très agréable et se lient aux agglutinants sans difficultés.

#### Résultats :

Des observations successives ont permis de mettre en évidence les grands résultats de l'expérimentation. Pour ce faire, elles font appel à des critères d'analyse.

#### 1. Pertinence des expérimentations

Critères sélectionnés:

- nature du pigment : elle influe sur le résultat final.
- granulométrie : la taille des grains est très importante. Nous pouvons poser le postulat que plus un élément colorant est broyé finement et plus il produira un ensemble pictural homogène.
- nature du liant : nous en avons testé plusieurs parmi lesquels certains ne possèdent pas forcément de qualités agglutinantes.
- type de consistance : nous pensons qu'une peinture liquide couvrirait mieux une surface rugueuse et accusant des reliefs qu'une peinture épaisse.
- couleur : elle renseigne sur la réaction et la tenue des matières picturales.
- degré de siccativité : il témoigne du comportement de certains liants.
- épaisseur de la couche picturale : elle permet de mettre en évidence les qualités couvrantes de certains pigments ou charge.
- tenue de la matière picturale : elle rend compte de manière concrète du succès ou de l'échec des recettes
- situation des parois : nous pensons qu'elle peut jouer un rôle dans la siccativité des peintures.

#### 2. Résultats

#### - Les pigments :

Comme nous l'avons laissé entendre, le talc est un pigment très médiocre. Il ne peut se lier à aucun agglutinant car il refuse de se diluer. Nous ne pouvons observer que de maigres tâches blanchâtres peu significatives. La tentative du tale comme pigment est donc un échec.

L'hématite donne d'assez bons résultats lorsqu'elle est broyée, fine ou moyenne. Les échantillons broyés grossièrement ne se mêlent pas à l'agglutinant. L'ensemble obtenu est alors hétérogène et ne se prête pas à l'application. Les couches picturales qui en résultent sont moyennes ou faibles en général.

A l'inverse, la bauxite paraît plutôt stable et propose des matières picturales assez épaisses et couvrantes, lui garantissant ainsi une meilleure tenue que l'hématite.

Les ocres enfin sont d'excellents éléments colorants au caractère couvrant important, bien que nous observions des différences selon le type d'ocre utilisée. Nous avons effectivement testé deux types d'ocres : brutes et lavées. Celles qui ont subi l'opération de lavage sont en fait débarassées d'impuretés comme la silice et ne contiennent plus qu'argile et oxydes de fer. Elles sont plus malléables, plus tendres et d'un usage plus propice à la peinture que les ocres brutes. Ces dernières donnent toutefois de bons résultats.

#### - La charge:

Elle intervient également dans ce premier constat. Nous pouvons dire, d'après les observations faites sur les échantillons d'hématite chargée au talc, qu'elle apporte une opacité et une couvrance importantes. D'elle dépend le succès des matières picturales.

Or, hormis l'exemple de l'hématite à laquelle nous avons ajouté artificiellement une charge, nous avons également éprouvé des matières pigmentées contenant naturellement un élément chargeant. Il s'agit de la bauxite, roche d'alumine contenant des oxydes de fer en faibles quantités ainsi que des ocres, chargées par l'argile et la silice. Ces deux pigments ont montré une stabilité et un pouvoir opacifiant évident en comparaison avec l'hématite qui ne représente qu'un pigment pur.

#### - Le degré de siccativité :

Ce phénomène est en fait étroitement lié, à la situation des parois d'une part et au type de liant utilisé d'autre part.

Nous pouvons observer effectivement que la paroi C abritant l'hématite et orientée au sud-est possède le degré de siccativité le plus élevé avec une grande proportion de matières picturales totalement sèches. Par contre, les panneaux A et B protégés par un auvent rocheux, contrairement au panneau C qui est directement exposé à l'air libre, connaissent un retard dans le temps de séchage.

Ainsi, la situation des parois peut expliquer les différences dans le temps de séchage. Mais il faut aussi mettre en évidence un autre facteur tout aussi important : le liant. En effet, les peintures humides correspondent à l'utilisation de certains liants. Il s'agit en fait des matières grasses que sont l'huile, la graisse de volaille et le beurre. Elles ont tendance à sécher diffcilement.

#### - Les liants :

Les trois agglutinants gras cités précédemment sont donc, si l'on tient compte de leur degré de siccativité, assez médiocres. Ce postulat est confirmé par une autre constatation. Ils favorisent effectivement la dispersion de la matière picturale sur la paroi et y laissent des auréoles. La peinture appliquée sur la paroi n'a pas de corps, de consistance. Ces corps gras sont par conséquent à écarter de la palette des artistes.

Il en est de même du miel qui n'a pas réellement de pouvoir agglutinant, et surtout, qui subit les assauts des insectes butineurs au point de disparaître totalement.

En revanche, l'oeuf, en général, est un excellent liant. Il colle à la paroi les grains de pigment sans difficulté notable et mérite ainsi d'être qualifié de liant. Ces excellents résultats s'observent aussi bien lorsqu'il est employé entier que divisé en jaune et en blanc.

De même, l'eau est assez concluante car elle dilue parfaitement le pigment et ne le pollue pas.

#### - La couleur:

Elle dépend bien évidemment du pigment mais également de la taille des grains. Nous observons sur le panneau C abritant l'hématite que, plus celle-ci est broyée finement et plus significative est sa couleur. Inversement, lorsqu'elle est grossièrement broyée, la couleur n'est pas saturée, est moins présente.

Le liant masque également la couleur. Les peintures réalisées à l'eau se rapprochent le mieux de la couleur originelle du pigment alors que les autres agglutinants biaisent le rendu final.

#### - La granulométrie :

La taille des grains agit, comme nous venons de le dire, sur la couleur mais intervient aussi sur l'épaisseur de la couche picturale et constitue ainsi un facteur de succès. Cent pour cent des matières picturales épaisses et donc réussies sont produites à partir de grains fins. Inversement, les couches faibles attestent principalement d'échantillons pigmentaires broyés grossièrement.

#### E. CONCLUSION

Nous pouvons désormais tirer les premières conclusions de notre travail expérimental.. La recette idéale doit inclure selon nous systé-

matiquement une charge. Elle se présenterait comme suit :

pigment broyé finement + liant + charge

La charge peut être déjà contenue dans un pigment s'il s'agit d'une matière pigmentée comme les ocres ou la bauxite.

La maille de broyage doit être la plus fine possible car plus un pigment est broyé finement, mieux il s'agglomérera aux agglutinants et aux charges. La matière picturale résultante sera homogène et fournira ainsi les meilleures conditions de réussite.

Quant aux liants, nous n'en avons testé qu'une infime partie mais, d'après nos résultats, il serait préférable d'occulter tout corps gras, séchant difficilement et se diffusant sur le support.

Bien sûr, il existe encore bien des facteurs dont nous n'avons pas tenu compte tels que l'humidité de la paroi, l'altitude des abris, etc. Une multitude de liants et de charges restent à éprouver. Toutefois, à l'heure actuelle, nous concluons par un enthousiasme pour la méthode expérimentale sans laquelle nous n'aurions pas eu la prétention d'arriver à de tels résultats.

#### Note

Cet article a été rédigé après deux visites seulement des peintures de la paroi expérimentale. Des altérations et des dégradations peuvent encore faire changer nos conclusions.

Merci à Roland Rouziès pour son aide sur le terrain.

#### Bibliographie

J.M<sup>a</sup> BELLO DIEGUEZ - 1996 - Aportaciones del Dolmen de Dombate (Cabana, La Coruna) al arte megalitico occidental .- in la revue archéologique Ouest, supplément n° 8, pp. 23-39.

J.CLOTTES), M. MENU, Ph.WALTER - 1990 - La préparation des peintures magdaléniennes des cavernes ariégeoises.- in Bulletin de la Société Préhistorique Française, Tome 87, n 6, Paris, pp. 170-192.

Cl.COURAUD - 1983 - Pour une étude méthodologique des colorants préhistoriques - in Bulletin de la Société Préhistorique Française, Tome 80, n 4; Paris, pp. 104-110.

Cl.COURAUD - 1988 - Pigments utilisés en Préhistoire : provenance, préparation, mode d'utilisation.- in l'Anthropologie (Paris) Tome 92, n 1, Paris, pp. 17-28.

Ph.HAMEAU, M.MENU, M.P.POMIES, Ph.WALTER - 1995 - Les peintures schématiques postglaciaires du Sud-Est de la France : analyses pigmentaires.- in Bulletin de la Société Préhistorique Française, Paris, Tome 92, n 3, pp. 353-363.

Ph.HAMEAU - 1989 - Les Peintures Postglaciaires en Provence, Documents d'Archéologie Française, n°22, Maison des Sciences de l'Homme Ed., 124p.

Ph.HAMEAU et alii - 1998 - Deux sites ornés et à vocation pastorale dans le massif d'Agnis, Bulletin Archéologique de Provence, à paraître

J.PETIT, J.ROIRE et H.VALOT - 1995 - Des liants et des couleurs pour servir aux artistes et aux restaurateurs - EREC Ed., Dijon, 390p.

H.TAHRAOUI - 1998 - Des pigments et des hommes, Mémoire de Maîtrise de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, section Ethnologie, sous la direction de J.Candau et Ph.Hameau, 170pages

# OCCUPATION PREHISTORIQUE, PROTOHISTORIQUE ET ANTIQUE DU SITE DE LA GRANDE PIECE A CABASSE (station routière de *Matavo*)

Marc BORREANI (1), Gabriel CAZALAS (1), Cyrille CHOPIN (2) et Philippe HAMEAU (3)

Les arguments en faveur de la localisation du *Matavo* antique au lieu-dit la Grande Pièce sont nombreux. L'abondant mobilier galloromain recueilli récemment lors de sondages semble confirmer cette hypothèse. Quelques éléments lithiques et céra-miques montrent une occupation antérieure du site, à la fin du Néolithique et pendant l'Age du Fer

#### A. HISTORIQUE DU SITE

Le domaine de la Grande Pièce (fig.1) se trouve au quartier de Campdumy, ancienne commune supprimée en 1839 et partagée entre les communes voisines de Cabasse et Flassans-sur-Issole.

Dans ce quartier, des vestiges archéologiques sont mentionnés depuis le XIXe siècle. Fr. Aube signale d'importantes découvertes (Aube 1868, p. 284) et dans la notice qu'il consacre à Cabasse, au sein de la carte archéologique du dé

partement du Var du Baron de Bonstetten (de Bonstetten 1873, p. 12), il écrit : "C'est à Cabasse qu'on plaçait *Matavo*, mais ce bourg n'était pas sur l'emplacement du village même ; il se trouvait à deux kilomètres de distance, au quartier dit le Camp Dumy, traversé par la voie Aurélienne qu'on y voit encore. On a découvert dans cette localité, des tombes, des traces de constructions et de nombreuses monnaies. C'est de là que proviennent toutes les inscriptions que l'on voit à Cabasse...". Ces informations sont reprises dans la Carte Archéologique de la Gaule Romaine (Blanchet dir., 1932, n°212, p. 51).

<sup>1.</sup> C.A.V. 14 boulevard Bazeilles 83000 Toulon

<sup>2. 5-7</sup> rue du Docteur Barbaroux 83170 Brignoles

<sup>3.</sup> C.A.V. 14 avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret

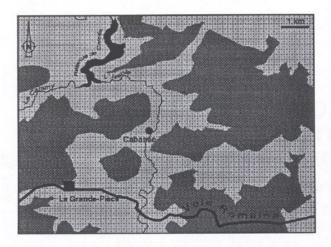


Fig.1 - localisation du site de la Grande Pièce

Depuis lors, une autre localisation de *Matavo* a été proposée, à l'emplacement même du village de Cabasse (Boyer et Février 1959, p. 171-174), en raison notamment de la présence d'une inscription mentionnant le *Pagus Matavonicus* encastrée dans le mur d'une maison.

Plus récemment dans un article de synthèse sur *Matavo* et le *Pagus Matavonicus*, (Bérard et alii 1993), les auteurs proposent le site de la Grande Pièce comme emplacment probable de la station routière romaine de *Matavo*.

Ils appuient leur identification sur plusieurs données récentes, qui confirment les observations du siècle dernier. Ces données proviennent d'une part, des sondages effectués en 1983 par M. Molinier dans la moitié sud du site, sur la commune de Flassans-sur-Issole et qui ont montré l'existence de plusieurs bâtiments datés du Ile siècle après J.-C. (Gauthier 1986, p. 464), et d'autre part, des prospections d'Anne-Marie Ledoux en 1990 (Ledoux 1990), qui ont souligné l'abondance du matériel et la grande étendue du site (environ 2 ha dans la zone sur la commune de Cabasse) et de celles de G.Bérard qui indiquent la présence de nombreux vestiges : des tombes aussi bien à l'est qu'à l'ouest du site et un petit bâtiment en grand appareil, détruit par des défonçages.

On peut compléter cet argumentaire en indiquant le fait que le milliaire de Néron déposé au Grand Candumy (voir en dernier lieu Gascou et Janon 1985, n°190) ne provient pas, comme indiqué faussement (Aubert et alii 1957, p. 6) d'un secteur à l'est de l'Issole le long de "la voie secondaire se dirigeant vers Cabasse", mais en

réalité comme l'indique H.Thédenat (Thédenat 1886), du domaine de la Grande Pièce, où il était déposé à l'entrée du chemin d'accès à la ferme.

Par ailleurs, cette identification du site avec *Matavo* est parfaitement compatible avec les distances de l'itinéraire d'Antonin. En effet cet itinéraire indique 14 milles entre *ad Turrem* (sous le village actuel de Tourves) et *Matavo*, soit 20,7 km théoriques, alors que la distance mesurée sur la carte avoisine les 21 km, et 12 milles entre *Matavo* et *Forum Voconii* (le hameau des Blaïs entre le Cannet et Vidauban) soit 17,8 km théoriques, alors que la distance mesurée sur la carte est voisine de 17 km.

#### B. L'INTERVENTION ARCHEO-LOGIQUE

Le défonçage en 1998 de la parcelle de vignes E2, n°295, d'une superficie d'un hectare, a entraîné la destruction partielle de vestiges. Lors de ces travaux, le propriétaire, M. de Chauvelin, a découvert une base de colonne et les deux petits autels votifs dédiés à une divinité locale, Roquetius (Borréani et Gascou 1998), dont on ne connaissait jusqu'à présent qu'une partie du nom (Rogu) sur un autel déposé au domaine du Grand Campdumy, non loin de la Grande Pièce (Gascou et Janon 1985, nº163, p. 174. Deux autres petits autels (Bérard et alii 1996), l'un anépigraphe et l'autre dont il ne reste que la base portant un S, et d'autres blocs taillés trouvés lors d'anciens défonçages, sont déposés près de la ferme tandis qu'un chaperon de mur provenant d'un monument funéraire se trouve au bord de la route, à l'entrée du domaine.

Afin de vérifier l'état de conservation des vestiges, une campagne de sondages réalisée par le Centre Archéologique du Var (M.B. et G.C.) s'est déroulée durant une semaine, au mois de novembre 1997. Cinquante sondages (fig.2) ont été réalisés qui ont permis de repérer des niveaux néolithiques, les traces d'un habitat de la fin de l'Age du fer et, pour l'époque romaine, la voie antique dite "Aurélienne", bordée par des habitations.

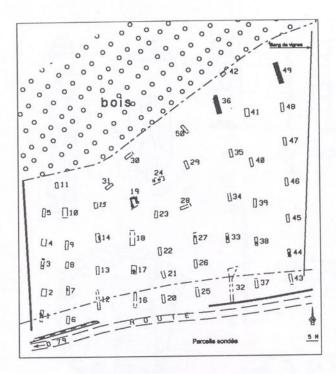


Fig.2 - Localisation des sondages

#### C. LES NIVEAUX NEOLITHIQUES

Dans l'angle nord-est du champ, un niveau contenant du matériel préhistorique a été reconnu (sondage 36). Il semble correspondre à un épandage de matériel, l'habitat ayant pu se situer plus au nord, au pied de la colline, dans un secteur aujourd'hui fortement érodé. Du matériel a également été recueilli en prospection.

#### 1. L'industrie lithique

Le matériel lithique étudié regroupe deux ensembles. Le premier a été recueilli lors de la fouille des sondages 35, 36 et 48. Il compte 29 éléments dont huit sont retouchés. Le second ensemble est constitué de 44 pièces ramassées aux abords du site. Dix éléments sont retouchés.

• Dans le premier ensemble, cinq types au moins de matériau ont été taillés. Parmi ceux-ci, trois sont plus particulièrement représentés : un silex brun-blond (17,3%), un silex blond translucide (20,7%) et du quartzite (27,6%). Le silex brun-blond est probablement parvenu sur le site sous forme de rognons (éclats en partie corticaux). Cette matière a été débitée pour produire

des lamelles. L'entame du débitage pourrait ne pas suivre une mise en forme de la surface lamellaire. En effet, des surfaces corticales subsistent sur le revers de l'unique lamelle conservée. L'entretien de la surface de débitage est assuré par des enlèvements issus de deux plans de frappe opposés. La technique de détachement lamellaire ne peut être précisée. Le mode d'acquisition du silex blond est inconnu. Il est l'objet d'un débitage lamellaire très régulier. Un produit (fig.3 n°5) permet d'évoquer un détachement par pression (bords et nervures rectilignes et parallèles, section très mince). Deux autres pièces restituent la morphologie distale de la table. Dans un cas, elle a servi de plan de frappe (fig.3 n°1) et dans l'autre, la table n'est pas aménagée et indique une surface probablement rectangulaire. Des morceaux de quartzite non taillés montrent que ce matériau était acquis sous forme brute. Il a été débité en lames de petites dimensions (23 à 26 mm de longueur) par percussion directe (fig.3 n°6). Il n'est pas possible de donner des précisions sur le débitage des autres types de silex. Il faut toutefois noter que l'importance des retouches de la pièce dite "barre de chocolat" (fig.3 n°7) ne permet pas de privilégier un support laminaire comme cela est généralement le cas.

L'examen de ce petit lot de pièces taillées apporte quelques éléments de datation. La forme supposée rectangulaire de la table des nucléus en silex blond et le possible détachement par pression des lamelles ont déjà été observés dans le Chasséen récent, (porche supérieur de la grotte de l'Eglise (Baudinard, Var), par exemple) (Binder 1991), mais aussi au Néolithique final (le Plan Saint-Jean (Brignoles, Var) pour citer un site plus proche. La petite "barre de chocolat" pourrait également être rapportée à ce dernier horizon chronologique.

• Le second ensemble lithique étudié est composé d'au moins sept matières siliceuses. Quatre sont communes à l'ensemble précédent et représentent plus de la moitié (51,7%) des pièces. Elles ne sont, ni patinées, ni brûlées. Ces quatre matières sont un silex jurassique d'origine locale appelé aussi calcaire silicifié (5 pièces), le silex blond translucide (4 pièces), le silex brun-blond (4 pièces) et le quartzite (1 élément). Des éclats en partie corticaux laissent supposer que le silex brun-blond était acquis sous une forme plus ou moins brute. Aucune pièce n'indique la manière dont ce silex a été exploité. Il en est de même

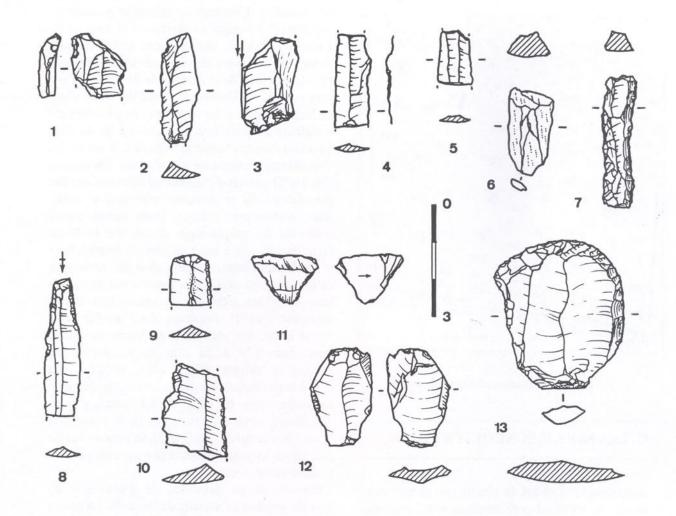


Fig.3 - Industrie lithique recueillie sur le site

1, 2, 4, 5, 6. lamelles, 3. burin d'angle, 7. Petite pièce dite "barre de chocolat", 8. perçoir dit "de Trets", 9, 10. lame(lle)s retouchées, 11. armature tranchante, 12. noyau esquillé (nucléus ?), 13. grattoir

1 à 5 et 7 à 13. silex, 6. quartz - 1 à 7 mobilier en place (1 à 3 : sd.36, 4 à 6 : sd.36 c.1, 7 : sd.36 c.2) - 8 à 13 mobilier recueilli aux abords du site

pour le quartzite. Le silex blond translucide n'est représenté que par des lamelles. Le détachement des produits a probablement été opéré par pression (section légère, nervures et bords rectilignes et parallèles). Les pièces, très fragmentées, ne permettent cependant pas d'observer le profil des produits. Un fragment proximal montre un talon lisse et incliné (70°). Des lamelles en silex patiné présentent les mêmes traits. Une lamelle en silex gris-bleu évoque un détachement par pression. Un grattoir (fig.3 n°13) a pour support un éclat de reprise ou de réfection d'une surface laminaire ou lamellaire. Les négatifs d'enlèvement permettent d'évoquer un détachement par percussion.

A-t-on repris des nucléus pour les débiter avec une technique de détachement différente ? Estce le fait d'un débitage différent ? Il est impossible de privilégier l'une de ces deux hypothèses. Une lame retouchée a été reprise en pièce esquillée (fig.3 n°12). Un enlèvement a été détaché au détriment du revers de cette lame probablement par percussion bipolaire. Par comparaison avec le site de plein-air du Plan Saint-Jean à Brignoles, cette pièce pourrait être un nucléus et non pas un outil. En effet, l'enlèvement a séparé cette lame dans le sens de l'épaisseur et le faible esquillement de la surface percutée est peu compatible avec des coups répétés et l'usage de cette pièce comme coin.

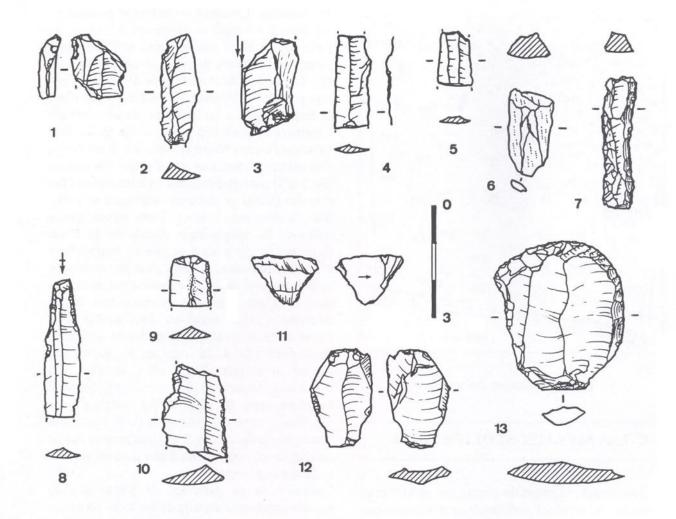


Fig.3 - Industrie lithique recueillie sur le site

1, 2, 4, 5, 6. lamelles, 3. burin d'angle, 7. Petite pièce dite "barre de chocolat", 8. perçoir dit "de Trets", 9, 10. lame(lle)s retouchées, 11. armature tranchante, 12. noyau esquillé (nucléus ?), 13. grattoir

1 à 5 et 7 à 13. silex, 6. quartz - 1 à 7 mobilier en place (1 à 3 : sd.36, 4 à 6 : sd.36 c.1, 7 : sd.36 c.2) - 8 à 13 mobilier recueilli aux abords du site

pour le quartzite. Le silex blond translucide n'est représenté que par des lamelles. Le détachement des produits a probablement été opéré par pression (section légère, nervures et bords rectilignes et parallèles). Les pièces, très fragmentées, ne permettent cependant pas d'observer le profil des produits. Un fragment proximal montre un talon lisse et incliné (70°). Des lamelles en silex patiné présentent les mêmes traits. Une lamelle en silex gris-bleu évoque un détachement par pression. Un grattoir (fig.3 n°13) a pour support un éclat de reprise ou de réfection d'une surface laminaire ou lamellaire. Les négatifs d'enlèvement permettent d'évoquer un détachement par percussion.

A-t-on repris des nucléus pour les débiter avec une technique de détachement différente ? Estce le fait d'un débitage différent ? Il est impossible de privilégier l'une de ces deux hypothèses. Une lame retouchée a été reprise en pièce esquillée (fig.3 n°12). Un enlèvement a été détaché au détriment du revers de cette lame probablement par percussion bipolaire. Par comparaison avec le site de plein-air du Plan Saint-Jean à Brignoles, cette pièce pourrait être un nucléus et non pas un outil. En effet, l'enlèvement a séparé cette lame dans le sens de l'épaisseur et le faible esquillement de la surface percutée est peu compatible avec des coups répétés et l'usage de cette pièce comme coin.

Deux petits nucléus suggèrent un débitage à vocation lamellaire mais la taille très restreinte des rares produits obtenus (12-13 mm de longueur au maximum) est peu compatible avec la production de tels supports. En outre, les nombreuses réfections du plan de frappe de l'un des nucléus et l'esquillement des deux fronts de taille suggèrent un certain acharnement à produire de si petites lamelles.

La technique de détachement et l'inclinaison des talons, lisses, des lamelles en silex blond permet de comparer l'exploitation de ce silex avec le débitage pratiqué au Chasséen récent et plus particulièrement dans les couches 4b-5 du porche supérieur de la grotte de l'Eglise déjà citée. A l'inverse, l'obtention de petites lames par percussion bipolaire ne trouve un point de comparaison que sur le site du Plan Saint-Jean,

attribué au Néolithique final. L'outillage ne permet guère de privilégier l'un ou l'autre de ces deux horizons chronologiques. La présence d'une armature tranchante (fig.3 n°10) n'est même pas décisive. Elle peut tout autant être attribuée au Chasséen qu'à la fin du Néolithique. Un perçoir de Trets a été recueilli sur le site de la Grande Pièce (fig.3 n°8). Contrairement à d'autres perçoirs de Trets, son biseau est peu accentué. Cependant, la technique de façonnage (coup du chanfrein) de la partie biseautée, supposée active de cet outil permet bien de l'assimiler à un perçoir de dit de Trets. D'autres exemplaires de ce type d'outil ont également été recueillis sur la commune de Cabasse (station de Tusèle). Cet objet pourrait constituer un sérieux indice de datation car il est jugé typique du Chasséen récent.

Décompte technologique	Cassons	Morceaux bruts	Eclats	Eclats en partie corticaux	Lamelles	Lames	Total	%
Silex brun/blond			2	2	1		5	17
Silex blond			2		4		6	21
Silex blond indéterminé	1						1	3 3
Silex patiné blanc					1		1	3
Silex noir taché de brun			1				1	3
Silex noir indéterminé				l mai		2	2	7
Calcaire silicifié	1						1	3
Quartz		4	1			3	8	28
Silex indéterminable	1						1	3
Silex brûlé			1	1717	2		3	10
Total	3	4	7	2	8	5	29	98

Typologie	Troncature inverse	Lamelle à retouches latérales	Coche	Burin d'angle sur troncature oblique	Grattoir	"Barre de chocolat"	Pièces esquillées	Total
Silex blond	1	1						2
Silex blond indéterminé			1					1
Silex noir taché de brun	-9-	150		1				1
Silex noir indéterminé	3060	tion of			1	1		2
Quartz							2	2
Total	1	1	1	1	1	1	2	8

Tableaux A et B Décomptes de l'industrie lithique

#### 2. La céramique

Elle est moins bien conservée que l'industrie lithique. Un ensemble provient du sondage 36 et le reste du matériel a été recueilli hors stratigraphie.

La fosse observée dans le sondage 36 a restitué des tessons de céramique fine et d'autres de récipients de plus grandes dimensions mais aucun fragment de vase de stockage. Les fouilleurs ont distingué le mobilier ramassé à la surface de la fosse de celui trouvé dans ce qu'ils ont nommé couche 1. En réalité, des tessons céramiques appartiennent aux mêmes vases dans les deux niveaux.

On note un tesson avec un gros bouton aplati, trois tessons d'un petit récipient décoré d'un cordon horizontal, le bord droit d'un petit vase, un tesson à décor de deux alignements de petites impressions (fig.4 n°4) et 28 tessons non ornés. Aucune forme n'est reconstituable, même graphiquement. Les pâtes sont assez légères, brun clair, très érodées. Les petites impressions sont sans doute à attribuer au Campaniforme. Les pâtes céramiques sont celles que l'on retrouve sur les sites du Néolithique final.

La céramique retrouvée hors stratigraphie, au hasard de la prospection, est représentée par un bord droit de jarre (fig.4 n°3), un bord évasé à lèvre amincie soulignée d'un cordon peu épais décoré d'impressions digitales (fig.4 n°2), un tesson décoré de fines incisions courtes et verticales, un fragment de grosse anse en boudin et une vingtaine de tessons non ornés. La pâte de la plupart des tessons présente les mêmes caractéristiques que celle des céramiques de la fosse n°36. Le bord de la jarre, celui du vase évasé et un troisième tesson montrent une pâte brunrouge, bien cuite, assez finement dégraissée.

Il nous semble difficile de dater ces éléments céramiques. Les fines incisions peuvent indiquer un décor campaniforme mais le tesson est trop abimé pour que nous en soyons sûrs.

#### 3. Autre mobilier

La fosse a en outre restitué un fragment d'argile crue, le bord d'une coquille de cardium, les restes très fragmentés d'une patte d'ovicapridé et deux fragments de schiste.

L'un de ces fragments n'est qu'un petit éclat dont une arête est polie. L'autre élément est une plaquette de 5,4cm L x 3,9cm l pour une épaisseur de 0,55cm. Elle est pratiquement entière et a la forme d'un losange régulier dont les bords ont été régularisés et polis par abrasion. Un tel objet n'est pas fréquent. Les plaquettes de schiste aménagées que l'on trouve sur les sites néolithiques méridionaux présentent plutôt des formes ovales, rectangulaires ou trapézoïdales. Elles sont habituellement recueillies dans des contextes du Néolithique final au sens large du terme. Nous avons toutefois retrouvé une telle plaquette dans le niveau néolithique ancien de la Baume Saint-Michel à Mazaugues (Hameau et alii, 1994).

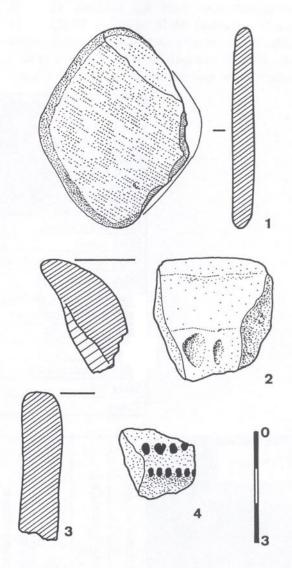


Fig.4 - Céramique et plaquette de schiste trouvées sur le site

L'analyse de la céramique et de l'industrie lithique nous amène à dater très largement l'ensemble du mobilier préhistorique recueilli sur le site de la Grande Pièce : de la fin du Chasséen avec le petit perçoir de Trets jusqu'au Campaniforme si l'on en juge quelques tessons décorés, soit de la fin de la première moitié du IVe millénaire av.J.C. au début de la seconde moitié du IIIe millénaire av.J.C. Le mobilier de la fosse n°36 tend plutôt vers un Néolithique final affirmé mais il ne s'agit que d'une seule structure qui apparemment ne témoigne pas complètement de la durée supposée plus longue de l'habitat de plein-air.

#### D. L'HABITAT DE LA FIN DE L'AGE DU FER

Dans la même zone (sondage 49), on a observé des structures très détériorées, dont un trou de poteau, probablement datables de la fin de l'Age du Fer (campanienne A, amphore italique et céramique modelée).

Des niveaux de cette période se retrouvent sous l'habitat d'époque romaine, comme l'indique le matériel issu de deux autres sondages (9 et 18) : campanienne A, campanienne B (Lamboglia 1a), céramque modelée (un pot Bérato 141b, deux pots Bérato 151 et une coupe Bérato 332) et amphore italique.

L'habitat de la fin de l'Age du Fer pourrait donc déjà correspondre à un habitat groupé.

#### E. L'AGGLOMERATION ANTIQUE

Les sondages 6, 12, 16, 20, 25, 32, 37 et 43 ont permis de repérer, le long de la route actuelle, et à une profondeur comprise entre 0,70m et 1,60m, la voie antique dite "aurélienne". Elle est large d'au moins une dizaine de mètres et elle est constituée de plusieurs recharges de terre sableuse servant de liant à un empierrement irrégulier. Le long de cette voie, l'habitat est implanté sur une largeur variant d'une trentaine à une cinquantaine de mètres. Il couvre une superficie de l'ordre de 5000 m². Les bâtiments, dont on a retrouvé plusieurs murs, soit liés à la terre (sondages 3, 7, 17, 33, 38 et 44), soit liés à la chaux (sondages 1, 14, 15, 19, 24 et 27), sont bien conservés au sud et sont partiellement détruits par les défonçages au nord. Ils possédaient des sols de terre (sondages 3, 13 et 28) ou de béton de tuileau (sondages 1, 15, 31 et 33). Les élévations étaient en argille, que l'on retrouve dans la couche de destruction (sondages 3, 14, 26, 27, 33, 38 et 44), parfois sous des toitures effondrées en place (sondage 21), dont l'une s'est abattue lors d'un incendie (sondage 2). La présence d'enduits peints rouges, de marbre blanc, de pilettes d'hypocauste, de tubuli et de verre à vitre (prospection de surface et sondage 28) signale l'existence de thermes. Des espaces de circulation, en arrière des maisons, ont été repérés (sondages 34, 39 et 45). L'habitat semble essentiellement datable des Ier et IIe siècles après J.-C., une occupation jusqu'à la fin de l'Antiquité étant cependant attestée par le matériel de surface. Les sondages confirment aussi l'importance des vestiges de la Grande Pièce où l'on retrouve, sur la parcelle sondée, la voie antique et, le long de celle-ci, un habitat groupé à caractère plutôt résidentiel, d'une superficie de plus d'un demi hectare.

- Mobilier des sondages : sesterce de Trajan, boîte à sceau en bronze, sigillée sud-gauloise (Drag.37), commune à pâte claire (mortier Pasqualini 6a), commune engobée, commune kaolinitique (pot), lampe, mortier italique, amphore de Bétique, amphore gauloise (G.5), verre (bouteille).
- · Mobilier recueilli en prospection : meule vaet-vient en grès, marque sur tuile : ... RN, brique d'hypocauste, plaque de marbre et de granit, campanienne A (Lamboglia 31), campanienne B (Lamboglia 36?), sigillée sud-gauloise (Drag. 24/25, 35/36 et 15/17 et Marque (...CV...)), claire A, claire C (Hayes 50), Luisante, D.S.P. (Rigoir 13 et 67), commune à pâte claire (coupe, mortier), commune à pâte brune (grand bol à bord en amande), commune kaolinitique (pot), commune grise tardive (coupe Pelletier B1), céramique modelée (plat Bérato 421, pots Bérato 151b, 151c, 141 et grand couvercle), vase en pierre olaire, verre (embouchure de bouteille), amphore italique (Dressel 1a), couteau en fer, poids en plomb, réparation en plomb, 2 monnaies en bronze (antoninianus de Maximien (tête radiée): 286-305 et AE de Constantin (avers : tête casquée, revers : louve allaitant): 330 à 346.

L'identification du site avec la station routière antique de *Matavo* nous semble donc bien confortée par ces découvertes.

#### Bibliographie

Fr. Aube -1868- Etude sur les voies romaines dans la partie de la Provence qui a formé le département du Var et l'arrondissement de Grasse, Congrès Scientifique de France, 33ème session, Aix-en-Provence, 1866, II. Aix, pp.274-290

G. Aubert, R. Boyer, P.-A. Février et, A. Taxil -1957- Evolution de la voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône, Histoire locale

G. Bérard, Y. Codou, J.-L. Fiches, G.B. Rogers et G. Sintès -1993- Matavo (commune de Cabasse, Var) et le Pagus Matavonicus, Revue Archéologique de Narbonnaise, 26, pp.

G. Bérard, D. Brentchaloff et J.-L. Fiches -1996- A propos de Matavo (Cabasse, Var), Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, t. 48, pp. 127-132

D. Binder -1991- Facteurs de variabilité des outillages lithiques chasséens dans le sud-est de la France, in A. Beeching et alii (dir.) Identité du Chasséen, Actes du Colloque International de Nemours, 1989, Mémoires du Musée de Préhistoire de l'Ile de France, n°4, pp. 261-272

A. Blanchet (dir.) -1932- Forma Orbis Romani. Carte archéologique de la Gaule romaine, II, Var. Paris, Leroux Baron de Bonstetten -1873- Carte archéologique du département du Var (époques gauloise et romaine). Toulon M. Borréani et J. Gascou -1998- Le dieu Roquetius d'après trois inscriptions de Cabasse (Var), Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, pp. 297-299

R. Boyer et P.-A. Février -1959- Stations routières de Provence, Revue d'Etudes Ligures, t. XXV, 3-4, pp. 162-

J. Gascou et M. Janon -1985- Inscriptions latines de Narbonnaise, XLIVe Supplément à Gallia, Fréjus, C.N.R.S. M. Gauthier -1986- Informations archéologiques, Gallia, t. 44, 2,, pp. 375-483

Ph.Hameau, 'A. Acovitsioti-Hameau, D. Helmer, A.-C. Pahin-Peytavy, H. Vigarié et N. Desse-Berset -1994- La Baume Saint-Michel. Mazaugues (Var), Bulletin Archéologique de Provence, t. 23, pp. 3-40

A.-M. Ledoux -1990- Le territoire de Pagus Matavonicus, Mémoire dde D.E.A. dactylographié, Université de Provence, Aix-en-Provence

H. Thédenat -1886- Bornes milliaires du var, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, pp. 150-166

#### VESTIGES ANTHROPOLOGIQUES DE LA FIN DE L'ANTIQUITE A MONTFORT-SUR- ARGENS

#### Philippe HAMEAU (1) et Christophe REYNAUD (2)

En 1986, il était confié à l'un de nous (Ph.H), par l'intermédiaire d'un élève du Collège Pré de Pâques à Brignoles, un carton contenant quelques vestiges archéologiques et anthropologiques mis au jour à Montfort-sur-Argens au lieu-dit Notre Dame des Spéluques. Nous avons pu récemment faire l'étude de ce matériel et nous en donnons les caractéristiques.

#### A. CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

Nous n'avons pas été témoins de la découverte et n'avons vu l'excavation qu'après enlèvement des vestiges. Il s'agissait d'un unique sondage de 1,50m de côté et de 2m de profondeur creusé pour constituer un puits perdu relié à une habitation proche par un drain peu profond. Les vestiges se trouvaient entre 1m et 1,50m environ au-dessous du sol actuel. Aucune structure, si ce n'est quelques pierres éparses, n'était visible lorsque nous avons visité les lieux. La parcelle était en friche au moment des travaux. Elle est située au nord du cimetière et à 200m à l'ouest de la chapelle des Spéluques.

#### B. LES VESTIGES ANTHROPOLOGIOUES

Ce sont les vestiges les plus abondants de ce sondage. Ils nous ont été remis en vrac, sans aucune précision quant à leur localisation les uns par rapport aux autres, si bien que leur intérêt en est très amoindri. Ils appartiennent manifestement à plusieurs individus et seule une étude anthropologique minutieuse peut les départager.

## • Méthode : restitution des ensembles corporels individuels

Phase préliminaire de toute étude anthropologique, l'estimation du nombre minimum d'in-

<sup>1. 14</sup> avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret

<sup>2. 5</sup> place du Marché 83300 Draguignan

dividus inhumés (N.M.I.) se pose de façon cruciale lorsque la sépulture contient plus d'un seul sujet. Dans une situation de ce type, le dénombrement s'établit sur la base de l'os le mieux représenté. Cette démarche s'accompagne d'un regroupement par paires d'os symétriques. Chaque paire détermine alors un individu, les os non appariés pouvant être considérés comme représentatifs d'un sujet. Le N.M.I est égal au nombre de paires additionné du nombre d'os isolés unilatéraux les plus représentés. Il s'agit là d'une méthode qui permet d'aboutir à l'estimation la plus précise qui soit de la population inhumée. Elle comporte cependant un écueil important puisque chaque catégorie d'os est considérée indépendamment des autres, entraînant ainsi une étude morcelée. L'objectif est ici de tenter un regroupement des os appartenant aux mêmes individus et, par ce moyen, d'offrir la possibilité d'une analyse plus approfondie de la série ostéologique.

Dans le cadre de l'étude d'une sépulture collective néolithique et face à une problématique de cet ordre, H. Duday (1987) propose plusieurs indicateurs objectifs de regroupement. L'auteur différencie les liaisons de premier ordre, à savoir les connexions anatomiques directement observables sur le terrain, des liaisons faites dans un second temps en laboratoire. Ces dernières, beaucoup moins fiables que les premières, reposent sur plusieurs caractères ostéologiques. Nous reprenons, en partie, cette classification en la complétant et en l'adaptant à la série présentée.

#### - Relation d'Ordre 1 (R.O.1):

La similitude du stade de développement osseux, liée à l'âge des individus et à leur stade de maturité osseuse, est surtout applicable pour distinguer les sujets adultes des individus immatures. Parmi ces derniers, il est envisageable de procéder à une discrimination des restes osseux sur la base de l'âge qu'ils déterminent, puis de les regrouper par individu. Cette relation offre la possibilité de réunir un crâne et/ou une mandibule à un ensemble post-crânien, par exemple, pour peu que l'âge osseux et l'âge dentaire coïncident et ce, sans présenter de risque majeur de confusion.

#### - Relation d'Ordre 2 (R.O.2):

Les connexions anatomiques directement observables sur le terrain ne posent pas de problème particulier. L'individu est alors considéré iso-

lément et le prélèvement permet une étude indépendante. Cependant, dans le cas présent et compte tenu des conditions dans lesquelles ces ossements ont été recueillis une telle démarche est plus aléatoire. Elle consiste à présenter des pièces osseuses anatomiquement contiguës et à juger de la probabilité de leur appartenance à une même articulation. Face à une méthode aussi subjective, on peut toutefois distinguer plusieurs cas de figures pour lesquels la fiabilité de l'observation sera plus ou moins élevée. La probabilité de la réunion d'un maxillaire et d'une mandibule, par cohésion de l'articulé dentaire, pourra être très importante. A l'inverse, il parait plus délicat de juger de l'articulation de deux vertèbres par exemple.

#### - Relation d'Ordre 3 (R.O.3):

L'appartenance à un même ensemble pathologique peut constituer un bon indicateur de liaison entre les os longs du membre supérieur (humérus, ulna, radius) et ceux du membre inférieur (fémur, tibia et fibula). Elle repose sur l'estimation de la stature déterminée par la longueur maximum des os d'après le tables de Manouvrier (1893) corrigées par Sauter. Ce type de liaison est éminemment critiquable car la relation de longueur entre les os du membre supérieur et ceux du membre inférieur est assez variable. Cette variabilité est illustrée par un indice inter-osseux: l'indice inter-membral. Par conséquent, il est prudent de ne retenir ce critère que lorsque les écarts constatés dans la série le permettent de façon certaine.

#### - Relation d'Ordre 4 (R.O.4):

Appartenance à un même ensemble pathologique. Un ensemble pathologique peut être constitué par contiguïté (dans le cas d'une fracture articulaire, de type tibia/fibula, ulna/radius, ou encore d'une arthrose par exemple), par relation bilatérale (plus aléatoire mais assez fréquente), ou encore de façon diffuse lorsque le symptôme est observable sur plusieurs éléments distincts du squelette (atteintes métastasiques, tuberculose osseuse, lèpre par exemple).

#### - Relation d'Ordre 5 (R.O.5):

Elle concerne les appariements des os pairs d'un même individu désignés par H. Duday comme liaisons par symétrie. Les appariements sont très fiables la symétrie est toujours suffisamment prononcée chez un même sujet pour qu'il soit

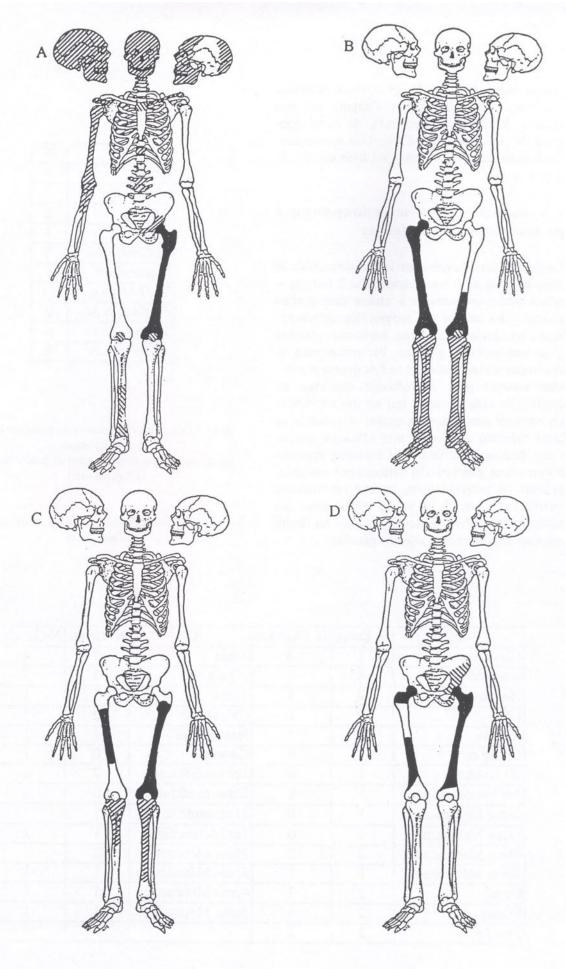


Fig. 1 - Présentation des ensembles corporels restitués
liaison certaine; liaison très probable; liaison assez probable
A: individu 1; B: individu 2; C: individu 3; D: individu 4

Modèle: CRA du CNRS, Valbonne

peu probable de réunir les os de deux individus distincts. Cette observation s'appuie sur des critères de robustesse générale, de développement de certaines zones d'insertion musculaire, de vascularisation, de forme ou bien encore de format des os.

#### • Application : la série anthropologique de Notre Dame des Spéluques

La liste d'identification des 124 ossements de la série exposée dans les tableaux 1 et 2 fait apparaître quatre os présents à quatre exemplaires chacun : les crânes (au moyen des os temporaux), les clavicules gauches, les fémurs gauches ainsi que les tibias gauches. Par conséquent, le décompte indiquerait un N.M.I de quatre sujets. Une analyse plus approfondie confirme ce chiffre. En effet, pour ce qui est des clavicules on constate que, outre les quatre os gauches, la série présente également une clavicule droite. Cette dernière peut être, sans conteste, appariée à l'un des os gauches. On obtient ainsi une paire et trois os individualisés, le tout représentant quatre individus. Il en va de même pour les fémurs et les tibias, chacun des trois os droits pouvant être rapproché d'un os gauche.

Os	N
Crâne	4
Mandibule	2
Atlas	2
Axis	1
V. Cervicales	5
Manubrium	1
V. Thoraciques	11
Phalanges M.	8
V. Lombaires	6
Phalanges P.	2

tab.1 - Dénombrement des os du squelette axial et des phalanges (en italique : sans discernement de position ou de latéralisation)

tab.2 - Dénombrement des os du squelette appendiculaire

Os	N. Droits	N. Gauches	Os	N. Droits	N.Gauches
Clavicule	1	4	Tibia	3	4
Scapula	4	1	Fibula	1	1
Humérus	2	2	Talus ·	1	1
Ulna	2	1	Calcanéum	2	3
Radius	2	1	Naviculaire	1	1
Grand os	1	0	Cuboïde	0	1
Os crochu	1	0	1er cunéiforme	2	1
1er Métacarpien	1	2	2ème cunéiforme	0	1
2ème Métacarpien	1	0	3ème cunéiforme	1	1
3ème Métacarpien	1	0	1er Métatarsien	1	2
4ème Métacarpien	2	0	2ème Métatarsien	2	1
5ème Métacarpien	1	1	3ème Métatarsien	1	1
Coxal	1	2	4ème Métatarsien	1	1
Fémur	3	4	5ème Métatarsien	1	1
Patella	2	2			

Le décompte des crânes est un peu plus délicat. Deux d'entre eux sont relativement complets. Le reste des ossements crâniens est constitué d'os épars et non reconstituables. Parmi ces derniers, on compte deux os temporaux : un droit et un gauche qui ne peuvent être appariés du fait de formats différents. Le crâne de l'individu 1 est incomplet ; la partie antérieure du pariétal gauche est absente ainsi que le temporal gauche qui ne peut être celui signalé précédemment (collage impossible). C'est donc par défaut que va se réaliser leur décompte : deux crânes relativement complets et deux temporaux isolés.

L'axe de départ de cette recherche va donc porter, pour les raisons que nous verrons plus loin, sur les fémurs ; à savoir les trois paires constituées et le fémur gauche isolé ce qui représente quatre individus.

#### - Individu 1:

Point de départ : le fémur gauche isolé. Ce fémur, conservé dans son intégralité, est extrêmement gracile. Il appartient à un individu tout juste mature, jeune adulte ou sub-adulte ; la synostose de la tête est en cours d'achèvement et le liséré du cartilage de conjugaison est encore apparent par endroits. Le processus de synostose de la tête fémorale s'accomplissant entre 18 et 20 ans, son état sur l'os considéré indiquerait donc un âge d'environ 20 ans.

Les ossements immatures sont relativement peu nombreux dans la série, on en dénombre dix au total. Tous correspondraient, d'après leur niveau d'évolution, au même individu. En effet, parmi ces neuf os, on observe un humérus droit dont la tête est en cours de synostose, or ce stade de ma-

turité pour l'humérus se situe entre 18 et 25 ans. Par ailleurs, la stature déterminée à partir de la longueur de cet os (tab. 3) correspond très exactement à celle donnée par le fémur (R.O.3). On compte également un fragment de scapula droite sur laquelle la soudure de l'acromion est à moitié effectuée, correspondant à un âge compris entre 19 et 23 ans. On a aussi une clavicule gauche dont la synostose de l'extrémité sternale n'a pas encore débuté, ce dernier phénomène se produisant vers 20 ans. Enfin, six vertèbres sont à rattacher à cet individu. Il s'agit de deux vertèbres cervicales, une thoracique et trois lombaires sur lesquelles le listel est encore très nettement détaché du reste du corps vertébral. Les âges déterminés par ces os concordent et, comme nous l'avons dit, ce sont les seuls ossements immatures de la série. Par conséquent il est possible de les regrouper sans grand risque d'erreur (R.O.1). De plus, leur extrême gracilité s'accorde et tranche fortement avec le reste de la série.

Deux autres os paraissent également très graciles : une extrémité proximale d'ulna droite et une extrémité proximale de radius droit, tous deux sectionnés, d'une fracture récente, au premier tiers proximal de leur diaphyse. Ce sont les os d'un même avant bras (R.O.2: relation par contiguïté) qui, mis en connexion avec l'humérus vu précédemment, s'articulent parfaitement. On trouve une autre relation par contiguïté: celle du fémur avec un fragment de coxal gauche (la cavité cotyloïde et une partie de pubis) d'apparence gracile et juvénile, puisque la symphyse pubienne est très irrégulière. Sur ces deux os, l'empreinte du ligament rond est anormalement

Individu	Os	Longueur maximum	Stature estimée
1	Humérus D.	291 mm	152,5 cm
1	Fémur G.	405 mm	152,1 cm
2	Fémur D.	457 mm	165,8 cm
2	Tibia D.	374 mm	166,2 cm
2	Tibia G.	373 mm	166,2 cm
M.S.1	Humérus G.	311 mm	160,5 cm
M.S.1	Ulna D.	250 mm	162,2 cm
M.S.1	Ulna D.	229 mm	161,1 cm

Tab.3 - Détermination de la stature à partir de la longueur des os longs

marquée. Pour en finir avec les connexions anatomiques, on peut rattacher à cet individu une paire de patellas (R.O.5) qui toutes deux présentent de volumineuses enthésopathies sur leur face antéro-supérieure (R.O.4) et dont la gauche s'articule convenablement avec la trochlée du fémur (R.O.2). On peut toutefois émettre des réserves sur une telle connexion, toujours très approximative.

Tout aussi délicat est le rattachement à cet ensemble de quatre os de petit format, un axis et un atlas contigus (R.O.2), un manubrium et un fragment de tibia droit, qui ne remplissent aucun des critères de liaison mais qui par opposition aux autres os de la série ne pourraient appartenir qu'à cet individu. On qualifiera cette relation d'assez probable.

Le dernier élément anatomique attribuable à ce sujet est un crâne et sa mandibule qui peuvent être reliés entre eux par une parfaite cohésion de l'articulé dentaire (R.O.2). Le crâne est très gracile, presque pédomorphe, et ses reliefs sont peu vigoureux. Les sutures crâniennes sont libres de toute synostose (seul crâne dans ce cas) et l'usure dentaire est très peu prononcée. Tous ces éléments concourent à définir un individu jeune, tout juste mature, et par conséquent à les restituer à l'ensemble post-crânien déjà formé (R.O.1).

La réunion de ces ossements (21 pièces au total) constitue, tant par leur stade de maturité que par leur extrême gracilité, un squelette cohérent (fig.1-A).

#### - Individu 2:

Point de départ : une paire de fémurs. Ces os sont les plus robustes de la série, le droit est conservé dans son intégralité et le gauche est brisé à mi-diaphyse. L'aspect de l'os atteste une fracture récente, très certainement occasionnée lors de l'exhumation des os. L'absence de la partie proximale du fémur gauche n'empêche pas d'apparier ces os de façon certaine (R.O.5). Ces deux os peuvent être mis en connexion avec une paire de tibias (R.O.2) qui figurent également parmi les les plus robustes de la série. La connexion de l'épiphyse distale des fémurs avec le plateau tibial se fait sans encombre, l'épine du tibia coulisse sans frottements dans l'échancrure intercondylienne, les surfaces articulaires sont de dimensions identiques. Les deux tibias présentent, sur plusieurs points de leur diaphyse, un aspect irrégulier, en fines travées qui correspondent à des appositions périostées (inflammation du périoste) (R.O.4: pathologie bilatérale). On retrouve ce type de pathologie sur deux fibulas (appariées: R.O.5) qui s'articulent parfaitement avec les deux tibias (R.O.2). L'atteinte couvre la totalité de la zone et forme un ensemble pathologique (R.O.4).

Les épiphyses distales des tibias entrent en connexion (R.O.2) avec les poulies de deux talus symétriques (R.O.5). Ce rapprochement est confirmé par la présence sur chacun de ces os de facettes d'accroupissement. Les principales connexions des os du tarse des deux pieds sont restituées de la sorte, par contiguïté et par symétrie. Ainsi, le pied droit est représenté par le talus, le calcanéum, le naviculaire, le cuboïde et les trois cunéiformes, soit l'intégralité du tarse. Il manque au pied gauche le cuboïde et le deuxième cunéiforme pour que le tarse soit complet. Placé en position anatomique, le tarse du pied droit se connecte parfaitement avec cinq métatarsiens présentés eux aussi en connexion. Chacun de ces métatarsiens trouve son symétrique dans la série (R.O.5).

De la sorte, la quasi totalité des os des membres inférieurs de cet individu ont été réunis. On peut y rattacher les deux phalanges pédieuses, mais avec un risque d'erreur non négligeable, les articulations métatarso-phalangiennes n'étant pas suffisamment caractéristiques. Enfin une patella gauche est vraisemblablement attribuable à ce squelette (R.O.2), ceci avec les mêmes réserves que celles exprimées pour l'individu 1. Avec 31 pièces osseuses, cette reconstitution rassemble la plus grande partie de l'hémicorps inférieur d'un individu assez robuste (fig.1-B).

#### - Individu 3:

Point de départ : une paire de fémurs. Ces os, partiellement conservés, sont relativement graciles. Leurs diaphyses présentent une crête fessière assez prononcée et un pilastre faible. L'ensemble est concordant et permet un appariement (R.O.5). Le fémur gauche a conservé son épiphyse distale et il est ainsi possible de procéder à sa mise en articulation avec un tibia (R.O.2). Les condyles fémoraux viennent couvrir le plateau tibial, s'insérant dans les cavités glénoïdes sans provoquer de frottements avec l'épine du tibia. La connexion est très probable. De plus, la gracilité relative de tous ces os permet une interprétation favorable quant à leur appartenance à un même individu. Nous obtenons un regroupement de 4 pièces osseuses (fig.1-C).

#### - Individu 4:

Point de départ : une paire de fémurs. Seul l'os gauche est assez bien conservé bien qu'il lui manque l'épiphyse distale. Le droit n'est représenté que par un fragment de diaphyse. Leur aspect général (plutôt robuste), la saillie du pilastre. la situation et la forme du trou nourricier impliquent un appariement (R.O.5). De plus, il est possible de rattacher à cette paire, l'épiphyse proximale du fémur droit. Les deux têtes sont très semblables de forme et de format et l'insertion du ligament rond est identique (R.O.5). Les faces internes des grands trochanters (fossettes digitales) sont également toutes deux constellées d'ostéophytes : il s'agit là d'une pathologie bilatérale formant un ensemble pathologique (R.O.4). La tête du fémur gauche semble pouvoir s'articuler avec la cavité cotyloïde d'un fragment de coxal gauche (R.O.2). Si les dimensions respectives des deux os permettent un regroupement et si le mouvement se fait sans entrave, l'indice paraît trop faible pour être catégorique. L'appartenance de cet os à l'individu 4 sera donc qualifiée d'assez probable. Ce sujet réunit 3 os (fig. 1-D).

Les fémurs ont constitué un bon point de départ dans cette démarche. En effet, parmi les os ayant servi à estimer le N.M.I, un seul crâne et une seule clavicule ont pu être attribués à l'un des individus. Les tibias auraient pu se prêter avec plus de succès à cet exercice en ce qui concerne les individus 2, 3 et 4. Toutefois, l'attribution du fragment de tibia droit à l'individu 1 est, quant à elle, incertaine. Les meilleurs résultats ont donc été obtenus à partir des fémurs. Ces quatre restitutions de squelettes regroupent 59 des 124 pièces osseuses répertoriées soit près de la moitié de la série. Ces résultats, pour aussi encourageants qu'ils paraissent, cachent cependant d'évidentes disparités quant à leur probabilité d'exactitude. Toutefois, d'autres relations, plus hasardeuses mais possibles, pourraient être proposées.

#### - Autres liaisons

M.S.1: Deux membres supérieurs ont été reconstitués avec deux humérus symétriques comme point de départ (R.O.5). Ces os sont de facture plutôt robuste. Les reliefs sont assez marqués, en particulier le "V" deltoïdien qui est fortement développé. Ils peuvent, chacun, être mis en connexion avec les os de l'avant bras (ulna, radius) formant des articulations fonctionnelles (R.O.2). Les ulnas et les radius sont parfaitement symétriques eux aussi, la reconstitution de ces deux bras (6 os) et leur appartenance à un même individu ne fait donc aucun doute. On pourrait s'avancer à relier (par la stature: R.O.3) ces membres supérieurs à l'un des sujets les plus robustes : l'individu 2 ou l'individu 4; leurs formats correspondent. Cependant, la stature déterminée par les os de l'individu 2 est trop éloignée de celle obtenue à partir de la longueur de l'humérus droit (tab.3), et nous ne disposons pas de celle de l'individu 4.

M.1: Les cinq métacarpiens d'une main droite ont été réunis (R.O.5). Mis en position anatomique, ils s'articulent parfaitement et entrent en connexion avec deux os du carpe : un grand os et un os crochu. Le premier et le cinquième métacarpien trouvent leur symétrique de la main gauche. Cette restitution des deux mains d'un individu comporte donc 9 os. Il est possible que ce soit celles des membres supérieurs M.S.1, leurs formats étant compatibles, mais en l'absence des os du carpe proximal, qui montreraient une connexion avec le radius et l'ulna, il est plus prudent de ne pas procéder à leur réunion.

R.1: Un rachis, comprenant 9 vertèbres thoraciques et 3 vertèbres lombaires, a pu être reconstitué car il présente une atteinte arthrosique généralisée, particulièrement avancée sur les apophyses articulaires et les corps vertébraux (R.O.4). Le processus dégénératif a entraîné la modification du contour des corps vertébraux. Cette modification se trouve être semblable sur les faces supérieures et inférieures des vertèbres jointes, de telle sorte que leur mise en connexion en est grandement facilitée.

On compte enfin quatre appariements:

S.1: une paire de scapulas

C.1: une paire de clavicules particulièrement robustes probablement attribuables à l'individu

T.1: une paire de tibias, mal conservés et assez robustes, dont l'appartenance à l'individu 4 est plausible mais invérifiable car la détérioration de ces os empêche de s'assurer de la bonne connexion de l'articulation

Ca.1: une paire de calcaneums de petit calibre qui pourraient être reliés à l'individu 3.

#### - Ossements erratiques

Il sont finalement assez peu nombreux. En premier lieu, il y a les crânes qui mis à part pour l'individu 1, n'ont pu être restitués à un sujet précis. On trouve ensuite une mandibule, un atlas, trois vertèbres cervicales, une vertèbre thoracique, deux clavicules gauches, deux scapulas droites, un humérus gauche, un premier métacarpien gauche, un quatrième métacarpien droit, huit phalanges digitales, un os coxal droit, une patella droite, un calcanéum gauche, un premier cunéiforme gauche, un premier métatartien droit et un second métatartien gauche. Les 30 ossements isolés représentent environ un quart de la série.

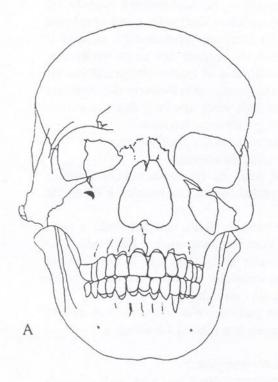
#### · Analyse anthropologique

Cette série ostéologique, constituée pourtant par des pièces en bon état de conservation dans leur ensemble, présente un intérêt limité du point de vue d'une étude anthropologique. Elle est, quantitativement très faible, et malgré la tentative de restitution des ensembles corporels individuels réalisée ci-dessus, les squelettes restent mal individualisés. En conséquence, l'étude ne peut être que sommaire.

- Individu 1:

Il s'agit, nous l'avons dit, d'un sujet tout juste mature, âgé d'environ 19-20 ans. Le fragment d'os coxal gauche qui lui a été attribué n'est pas suffisamment complet pour établir une diagnose sexuelle. Cependant, les caractères sexuels secondaires (D.Ferembach et *alii* 1979, G.Olivier 1960), et l'extrême gracilité de ce squelette indiquent un sexe féminin certain.

Son crâne (fig.2) est légèrement déformé. Les données métriques qui en sont issues sont donc seulement indicatives mais il est surprenant à plusieurs égards. Il est tout d'abord de très petit format. Sa longueur maximale (164 mm) est bien inférieure aux minima relevés dans les populations de référence, voisines et contemporaines (B.Y.Mafart 1980, L.Buchet et S.Vattéoni, 1991). Le contour horizontal est brachycrâne (le crâne est proportionnellement large par rapport à sa longueur) alors que les populations autochtones de l'époque ont un crâne plutôt allongé (dolicocrâne). Cependant, la brachycrânie n'est pas absente des populations de référence et certains individus ont un indice crâ-



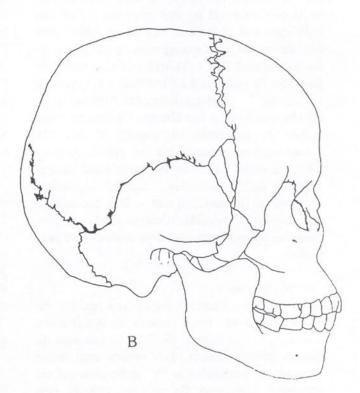


Fig.2 - Tête osseuse de l'individu 1 A : vue faciale, B : vue lartérale

nien horizontal plus élevé encore que le sujet de Montfort. Ce dernier présente une voûte crânienne haute qui s'écarte des valeurs movennes. tout en restant dans les marges de variation des populations provençales du Haut Moyen-Age. Le crâne facial présente également certaines spécificités. Les données métriques sont peu élevées. La face est véritablement prognathe (la mesure n'a pu être réalisée du fait de la détérioration de certains points craniométriques mais le caractère est observable (fig. 2). Les orbites sont proportionnellement basses (chamaeconque) et le nez est très large (fortement chamaerhinien). Ce dernier point est remarquable car avec un indice nasal de 59,3, comparable à celui des Buchmen d'Afrique australe (Howells, 1973), l'écart constaté avec les valeurs moyennes des populations de référence est important. Cependant, on parle ici de moyennes et, mis à part la longueur horizontale maximale, aucune valeur métrique de ce crâne ne sort des marges de variation des populations autochtones. La dernière observation remarquable faite sur ce crâne est la présence d'un volumineux os sutural lambdatique ou os incae. Les populations médiévales françaises figurent parmi celles chez lesquelles ce caractère est le plus fréquent (G.Hauser et G.F.De Stefano 1989). Les couronnes des incisives, canines et premières molaires sont affectées par une large bande d'hypoplasie de l'émail dentaire. Sa localisation est semblable sur chaque dent. Elle atteste un stress subi entre 1 et 2 ans qui pourrait correspondre à un sevrage difficile.

Nous l'avons souvent répété, ce squelette est extrêmement gracile. Sur le squelette postcrânien, cela se traduit par un indice de robustesse de l'humérus particulièrement faible, en limite inférieure des marges de variation. La diaphyse de cet os est très arrondie (forte eurybrachie). C'est également le cas de l'ulna qui est eurolénique. Le fémur à pilastre faible est eurymétrique (aplatissement moyen) et admet un indice de robustesse très nettement inférieur aux valeurs minimales de la population féminine de Vaison-la-Romaine. Cet os présente plusieurs caractéristiques intéressantes (fig.3). Il a tout d'abord un troisième trochanter particulièrement développé. On observe aussi une hypervascularisation du col ainsi que de la zone situé au directement au dessus de la trochlée, indiquant une sollicitation poussée de ces deux articulations. Par ailleurs, les deux patellas rattachées à cet individu présentent d'importantes enthésopathies sur leur face antéro-postérieure. La fossette du ligament rond est anormalement creusée ainsi que la zone d'insertion de l'obturateur externe. Ces anomalies ne sont pas sans rappeler les conséquences osseuses de la pratique cavalière (B.Auvinet 1980, J.Blondiaux 1994, G.Palfi 1997). Cependant tous les indicateurs décrits par ces auteurs ne sont pas présents sur cet os : l'empreinte iliaque est peu prononcée et la crête fessière est absente. Le doute est permis d'autant que le sujet est jeune et que toutes les répercussions osseuses de cette activité n'ont peut être pas eu le temps d'apparaître.

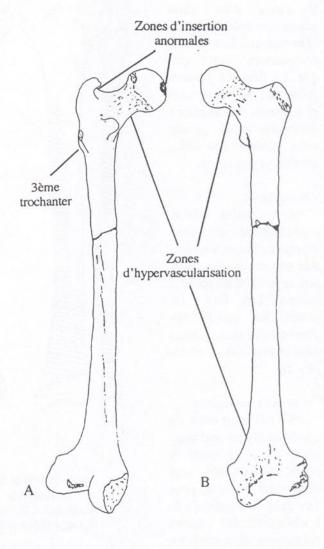


Fig.3 - Fémur gauche de l'individu 1 A : vue postérieure, B : vue antérieure

#### - Individu 2:

C'est un sujet adulte, probablement de sexe masculin compte tenu de la robustesse des os. Le fémur à pilastre moyen est eurymétrique. Il est porteur d'un troisième trochanter et d'une crête fessière peu développés. Les tibias sont mésocnémiques et présentent des facettes d'accroupissement sur leur épiphyse distale.

Les tibias et les fibulas ont été affectés par une atteinte inflammatoire du périoste se traduisant par la présence d'appositions périostées sur une grande partie de leur diaphyse (fig.4). Les origines de cette pathologie sont nombreuses mais relatives surtout à des problèmes de circulation sanguine.

#### - Individu 3:

Il s'agit d'un sujet adulte, probablement de sexe féminin. Les os sont d'apparence plutôt gracile. Le fémur à pilastre faible est sténométrique et présente un troisième trochanter ainsi qu'une crête fessière. Les tibias sont eurycnémiques.

#### - Individu 4:

C'est un sujet adulte, probablement de sexe masculin. Ses os sont très mal conservés. On constate cependant un pilastre moyen. Les faces internes des grands trochanters des deux fémurs sont constellées d'ostéophytes.

#### - Autres restes osseux

Crâne: Hormis celui de l'individu 1, un seul neurocrâne a été remonté. Il s'agit vraisemblablement d'un sujet féminin, peut être celui de l'individu 3. L'obturation des sutures crâniennes détermine un stade IV de synostose.

L'estimation de l'âge individuel au décès (C.Masset 1982) est de 58 ans + ou - 15 ans. En vue supérieure, le contour global montre une forme ovoïde. Les reliefs sont peu marqués,

l'inion est faible et les apophyses mastoïdes petites. On remarque une légère dépression sagittale. Ce crâne est proportionnellement bas par rapport à sa largeur (tapeinocrâne), sténométope et son frontal est très divergent.

Individu M.S.1: Ces os sont globalement assez robustes. L'indice diaphysaire de l'humérus gauche est eurybrachique et non mesurable sur le droit. Les ulnas sont euroléniques.

Tibias (T.1): Médiocrement conservés, on peut seulement signaler leur mésocnémie.

#### Conclusion

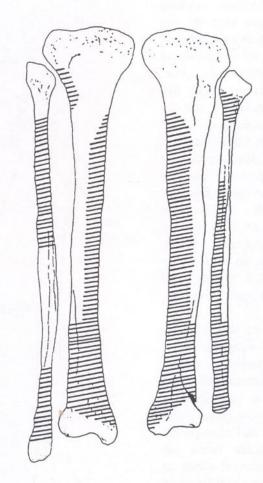


Fig.4 - Tibias et fibulas de l'individu 2 En hachures, localisation des appositions périostées

Nous retiendrons de cette étude le problème posé par l'individu 1. L'accumulation, chez cette femme, de caractéristiques ostéologiques spécifiques, entraîne tout de même une interrogation. Peut-on pour autant conclure sur une origine allogène de ce sujet ? On serait tenté de répondre par l'affirmative. En réalité, nous ne pouvons nous prononcer sur ce point pour plusieurs raisons : la déformation du crâne, le manque de données ostéométriques, l'incertitude statistique liée à l'étude d'un cas individuel. De plus, nous ne saurions que répondre tant les valeurs métriques de ce crâne pourraient correspondre à des morphotypes totalement différents. Nous avons cité les Buchmen. nous aurions pu citer d'autres populations chez qui ces indices se retrouvent. Une indication tout de même : la correspondance que nous avons faite entre cet individu et la dame d'Hochfelden (J.Blondiaux 1994). Ce squelette a été

trouvé associé à du matériel archéologique hunnique. La concordance des données anthropologiques et archéologiques pourrait devenir fondamentale.

## C. LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Une vingtaine d'éléments a été recueillie auprès des vestiges anthropologiques. On note :

- deux fragments de D.S.P. grise dont une forme Rigoir 8
- un tesson de production en pâte claire engobée imitant une claire D de forme Hayes 61
- un bord de pot modelé de forme Bérato 162
- un tesson de panse de pot à pâte brune tardive
- deux fragments de céramique grise tardive
- plusieurs tessons de divers récipients en céramique commune
- plusieurs fragments de tegulae
- un fragment de tegula retaillé en palet hexagonal de 11cm large, perforé en son centre par un trou de 1,3cm diamètre
- un nodule de chaux
- un talon de hache polie

La plus grande partie de ce mobilier est rattachable à l'Antiquité tardive.

#### D. INTERET DE LA DECOUVERTE

Le site est connu par des textes. Un matériel similaire a déjà été ramassé lors de prospections de surface. La récente thèse de Yann Codou (1997) fait le point des connaissances concernant ce site dit de Sainte-Marie de Spéluque. Nous ne donnons que quelques brèves indications.

Le toponyme de Spéluque apparaît dès 1080 dans un texte où il semble appartenir à l'abbaye de Montmajour. En 1085, l'église Sainte-Marie de Spéluque est restituée à l'abbaye Saint-Victor de Marseille par l'évêque de Fréjus. Elle retourne dans les possessions de Montmajour si on en croit des actes de 1091, 1099 et 1131. En 1143, on sait qu'elle est détenue par la Collégiale de Pignans et en 1152 lui est accolé pour la première fois le toponyme de Montfort.

La chapelle est érigée sur une villa antique occupée jusqu'à l'Antiquité tardive. Elle a été maintes fois remaniée et est aujourd'hui incorporée dans les murs d'une bastide. Des éléments de constructions encore visibles appartiendraient au XIIe siècle selon Y.Codou. Le cimetière qui la jouxte fonctionne jusqu'au XVIIIe siècle alors que l'église paroissiale est bâtie, dans le bourg, en 1617.

Le mobilier déjà connu a été recueilli sur une superficie de 2 hectares environ. La céramique indique une occupation continue des premiers siècles après J.C. jusqu'à l'époque moderne. J. et Y.Rigoir (1978) décrivent plus particulièrement les formes et les décors de la fin de l'Antiquité. Une trentaine de formes, partielles ou non sont reconstituables graphiquement. Les décors sont des guillochis et diverses impressions représentant des palmettes, des cercles, des rouelles, des arceaux, etc. Des tuiles, des briques d'hypocauste et des fragments d'enduits colorés suggèrent des aménagements domestiques.

Le mobilier que nous avons recueilli et décrit précédemment a donc parfaitement sa place au sein de la longue occupation du site et plus particulièrement pendant l'Antiquité tardive.

Signalons que des vestiges d'industrie lithique, taillée et polie, ont été signalés. Ils évoquent une occupation des lieux depuis le Néolithique. Il s'agit sans doute d'une station de plein air fixée à proximité de la source dite des Lombards. Cependant, le chanoine Bouisson signale que l'église de Spéluque est bâtie sur une "belle grotte" et il est possible que ces vestiges préhistoriques en proviennent.

Les restes humains sont d'une identification imprécise, du moins non exhaustive car nous pensons en avoir tiré toutes les observations qui nous étaient possibles. Les particularités notées pour l'individu 1 ne sont pas assez prononcées pour envisager la présence ici d'une personne "étrangère" au groupe humain même si son époque, l'Antiquité tardive, évoque souvent le moment des grandes migrations.

Note

Le mobilier céramique a été examiné avec M.Borréani que nous remercions.

#### Bibliographie

B. Auvinet -1980- La hanche du cavalier. Méd. du sport, t. 54, n°5, pp. 281-285.

J.Blondiaux -1994- A propos de la dame d'Hochfelden et de la pratique cavalière: discussion autour des sites fonctionnels fémoraux. Actes des 6° Journées Anthropologiques, Dossier de documentation Archéologique n° 17, Paris, CNRS Ed., pp. 97-109.

L.Buchet et S.Vatteoni -1991 - La population: approche anthropologique. In: La nécropole du Colombier, Vaison-la-Romaine. Documents d'archéologie vauclusienne, 2, pp. 38-45

Y.Codou -1997- L'Eglise, les hommes et le terroir dans le diocèse de Fréjus Xe-XIIe siècles, Thèse de l'Université de Provence, centre d'Aix-en-Provence

H.Duday -1987- Contribution des observations ostéologiques a la chronologie interne des sépultures collectives. In Anthropologie physique et archéologie, Paris, Ed. du CNRS, pp. 51-54.

D.Ferembach, I.Schwidetzky et M.Stloukal -1979- Recommandations pour déterminer l' âge et le sexe sur le squelette. Bulletins et mémoires de la société d' anthropologie de Paris, tome 6, série XIII, pp. 7-45.

G.Hauser et G.F. De Stefano -1989- Epigenetic variants of the human skull. Stuttgart, Schweizerbart, 301p.

W.W.Howells -1973- Cranial variation in man. Cambridge, Harvard university, 259p.

B.Y.Mafart -1980- L'abbaye Saint-Victor de Marseille. Étude anthropologique de la nécropole des IVème-VIème siècles. Paléoécologie de l'homme fossile 4, Paris, Éd. du CNRS, 426p.

L.Manouvrier -1893- La détermination de la taille d'aprés les grands os longs des membres. Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, 4, série IV, pp. 347-402.

C.Masset -1982- Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes. Thèse de Doctorat es Sciences, Université de Paris VII.

R.Martin et I.Saller -1957- Lehrbuch der anthropologie in systematicher darstellung, Stuttgart.

G.Olivier -1960- Pratique anthropologique. Paris, Vigot, 229 p.

G.Palfi -1997- Maladies dans l'antiquité et au Moyen Âge. Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, T.9, n° 1-2, 206p.

J. et Y.Rigoir -1978- Dérivées des sigillées paléochrétiennes du Var, Documents d'Archéologie Méridionale, t.1, pp.189-223

H.Rouvière -1949- Précis d'anatomie et de dissection. Paris, Masson et Cie, 900 p.

# LA CHAPELLE SAINT-MARTIN (sous le Castellas de Forcalqueiret)

### Roland ROUZIES

La chapelle Saint-Martin est souvent méconnue du public qui visite le Castellas de Forcalqueiret. Elle est pourtant complémentaire du château et de l'ancien village.

#### A. INTRODUCTION

Située sur le rebord du plateau, en contrebas du Castellas, dans une zone semée de nombreux pierriers, perdue aujourd'hui au milieu d'une végétation envahissante composée de chênes verts et de spartiums, la chapelle domine une pente N et E qui descend progressivement jusqu'à la vallée de l'Issole. Les côtés O et S du rebord sont un peu plus hauts en altitude que l'esplanade sous le château. La chapelle est en ruines mais la présence de plusieurs pans de murs, bien qu'en partie effondrés, nous permet de restituer le plan et même les élévations du bâtiment. C'est le travail que nous avons tenté et qui justifie la présente note.

#### B. DESCRIPTION

Le bâtiment est un long vaisseau terminé par une abside. La nef a un plan rectangulaire et mesure 9,20m L x 3,87m l à l'entrée et 3,98m l à l'abside. On note donc une légère distorsion du plan. Le caladage de la nef de la chapelle est constitué de pierres de forme et de taille irrégulières sans saillies importantes. Il est sensiblement plat avec un léger pendage E-0 (21cm pour 9m L). Cette nef se termine par deux marches, la première d'une hauteur de 0,10m et la seconde de 0,21m. Elles sont faites de blocs rectangulaires, d'une largeur à peu près constante mais de longueurs différentes. La deuxième marche est creusée d'un trou rond qui

<sup>\* 15</sup> Cité Verte 94370 Sucy-en-Brie

servait de crapaudine à une porte ou à une balustrade disparue.

L'abside est de forme semi-circulaire et mesure 3m de l x 1,52m prof.. Le sol est en terre compactée avec une petite dépression à l'endroit où se trouvait l'autel, en pierres maçonnées, ruiné, mais dont la base, une seule pierre, est visible sur les photos prises en 1981 par Eric Carlson. Dans le mur de l'abside, les blocs de soubassement d'une fenêtre apparaissent à 1,14m du sol. Le mur de l'abside de la chapelle correspond à la base de cette fenêtre. Les murs ont une largeur de 0,80m et montent pour les plus hauts à 4,30m du sol interne. Cette hauteur correspond en fait au sommet des murs.

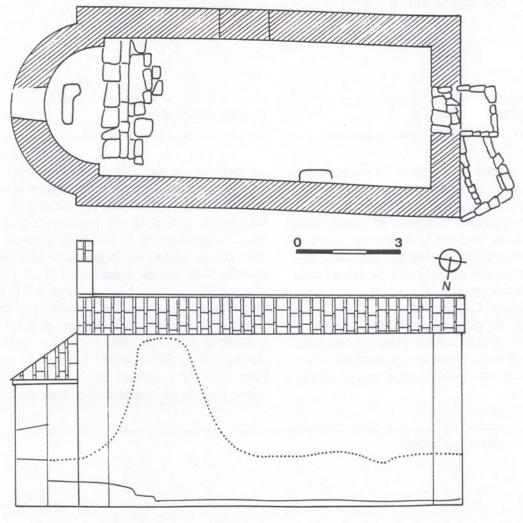
La façade ouest de la chapelle se présente actuellement sous la forme d'un mur d'1 m h coupé par une porte de 1,20m l. On voit encore la pierre de seuil, large de 0,20m, brisée en quatre morceaux, dépassant du sol de 0,10m. A gauche de celle-ci, côté extérieur, on a une fosse maçonnée. Elle commence à l'aplomb de l'entrée en décrivant un angle de 45° par rapport au mur.

Fig.1 - Plan et élévation de la chapelle

Elle se termine dans l'alignement du parement extérieur du mur nord. Elle est large de 0,60m au S et de 0,80m à l'autre extrémité. Elle correspond à une faille du substrat et n'est pas retaillée. La fouille de cette fosse, réalisée par Eric Carlson, a permis de montrer que deux cloisons divisaient cette cavité qui contenait 14 corps (étude anthropologique en cours).

La construction des murs est à double parement avec un remplage intérieur. Ils sont liés au mortier de chaux. L'appareil est petit, irrégulier, en calcaire local, composé de pierres simplement équarries. Seuls les piédroits de la porte sont constitués de moellons taillés dans du tuf rosé à raison de trois pour l'épaisseur du mur à sa base. Les blocs qui subsistent au départ de la voûte séparant la nef de l'abside sont bien travaillés. Il faut noter sur le mur sud, à 3,50m environ du sol, le départ de deux fenêtres aux côtés ouvragés. Dans ce même mur on voit aussi la trace d'une porte murée : important "coup de sabre" dans l'appareil.

La voûte a semble-t'il été en plein cintre. La chapelle devait être couverte de tuiles mais on ne sait rien de sa charpente en bois.



# NOTRE-DAME DU BON REFUGE (BARJOLS) : des coquillages en Centre-Var

#### Gilles GODEFROID \*

La chapelle Notre-Dame de Pitié au Val, présentée dans le Cahier de l'ASER n°9, n'est pas l'unique monument religieux du centre du Var qui ait été décoré à l'aide de coquillages. Une chapelle troglodytique de Barjols présente la même particularité. L'ornementation y est cependant moins exubérante et moins diversifiée.

#### A. VUE D'ENSEMBLE

Le site dont il est question ici fait partie du patrimoine religieux du monde rural, très diversifié dans ses expressions artistiques. Pourtant, il est toujours surprenant d'y trouver une décoration faites de coquillages ramassés sur les bords de la Méditerranée.

A l'Est du village de Barjols et sur les hauteurs, se trouve le lieu-dit "les Carmes, en rive gauche du vallon du Fauvéry. Du couvent de l'ordre des Carmes Déchaussés, il ne reste aujourd'hui qu'un complexe troglodytique de chapelles et de cellules. Les salles sont aménagées à partir de cavités prééxistantes ou creusées en partie dans le substrat de tufs. La variété du faciès des tufs prend une grande part dans la beauté remarquable du site:

- coulées calcitiques résultant du ruissellement
- tufs avec de nombreux débris végétaux
- concrétions encroûtantes

On observe aussi de nombreuses structures : murs de moellons maçonnés à la chaux, en-

<sup>\* 9</sup> place du Bravadou 83570 Carcès

duits de chaux, murs en briques et en ciment, piliers récents en béton armé supportant des conduites en fer. Ils marquent l'évolution de l'ensemble architectural : séparations et ouvertures anciennes, aménagements modernes pour placer les conduites ou pour obstruer des accès.

Cet ensemble troglodytique est appréhendable suivant une différence de fonction : lieux de culte ou lieux de vie (fig.1).

## • Lieux de cultes : salles 1 à 4

Une chapelle "centrale" (1) avec une nef séparée du chœur par un arc décoré. La table de l'autel est composée de moellons de calcaire maçonnés. L'enlèvement partiel de gravats a fait ressortir trois marches au pied de la table de l'autel. La majeur partie des décorations en coquillages se trouve au-dessus et sur les côtés de l'autel, d'autres sont sur l'arc de séparation, sur la partie face à l'entrée.

Au nord de cette chapelle centrale, au niveau de la voûte, deux salles sur deux niveaux (2 et 3), sont séparées par une ouverture et chacune est dotée d'un autel aménagé, soit avec une niche (première salle), soit en un petit chœur séparé (salle du fond), avec voûte et arc.

Une autre salle se situe en arrière de la chapelle centrale (4). Elle est aussi dotée d'un autel. Au centre de la salle, une ouverture au sol (un trou "patiné" par frottements) donne accès à une "crypte", cavité non aménagée et de moins grandes dimensions que la salle supérieure.

• Lieux de vie : cavités regroupées dans la partie sud du complexe, salles 5 à 8.

Une salle (5) ouvrant sur l'extérieur, aménagée d'une niche. Un refoncement voûté, au sud, est doté au sol d'un bassin revêtu de carreaux vernissés. Une ouverture à l'est donne accès aux "cellules", et à un escalier obstrué, au sud. Une grande salle basse et voûtée (6), peut-être une "sacristie" (P.H. Vaillant, 1984, p40), est aménagée avec un petit autel au fond et d'une banquette.

Deux petites cavités en prolongement (7), une cave selon P.H. Vaillant, la première est aménagée avec une banquette.

Un couloir (8) partant de la chapelle centrale permet d'accéder à l'escalier obstrué à l'est.

La "crypte", ainsi que les cavités 6 et 7 ont révélé la présence d'ossements humains. Cela s'explique par les pratiques funéraires monacales.

## B. LES DECORATIONS EN COQUILLAGES

#### 1. Situation et état de conservation

Les décorations se trouvent principalement au niveau de l'autel de la chapelle principale (fig.3), directement au-dessus de la table de l'autel et sur les deux niches de côtés. Les espaces situés entre ces différentes parties ont été, eux aussi, décorés. L'arc séparant la chapelle en deux est décoré sur deux faces : celle tournée vers le bas est ornée de morceaux de tuf, celle orientée vers la sortie, de coquillages et de scories.

L'état de conservation est, d'une manière générale, très mauvais. Plusieurs facteurs de dégradations sont en cause ici :

- forte humidité liée à la situation et à la nature même du site,
- renforcement de ce facteur par les fuites des canalisations installées,
- dégradations et destructions liées à l'installation des conduites.

En résumé, les parties détruites directement sont : le haut de l'autel ainsi qu'une partie des niches de côté et un morceau de l'arc de séparation. Ces destructions ont été opérées pour permettre le passage des conduites. C'est peut être le cas pour la partie gauche de la niche de droite, cassée en plusieurs morceaux. Une autre conséquence de la présence des conduites est le recouvrement de toute la partie gauche de l'autel par une couche importante de calcaire, encroutement dû aux écoulements d'eau. Enfin, les gravats provenants des travaux d'installation des conduites sont restés accumulés au pied et sur la table de l'autel. Ils ont en grande partie solidifié sous l'action de ces mêmes écoulements calcaires.

## 2- Matériaux et agencements

Le support des décorations est de deux types : -blocs de tuf homogènes et taillés formant piliers, chapiteaux et arc de séparation.

-substrat de tuf aménagé en léger renfoncements pour les niches.

Les matériaux décoratifs ont été liés aux supports avec un enduit de chaux (de teinte rouge à orange).

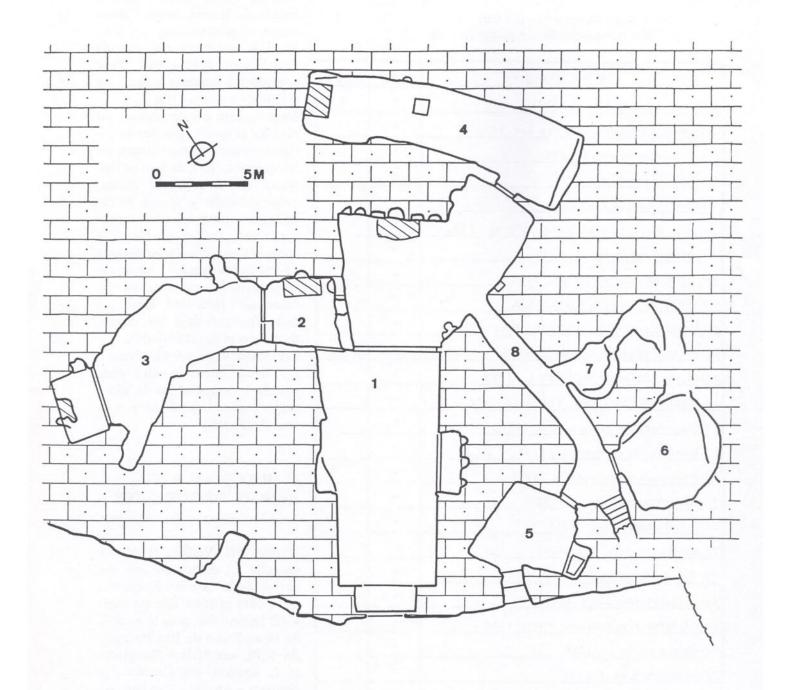


Fig.1 - Plan du site avec numérotation des espaces

Les matériaux utilisés pour la décoration sont de trois types : éléments métalliques, gastéropodes terrestres et coquillages marins.

Pour ces deux derniers, la détermination des espèces ne peut prétendre être exhaustive en raison de l'état de conservation.

Les éléments métalliques sont utilisés pour la mise en relief des décorations en coquillages. Les gastéropodes terrestres sont utilisés pour composer, presque uniquement, les formes en "trompe-spiralée" se trouvant sur les bords internes des trois niches de l'autel.

Les coquillages sont agencés de deux manières : lisérés et compositions.

Les lisérés, horizontaux ou verticaux, sont, soit en haliotis (nacres) uniquement en face interne, soit en cardiidés (acanthocardia), présentés en face interne ou externe. Leurs dimensions varient peu, 6/7 cm pour haliotis, 5/6 cm pour les cardiidés.

#### TABLEAU RECAPITULATIF DES ESPECES PRESENTES

NDP = Notre-Dame de Pitié (Le Val) NDBR = Notre-Dame du Bon Refuge (Barjols)

ESPECES	NDP	NDBF
1-Nassarius reticulatus L. 1758	•	•
2-Vermetus triquetrus Bivona Ant.,1832	•	
3-Columbella rustica L., 1758	•	
4-Mitra cornicula L., 1758	•	
5-Mitrella scripta L., 1758	•	
6-Conus mediterraneus Hwass in Brug., 1792	•	
7-Luria (luria) lurida, L. 1758	•	
8-Cerithium vulgatum Brug., 1792	•	•
9-Cerithium rupestre, Risso, 1826	•	•
10-Cantharus (Pollia) d'ordiniy, Payr. 1826	•	
11-Astraea (Bolma) rugosa L., 1758		
12-Murex (Bolinus) brandaris L., 1758		
13-Monodonta turbinata, Von Born, 1778		
14-Monodonta articulata, Lmk., 1812		
15-Buccinulum corneum L., 1758		
16-Aporrhais pespelecani L., 1758		
17-Hexaplex trunculus L.1758		
24-Patella caerulea L., 1758		
28-Bullaria striata, Brug.1792		
18-Venus verrucosa L., 1758		
19-Cerastoderma edule, L.1758	-	
20-Cerastoderma glaucum, Poiret 1789	-	
21-Ostrea edulis L., 1758	•	
22-Glycymeris sp.,L.1758	•	
23-Acanthocardia turberculata L. 1758	•	•
25-Mytilus galloprovincialis Lmk. 1819	•	•
26-Pecten jacobaeus, L.1758	•	
27-Barbatia barbata L., 1758	•	
29-Callista chione, L.1758	•	
30-Tapes decussata, L.1758	•	
31-Haliotis sp.	. 3	•

Liste dressée avec la participation de J.Cataliotti-Valdina qui a visité avec nous les deux sites Les compositions en coquillages sont de quatre types : rosace, feuille de laurier, corne d'abondance, corne et croissant. De plus, les deux niches sur les côtés de l'autel sont agrémentées d'une composition florale regroupant les différents matériaux (fig.3).

L'agencement des décorations est répétitif et symétrique. Sur les piliers encadrant les trois niches, les compositions sont, de haut en bas, rosace, feuille de laurier, rosace, corne d'abondance, rosace, feuille de laurier, rosace, plus une rosace sur le pied. Sur les structures des côtés, les chapiteaux sont décorés de lisérés horizontaux. Au-dessus de ces niches se trouvent un "croissant" horizontal ainsi que deux "cornes" dont les coquillages ne sont pas identifiables.

Les décorations ornant les "vases" des compositions florales ainsi que le "tabernacle" de la niche centrale sont trop abimées pour être identifiées.

## C. QUELQUES REFE-RENCES HISTORIQUES

D'après P.H. Vaillant (1984), la chapelle est édifiée au sein des cavités de la "Beaume Joachim", entre 1648 et 1649. Elle est bénie le 02 Juillet 1649, sous le vocable de Notre Dame du Bon Refuge<sup>1</sup>. En 1678, une Maison Religieuse et le couvent des Carmes Déchaussés sont créés. Ces derniers partent en 1788 et leur ordre est dissous en 1792.

Les sources historiques qui ont pu être consultées confirment la période d'établissement des Carmes. Mais elle n'apportent aucun renseignement, ni sur la décoration,

Pour ces premières dates, l'auteur semble s'appuyer sur l'ouvrage de l'Abbé H.Espinalier :Les Evêques de Fréjus du 13e à la fin du 18e siècle.

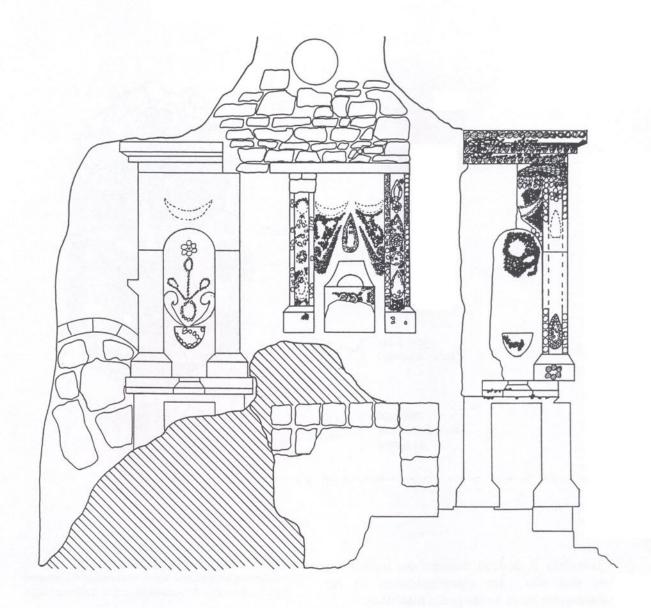


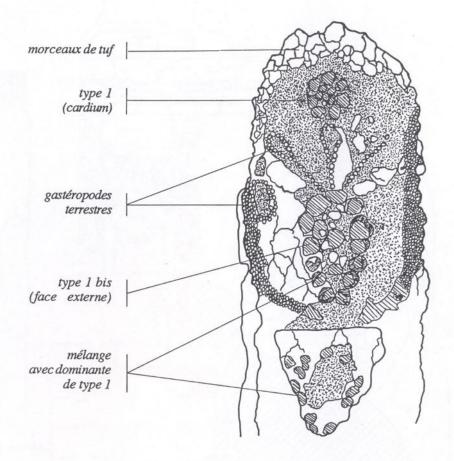
Fig.2 - L'autel : élévation et décoration

ni sur l'artiste qui l'aurait excécutée. Un acte du 17/03/1652 (A.D.V., CC238, f°39) mentionne "N.-D. du Bon Refuge", puis le "registre de contrats" des Carmes fait part d'acquisitions de terres depuis 1661, "au cartier du fauvery au-dessus de la chapelle Notre-Dame du Bon Refuge..." (A.D.V., 10H13, 1661-1679-1683). Le 21/06/78 (A.D.V., 10H12, 21/06/1678), l'Evêque de Fréjus attribue officiellement ce lieu aux Carmes, et en 1679, l'Ordre est "depuis quelques mois établi et fondé en la maison et la chapelle de Notre Dame du Bon Refuge..." (A.D.V., 10H13, 31/01/1679).

#### D. ELEMENTS DE COMPARAISON

Suite à l'enquête menée sur la chapelle Notre-Dame de Pitié à Le Val (G.Godefroid 1995), nous nous trouvons devant un nouveau cas de décoration à partir de coquillages marins dans le Centre-Var. Les liens entre ces deux sites se situent à deux niveaux.

Le premier est la période historique similaire. En effet, les deux décorations datent de la fin du XVIIe siècle. A Barjols, les documents d'archives sont plus évocateurs que pour Le Val.



Toutefois, il manque toujours des indices sur la motivation des commanditaires ou les exécutants quant au choix des matériaux.

Le deuxième lien est la facture du décor luimême. Les motifs de décoration sont similaires ainsi que leurs agencements, lisérés et compositions telles rosaces, feuilles de laurier ou cornes d'abondance. Les autres matériaux se retrouvent aussi : éléments métalliques (scories ou petits morceaux) et morceaux de tufs d'aspects divers <sup>2</sup>.

Les différences se situent plus sur la forme. A Barjols, la variété des espèces est moindre, "compensée" par l'utilisation de gastéropodes terrestres et de nacres (haliotis). Le tableau comparatif des espèces répertoriées sur les deux sites permet de mettre en valeur un net écart dans leur variété.

Une analyse des sites décorés de coquillages, qu'ils soient religieux ou non, est déjà une première démarche pour établir un corpus. Connaître est le premier pas vers la protection et la mise en valeur de lieux souvent oubliés et abandonnés. Comprendre, ou du moins trouver des éléments de compréhension, en est la suite logique. "Des coquillages en Centre-Var" est un phénomène culturel et artistique qui ne semble étonnant, ni pour le XVIIe siècle, ni pour l'époque contemporaine. Cette présence de la mer dans le monde rural reste un thème qui mérite d'être approfondi.

Fig.3 - Composition florale de la niche de gauche de l'autel En hachures, coquillages cassés ou manquants mais dont il reste l'empreinte. En pointillés, enduit de teinte rouge

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je dois à ce sujet faire amende honorable. Dans l'étude sur N-D de Pitié, j'assimilais le tuf en morceaux hétérogènes à du corail marin. C"est une erreur essentiellement due à leurs aspects et leur composition proches ... et au manque de vérification. Mea Culpa!

#### Description des aménagements

Salle 1: chapelle "centrale"

Orientation: Ouest

Dimensions: 17,50m de longueur, 4,50 à 6m de largeur pour la nef, 8 à 9,50m de largeur pour le chœur.

Aménagements : salle en deux parties : une nef séparée du chœur par un arc doubleau décoré. La table de l'autel est composée de moellons maçonnés. L'enlèvement partiel des gravats a fait ressortir en partie trois marches au pied de la table de l'autel. La majeur partie des décorations en coquillages se trouve au-dessus et sur les côtés de l'autel. D'autres sont sur l'arc de séparation, sur la partie faisant face à l'entrée.

La salle est encombrée de deux grosses conduites d'eau.

Ouvertures : Grande entrée voûtée à l'ouest. Au sud un couloir voûté mène vers les cellules. Au nord une ouverture mène aux salles 2 et 3, au pied de l'arc. L'accès à la salle 4 se trouve au côté sud de l'autel.

Etat de conservation : très mauvais, de nom-breuses parties de l'autel (décors) sont détruites.

Salle 2 et 3 : Deux chapelles en prolongement sur deux niveaux, séparées par une ouverture.

Orientation: Sud

Dimensions : salle 2 : 3,50m de côté. salle 3 : 11 m de longueur par 4 m de largeur.

Aménagements : Chaque salle est dotée d'un autel aménagé avec une niche (première salle) ou un petit chœur (salle du fond), avec voûte et arc.

Salle 4 : Chapelle située en arrière de la chapelle principale, avec une "crypte" en sous-sol.

Orientation: Ouest

Dimensions: 11 m de longueur pour 4 m de largeur. La crypte fait environ 6 m de longueur pour 4 m de largeur.

Aménagements : table d'autel en gros moellons de tuf, banquette sculptée dans la paroi Sud.

Salle 5 : Salle d'habitat ouverte sur l'extérieur, au Sud-Ouest de la chapelle centrale.

Orientation: Ouest

Dimensions: 4 m de côté env.

Ouvertures : Vers l'extérieur, un accès vôuté avec un arc de soutien et fermé d'une grille. Une ouverture vers l'Est donnant sur le couloir, il reste les charnières d'une porte.

Aménagements : une niche creusée dans la paroi nord. Un refoncement en alcôve, dans l'angle Sud-Ouest, avec un bassin au sol tapissé de carreaux en terre cuite vernissés.

Salle 6 : Cavité aménagée, vôutée et remplie de gravats.

Orientation: Nord

Dimensions: 5 m de longueur, 4,50m de largeur aux plus grandes dimensions pour 1,80 m de plus grande hauteur.

Aménagements : Plafond aménagé artificiellement Une grande banquette sculptée au pied de la paroi Ouest et des restes d'une table (d'un autel ?) adossée à la paroi Sud.

Salle 7: Deux petites cavités en prolongement.

Orientation: Nord

Dimensions: 5,50m de longueur pour une largeur variant de 0,50 à 2 m. 1,50m de hauteur env.

Aménagement : Plafond de la première salle retouché, petite banquette à l'Ouest.

Espace 8 : couloir reliant la chapelle centrale aux salles 5 à 7 et aboutissant, à l'Ouest à un escalier bouché.

Orientation: NE-SO

Dimensions: 13 m de longueur (HT), 1,50m de largeur pour 2 à 2,10m de hauteur.

Aménagements : mur maçonné. Gravats limitant l'accès.

#### Note

Le plan du site a été effectué par F.Duffourg et Ph.Hameau

Merci à Charles Bachas qui nous a fait connaître le site, aux Services Techniques de la Commune qui nous ont aidé lors de son étude et à J.Cataliotti-Valdina qui a réalisé avec nous l'inventaire des coquillages.

#### Bibliographie

P.Vaillant -1904- Barjols et le culte de la Saint Marcel., Office de l'édition du livre d'art, Paris (rééd. 1996) P.H.Vaillant -1984- Barjols, son histoire, ses particularités., Cahier 1 : Ses particularités., éd. Syndicat d'Initiatives, Barjols.

G.Godefroid -1995- Des coquillages en Centre-Var, Cahier de l'A.S.E.R. n°9, pp49-58.

## LES FRESQUES DU CHÂTEAU DE MAZAUGUES

## Eugénie M.L. HAMEAU \*

La singulière décoration d'une des pièces d'un manoir de Mazaugues est présentée ici, ainsi que les techniques mises en œuvre pour peindre et pour utiliser l'espace.

#### A. INTRODUCTION

Le Château de Mazaugues situé en haut de la rue homonyme est le manoir, la maison de maître, qui a relayé l'ancienne forteresse bâtie quelques centaines de mètres en amont et aujourd'hui en ruines. Il s'agit pour chacun de ces bâtiments, de la demeure de la famille de Castellane, seigneur de Mazaugues jusqu'à la Révolution. La date d'édification du manoir nous est inconnue. Si l'on en croit les graffiti incisés dans le crépi de certaines pièces du rezde-chaussée, il aurait été utilisé dès la seconde moitié du XVIIIe siècle : dates de 1774, 1780, 1781... La matrice cadastrale des propriétés bâties à Mazaugues dans les années 1882 à 1910 signale, entre autres propriétés de Joseph-Jules Ferdinand Castellane, Comte, habitant Béziers,

un bâtiment sis au Village, section 340, imposé pour 29 ouvertures. Il semble s'agir du "Château".

Le premier étage du bâtiment constitue l'habitation proprement dite avec ses chambres, sa cuisine, sa salle de séjour, etc. Ce que nous observons aujourd'hui représente d'ailleurs, peutêtre, des remaniements réalisés après le XVIIIe siècle. La salle de séjour nous intéresse plus particulièrement puisqu'elle est ornée de plusieurs fresques, de tableaux, d'une frise et d'une série de colonnes peintes tout à fait singulières. C'est une pièce de 17m L x 10m l, de plan trapézoïdal, éclairée par deux fenêtres en vis à vis et chauffée par une cheminée. Aucun indice de datation n'est donné dans cette décoration. Nous en présentons les différents éléments et analysons ensuite la composition générale.

<sup>\* 14</sup> avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret

#### **B. DESCRIPTION**

#### · Panneau 1: 1,29 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon laurier. Pris dans les cordons et de haut en bas, une gibecière (30 cm), un fusil de chasse (60 cm), un lièvre (42 cm) et deux perdrix (25 cm) l'encadrant la tête vers le bas.

#### • Panneau 2: 0,94 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon laurier. Pris dans les cordons et de haut en bas, une mappemonde (36 cm), une règle graduée (45 cm), un livre relié (20 cm) et un crayon (18 cm) pris entre les branches d'un compas (19 cm).

## • Panneau 3: 1,54 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon érable. Pris dans les cordons et de haut en bas, un maillet (27 cm), un compas (25 cm), une équerre (43 cm), une truelle (29 cm) et un fil à plomb sur une potence.

## • Panneau 4: 1,22 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon chêne. Pris dans les cordons et de haut en bas, un bidon à encolure étroite (48 cm) superposé à un râteau (60 cm), une bêche (55 cm) et un plantoir.

#### • Panneau 5: 1,26 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon vigne. Pris dans les cordons et de haut en bas, une viole (44 cm), un violon (70 cm), une partition (31 cm)et un archet (58 cm).

#### • Panneau 6: 1,51 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon houx (ou bien chêne kermès). Pris dans les branches et de haut en bas, un chapeau (21 cm), une épingle à chapeau (54 cm) croisée avec une quenouille (54 cm) et deux flûtes (29 et 40 cm).

#### • Panneau 7: 1,45 m de large

Ce panneau a été presque totalement effacé par des travaux récents de maçonnerie. On ne distingue plus que quelques feuilles façon lierre à l'extrémité des rameaux.

## • Panneau 8: 1,66 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon châtaignier. Pris dans les cordons et de haut en bas, une lyre (24 cm), une flûte (60 cm), une trompette (60 cm), un cor de chasse (27 cm) et un triangle (16 cm).

#### • Panneau 9: 0,65 m de large

Nœud à triple boucle d'où tombent deux cordons lestés d'un gland. Branche à deux rameaux avec feuilles façon laurier. Pris dans les cordons et de haut en bas, un tambour (33 cm), une baguette (31 cm) et un fouet (28 cm) croisés, et un tambourin (17 cm).

#### · Tableau A:

Ce tableau présente un cadre mouluré blanc et gris comme le tableau B. Il est en partie effacé par un badigeon gris. On distingue encore un premier plan noir puis un autre plan jaune avec des traînées orangées. Dans le même plan à gauche, se dresse une maison à deux étages avec une porte en arc. Seul le rez-de-chaussée n'est pas recouvert par le badigeon. L'auteur a utilisé la perspective et l'ombre pour donner de la profondeur à son tableau. A droite de la maison s'élève une dune de sable jaune surmontée d'arbres noirs rabougris couvrant aussi la colline à l'extrême droite du tableau.

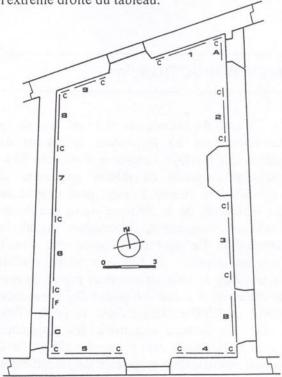


Fig.1 - Plan de la salle et localisation des décors



#### · Tableau B:

Dans ce tableau, deux premiers plans se superposent, respectivement noir et blanc, et la bande blanche a manifestement été rajoutée dans un second temps. Ces deux plans servent d'assise à une église représentée de trois-quarts face, la façade dirigée vers la gauche. Cette même façade est percée d'un oculus, de trois petites fenêtres rectangulaires et d'une porte en arc. L'église est également surmontée d'une croix reposant sur un globe. Dans la prairie face à l'église, l'artiste a représenté une chèvre broutant l'herbe. Les deux fleurs de cette prairie ont visiblement été faites au pochoir. Il y a ensuite un troisième plan ocre puis une autre bande blanche. Sur ce même plan, à gauche, une montagne grise, veinée de rouge et surmontée de quelques arbres, clôt l'espace. Au fond, on aperçoit une bande d'herbe symétrique à la première mais décalée sur la droite et présentant les mêmes fleurs aux pochoir. L'arbre du fond, sans doute un mimosa, semble servir d'axe de symétrie au tableau. Enfin, dans un ciel gris, on aperçoit deux oiseaux sans doute réalisés eux-aussi au pochoir.

#### · Tableau C:

Ce troisième tableau se différencie des autres par son cadre jaune et noir peint à la main à même le mur. Le premier plan noir et beige représente un rivage et le deuxième plan, un cour d'eau. Dans le troisième plan, se trouve un pont à deux arches en partie détruit. Le courant de l'eau est représenté par de gros traits blancs et noirs. En face de la partie détruite du pont, à droite, on aperçoit une grande falaise surmontée de deux arbres noirs avec un petit ressaut de terrain formant plage. Sur le pont, l'auteur a représenté une grande maison formée de trois corps de bâtiment : une tour noire avec une porte en arc et un œil-de-boeuf, une tour à deux étages au toit arrondi (les étages sont marqués par des bourrelets de pierre formant corniche) et un appentis noir percé de trois fenêtres rectangulaires. Cette construction est encadrée, à gauche par deux arbres roussâtres et à droite par une sorte de mimosa géant. Le bâtiment central (la plus grande des deux tours) est surmontée par une hampe de drapeau qu'un personnage s'efforce d'escalader par la gauche. Ce drapeau de couleur blanche flotte dans le sens opposé au vent poussant la voile du bateau. Deux personnages sont montés sur l'embarcation. Un quatrième personnage pêche sur le petit ressaut de la

falaise tandis qu'une dame se tient sous le mimosa géant. Dans le ciel moutonneux tournoie un oiseau blanc et noir. Ce tableau n'est pas sans rappeler les scènes des lanternes magiques.

#### · Frise verticale:

Cette frise florale semble combler un "vide" près de la deuxième porte. Il s'agit d'une longue tige noire ondulée supportant des feuilles et des fleurs faites au pochoir. Chaque fois, l'auteur a groupé deux feuilles et une fleur qu'il a disposées par alternance de chaque côté de la tige. Il a ensuite terminé sa frise par trois fleurs au sommet de la tige. Cette frise est pratiquement monochrome puisque l'auteur n'y a décliné que des tons de brun sur fond blanc, fond lui même limité par un simple liséré noir.

#### · Les colonnes :

Il s'agit de colonnes à chapiteaux corinthiens puisque l'auteur a très visiblement représenté des feuilles d'acanthes. Ces colonnes bicolores (beige/blanc cassé) sont surmontées d'une petite fleur jaune faite au pochoir et supportent une frise florale également faite au pochoir.



Fig.3 - Le panneau n°9 (photo Roland Rouziès)

## C. STYLES ET TECHNIQUES

#### · Les couleurs :

Qu'il s'agisse des tableaux ou des panneaux, les couleurs utilisées sont plutôt ternes, dans les tons gris, brun-rouge, beige et vert sombre. Déjà peu éclatantes au départ, elles ont encore terni par le peu d'entretien prodigué.

#### · La touche:

La touche utilisée par l'auteur est assez grossière. On remarque notamment des empâtements dans les tableaux A et B. Par contre, les panneaux sont beaucoup mieux peints. Cela peut venir, d'une part, de leur plus grand format qui autorise plus de minutie et d'autre part, de l'utilisation du pochoir qui introduit plus de rigueur dans la composition.

#### · L'utilisation du pochoir :

Cette technique du pochoir se remarque surtout dans le dessin des feuilles des panneaux. En premier lieu, toutes les feuilles d'un même panneau sont superposables, à l'exception de celles des panneaux 1, 2 et 9 représentant des feuilles de laurier, peintes à la main. On discerne une accumulation de pigment au bord des feuilles ainsi dessinées. Enfin, les feuilles présentent quelquefois des "bavures" comme si on avait retiré le pochoir trop rapidement ou encore une sorte double empreinte formant halo.

L'auteur a également utilisé le pochoir dans le tableau B pour les deux fleurs (rappelant les deux frises florales décrites plus haut) et pour les deux oiseaux.

Les deux frises florales sont sans aucun doute les deux plus beaux exemples de pochoirs de cette grande salle. Elles sont en quelque sorte la finition de toute la décoration murale et la rigueur donnée par le pochoir leur permet de mieux contraster avec le foisonnement des tableaux et des panneaux.

Tous ces arguments nous permettent en outre de conclure à un même auteur pour l'ensemble de la décoration de la salle.

## · Lumière et perspective

L'auteur a bordé d'un liséré noir le côté beige des colonnes pour accentuer l'effet d'ombre. Les deux fenêtres de la pièce ont été prises comme source de lumière mais on note deux "erreurs" dans la représentation de celle-ci. Les colonnes que l'auteur a cherché à représenter en perspective cavalière, reposent sur un soubassement de faux marbre rouge-orangé. Cependant, deux colonnes semblent flotter à cause d'une erreur de perspective.

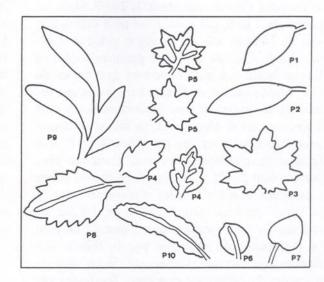


Fig.4 - Les différentes feuilles végétales représentées

#### D. L'ESPACE

Ce qui frappe le plus lorsque l'on regarde la pièce dans son intégralité, c'est l'absence de tout vide. L'auteur semble avoir tiré parti de tout l'espace, allant même jusqu'à recouvrir d'un badigeon vieux rose uniforme la cheminée et les poutres pour qu'elle se fondent avec le reste de la pièce et ne donnent pas une impression de nudité par rapport au reste.

Les panneaux se distinguent des tableaux premièrement par leur format. Ils dépassent en effet facilement le mètre de côté tandis que les tableaux tournent autour des 70 cm de côté. De plus, alors que leurs cadres se réduisent à un simple liséré noir, ceux des tableaux sont d'une part moulurés (tableaux A et B), d'autre part bicolores (blanc et gris-bleu pour les tableaux A et B, jaune et noir pour le tableau C). En outre, l'auteur a toujours placé les tableaux au-dessus des portes tandis que les panneaux courent sur tous les murs. Enfin, dernière différence, on peut constater que les éléments vivants sont absents de tous les panneaux (à part dans le panneau l mais il s'agit de gibier déjà tué) alors que dans deux tableaux sur trois il y a la présence d'animaux (une chèvre et trois oiseaux) ou même d'hommes (dans le tableau C).

L'auteur n'a utilisé que quatre modèles de feuilles dans les neufs panneaux de la grande salle. Nous pouvons en effet voir que le laurier se retrouve dans les panneaux 1, 2 et 9. Dans les panneaux 3 et 5, par contre, on peut distinguer, soit de l'érable, soit de la vigne puisque d'une part les feuilles du troisième panneau sont d'un format beaucoup plus important que celles du cinquième panneau et, d'autre part, parce que les feuilles de ce dernier sont de deux couleurs c'est à dire rousses ou bien vertes. La même remarque peut être faite pour les panneaux 4 et 8. Les feuilles du quatrième panneau, beaucoup plus petites, font plutôt songer au feuillage du chêne vert tandis que les feuilles représentées sur le huitième panneau serait plutôt de l'ordre du châtaignier. Le sixième panneau quant à lui peut se rapprocher du septième par le format des feuilles représentées. Cependant, il est aisé de discerner la différence des deux feuillages car dans le panneau 7, l'auteur a nettement dessiné ses feuilles en forme de coeur ce qui n'est pas le cas dans le panneau 6. On peut donc penser qu'il a voulu représenter dans un cas, des feuilles de chêne kermès ou de houx, dans l'autre cas des feuilles de lierre.

La symbolique de ces feuillages est pratiquement impossible à discerner. On peut cependant remarquer que le laurier revient dans trois panneaux où il est question de chasse, de science et de musique. Cela peut être fortuit quoiqu'on pense aux lauriers qui ornent le front des poètes, des savants et des chasseurs : peintures du Vallon Saint Clair, Géménos (inédit) et gravures de l'agachon de Ceyreste ('A.Acovitsioti-Hameau 1995).

En regardant la pièce dans son ensemble, on s'aperçoit que l'auteur ne semble pas avoir placé les panneaux au hasard. Si l'on prend pour axe central les deux fenêtres de cette salle, on se trouve en présence de deux espaces bien distincts.

Le premier, à droite de l'axe, semble plu-tôt dévolu aux hommes tandis que l'autre, à gauche de l'axe, semble plutôt pencher vers la féminité. Les panneaux 1, 2, 3 et 4 présentent de fait des activités plus "masculines" que tous les autres panneaux. On peut ainsi citer la chasse, les sciences, la technique du bâtiment et le jardinage. De plus, on peut remarquer que la frise florale de la partie gauche ne se répète pas dans la partie droite. Bien sûr, ce fait pourrait être imputé à un oubli de l'auteur ou à un manque de place mais il est toujours intéressant de le noter. Les panneaux de la partie gauche quant à eux représentent majoritairement des instruments de musique (panneaux 5, 8 et 9) et des éléments bucoliques ou essentiellement féminins comme la quenouille du panneau 6. On pourrait aussi tracer un axe de symétrie perpendiculaire au premier et qui passerait par le panneau 7 et la cheminée. Il diviserait ainsi la grande salle en quatre parties symétriques comportant toutes deux panneaux. Cela montrerait un certain équilibre de l'organisation de la pièce puisque le panneau 7 serait l'exact pendant de la cheminée.

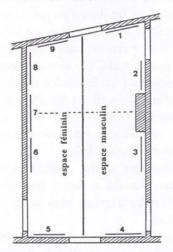


Fig. 5 - Division de la salle en deux espaces

La division de la salle en deux espaces, masculin et féminin, suggère peut-être l'aménagement antérieur de celle-ci : la place du mobilier par exemple. On note aussi que le côté féminin de la pièce a un accès direct à la cuisine actuelle. Il est vrai qu'on ne peut être certain de tels arguments faute de connaître la disposition initiale des pièces.

#### Note

Les fresques ont été décrites et pour certaines relevées sur vinyle avec l'aide de Virginie Riou

#### Bibliographie

'A.Acovitsioti-Hameau -1995- Deux aménagements cynégétiques dans des structures d'épierrement, Cahier de l'ASER n°9, pp.95-99

## LES PIERRES A FUSIL ET A BRIQUET DE L'ERMITAGE DE SAINT-QUINIS (Camps-la-Source)

## Cyrille CHOPIN \*

Au milieu de l'abondant mobilier archéologique recueilli autour de l'ermitage de Saint-Quinis, un lot de 43 pièces lithiques semble ne pas appartenir à la Préhistoire. Son étude met en lumière les caractéristiques de telles pièces montrant qu'il s'agit en fait de pierres à fusil ou à briquet. Leur origine, les modalités de leur taille, les transformations de certaines d'entre elles sont évoquées.

#### A. INTRODUCTION

Les ramassages de surface effectués autour de l'ermitage de Saint-Quinis à Camps-la-Source par l'actuel locataire des lieux ont prouvé une intense occupation du site par l'homme de la Préhistoire à nos jours. Un lot de 43 outils en silex taillé a notamment été recueilli. La nature du matériau taillé ainsi que la régularité des re-

touches observées sur les pièces les moins utilisées permettent de les comparer à des outils préhistoriques. Plusieurs armatures de flèches attribuées au Néolithique ont d'ailleurs été trouvées sur le site et étudiées par Ph.Hameau. Elles auraient pu constituer un indice de datation pour les 43 autres éléments lithiques. Cependant plusieurs observations nous font douter d'une telle ancienneté.

<sup>\* 5-7</sup> rue du docteur Barbaroux 83170 Brignoles

En effet, à une exception près, aucune de ces pièces n'est patinée, même partiellement ou légèrement. Or, ces objets ont été récoltés en surface. Ils ont donc été exposés à la lumière, considérée comme le principal facteur d'apparition et de développement de la patine. Il faut peut-être admettre que ces pièces n'ont pas été suffisamment exposées à la lumière. C'est possible. En effet, l'un des types de silex identifiés a également été employé durant la Préhistoire en Provence. Il s'agit d'un silex blond probablement originaire du Vaucluse. Or, sur tous les sites de plein-air où il a été recueilli, les surfaces de ce silex resté très longtemps à l'air libre sont généralement recouvertes d'une patine blanche parfois si développée qu'elle ne permet plus de voir la teinte originelle de la matière. Si les 43 pièces lithiques de Saint-Quinis ne présentent pas cette patine, il faut les supposer, soit enfouies de très longue date, soit débitées à une date relativement récente.

Le débitage des supports de ces pièces constitue également une originalité. En effet, la production de lames très robustes (environ 7 mm d'épaisseur) ou d'éclats à deux surfaces d'éclatement, trapus et épais, (environ 7 mm d'épaisseur) par percussion directe très dure est inconnue en Provence durant la Préhistoire. Il en est de même de la sélection systématique de la partie mésiale des lames (fractionnement par percussion bipolaire très dure), étape préalable à leur retouche. Ce n'est pas une pratique rattachable à la Préhistoire

Enfin les traces d'utilisation observables sur ces pièces n'ont pas d'équivalent sur les outils préhistoriques. C'est le cas des minuscules enlèvements de silex qu'on y observe, sur des surfaces éloignées du bord (observation à la loupe binoculaire, grossissement 40 fois). Ces enlèvements sont très probablement le résultat d'un contact très localisé entre le silex et un corps très dur. Une autre trace d'usure visible sur ces outils est l'écrasement du bord visible sur une majorité de pièces. Cela pourrait être confondu avec l'esquillement observé sur certaines pièces préhistoriques dites pièces esquillées. Cependant, l'écrasement du bord doit être distingué de l'esquillement. L'étendue de l'écrasement du bord est ici nettement plus marginale. Sa localisation, dans des endroits parfois concaves, suppose un contact ponctuel difficilement concevable avec un objet en pierre. En outre, les bords écrasés ne sont pas systématiquement opposés deux à deux comme c'est souvent le cas pour les bords esquillés. En effet, l'écrasement d'un bord semble le résultat probable d'une percussion simple tandis que l'esquillement accompagne une percussion bipolaire.

Un très bon état de conservation du silex, une technique d'obtention des outils et un usage de ceux-ci inconnus pendant la Préhistoire dans notre région, sont autant d'éléments qui permettent de considérer ces pièces comme relativement récentes.

Les techniques et les traces d'utilisation observées n'écartent pas l'hypothèse d'un emploi du métal comme percuteur ou comme élément percuté. Le caractère supposé récent de ces pièces et leur percussion probable avec un objet métallique permettent de considérer ces pièces comme des pierres à fusil ou à briquet. Cette hypothèse n'est pas démentie par l'examen des pièces. Les dimensions de leurs supports sont relativement normalisées. Ces outils comportent au moins une face plane (revers de la partie mésiale des lames ou avers des éclats) et opposent un bord rectiligne et fin à un bord plus épais et souvent retouché. Or, lors du contact entre la pierre à fusil et la platine, l'étincelle est créée d'autant plus facilement que le bord percuté est rectiligne et fin. En outre, il est nécessaire que la pierre à fusil ne bouge pas lors du choc. Les pièces de Saint-Quinis semblent remplir les exigences de mise à feu (bord rectiligne et fin) et d'emmanchement (bord épais, surface plane) d'une pierre à fusil.

En conséquence, le lot des 43 pièces en silex taillé recueilli à Saint-Quinis peut donc être considéré comme homogène, de datation relativement récente, et composé de pierres à fusil ou à briquet.

## B. DESCRIPTIONS DES PIERRES A FUSIL

Malgré sa datation récente, la pierre à fusil est un outil en silex taillé et peut, comme tel, être décrit comme l'est un outil préhistorique. Une nomenclature propre à la pierre à fusil existe pourtant (J.Emy 1978 p.165) et les descriptions de cet outil qu'en feraient un archéologue et un fabricant ne sont pas équivalentes (fig.1). Il n'est donc pas possible d'employer l'une pour l'autre. La dénomination en usage parmi les archéologues décrit le support de l'outil en fonction de

son détachement et la retouche en fonction de ce support. La nomenclature des pierres à fusil décrit l'outil dans la position où il se trouve lors de son usage. Elle ne s'inquiète pas des relations des différentes parties de la pierre à fusil avec son support. Ce système, très précis, ne peut cependant pas être employé tant que l'emmanchement de la pierre nous est inconnu:. En effet, pour un même type de pierre, le dessus peut constituer le dessous et inversement. En outre, dire qu'une pierre est à deux mèches signifie-t-il que la pierre peut être retournée ou que le talon est brut ? Ce système présente donc des ambiguïtés. En raison de sa relative "neutralité", il semble donc préférable d'adopter la nomenclature archéologique pour la compléter ensuite, si cela est possible, par l'autre approche, descriptive. Il serait ainsi possible de rendre compte à la fois de la fabrication de la pierre à fusil et de son usage.

## C. DES PIERRES A FUSIL ORIGINAIRES DU BERRY

## 1. Origine

Une matière première que nous avons nommée type A constitue le support de la majorité des pierres étudiées (27/43) (tabl. A et planches I, II). Il s'agit d'un silex translucide blond à inclusions blanchâtres floconneuses dont les rognons sont entourés d'un cortex très fin. Ce matériau siliceux n'est présent sur aucun site préhistorique du Centre-Var. Il ne peut pas être confondu avec une des matières siliceuses locales. Il n'a aucun équivalent, à notre connaissance, avec les matériaux siliceux les plus couramment employés en Provence durant la Préhistoire. En aucun cas, on ne pourrait le confondre avec le silex blond originaire du Vaucluse. Pour toutes ces raisons, nous lui avons supposé une origine lointaine. L'ampleur de la production et de la diffusion des pierres à fusil en silex blond du Berry signalée par J.Emy (1978 pp.147-151) a orienté nos recherches sur l'origine de ce matériau dans cette direction. L'examen des déchets de taille du hameau de Porcherioux (Meusnes, Loir-et-Cher), l'un des principaux centres de production de pierres à fusil du Berry, que nous avons personnellement visité, nous a permis d'établir une origine berrichone pour le matériau de ces 27 pier res.

## 2. Techniques employées

Ces pierres ont en grande majorité pour support des lames (19/27) d'une épaisseur de 7mm environ. Le débitage de ces lames est difficilement restituable. En effet, les lames sont systématiquement fragmentées avant d'être retouchées. Seule est conservée la partie mésiale. Sans lame entière et sans talon, la technique de détachement de ces lames ne peut guère être appréhendée. Un talon est observable mais il s'agit du talon d'un éclat (Saint-Quinis (StQ) n°27, planche II n°11). Il a été détaché par une percussion dure (cône incipient, cône de percussion très saillant et ridé), probablement avec un percuteur en métal. La fragmentation des lames semble également être effectuée à l'aide d'un outil très dur comme le laissent supposer les cônes incipients observés sur l'une des pierres (StO n°15, planche II n°6). L'opposition entre ces cônes incipients et le cône de fracturation permet de conclure à un détachement par percussion bipolaire.

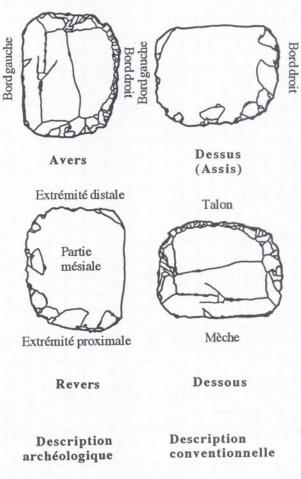


Fig.1 - Vocabulaire comparé pour décrire une pierre à fusil

1   1/9	Numéro	Illustration		Couleur (code Cailleux)	Support		Longueur	Largeur	Epaisseur	Retouche			e	Bord écrasé				7 =	nstituable		iciels
No.   No.			Type de matière			Fragment				Epaisseur	Proximale	Distale	Bord gauche	Bord droit	Extr. proximale	Extr. distale	Bord gauche	Bord droit	Mèche et sens de dé- tachement du support	Forme initiale reconstituable	Reprise
3	1	1/9	Α	P75	Lame		33	26	7									Pa	oui		
A	2	I/11	Α	R73	Lame	?	22	33	8									P	oui		
S	3	I/13	Α	P70	Lame	?	28	26	6									Pa	oui		
Column   C	4	I/10	Α	P75	Lame		27	21	5									Pa	oui		
The color of the	5	I/14	Α	P51	Eclat		24	15	7									Pa			
S	6	I/15	Α	P71	Eclat		23	24	6			•	•	•				?			
9	7	_	Α		Eclat				7		•	•						?			
10										•	?	•	•	•			•	?			
11   1/12   A   R73   Eclat   38   33   11					Eclat					•								Pa	oui		
12	-	-	Α						4				•						oui		
13   1/2   A   P71   Lame   1/4   19   6   • • • • • • • • • • •   ?   0     14   1/1   A   P71   Eclat   29   19   9   • • • • • • • • • • • • • • • •			A		Eclat		38	33	11	•		•	•					?		•	
14	_		A		Lame		15	19	4	•	•	?	?					?			
15	13		Α		Lame		14	19	6	•			•		•	•		?			
16	_		A		Eclat		29		9	•	•		•					Pa	oui	•	
17	_				Lame		21	22	8	•	•	•		•							
18	_					?	20			•	?	•	•				•				
19	_						20					•	•								
20			Α		Eclat	?	15	19	7				•			•	•	?		•	
21         III/2         A         P71         Eclat         30         22         12         •         •         •         •         Poui         •           22         III/5         A         P71         Eclat         28         18         6         •         •         •         •         Pa         •           23         III/8         A         P73         Eclat         ?         29         22         11         •         •         •         •         ?         •         ?         2         2         11         •         ?         •         •         ?         •         ?         2         2         11         •         ?         •         •         ?	_		Α		Eclat		24		6	•	•		•		•	•	•	?			
22         II/5         A         P71         Eclat         28         18         6         •         •         •         •         Pa         •           23         II/8         A         P73         Eclat         ?         29         22         11         •         •         •         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         .         .         ?         .         .         ?         ?         .         ?         ?         .<	_								9	•	•		•			•		Pa	oui		
23   II/8   A   P73   Eclat   ?   29   22   11   • ?   • • • ?   • • ?     24   II/9   A   P71   Eclat   • 13   18   6   ? • • • • ?   • • ?     25   II/10   A   P71   Eclat   • 17   17   9   ? • ?   ?   ? • ?   ?   ?   ?   ?   26   II/12   A   P51   Eclat   22   20   9   • • • • • • •   ?   ?   *   ?   *   ?   *   ?   *   ?   *   ?   *   ?   ?	-		A					22	12	•			•			•		?	oui	•	•
24         II/9         A         P71         Eclat         • 13         18         6         ? • • • • • ?         ? • ?         ?         2         2         2         2         11/10         A         P71         Eclat         • 17         17         9         ? • • ?         ? • ?         ?         • ?         2         2         2         9         • • • • • ?         ?         • ? </td <td></td> <td></td> <td>A</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>28</td> <td></td> <td>6</td> <td>•</td> <td></td> <td>•</td> <td>•</td> <td>•</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Pa</td> <td></td> <td></td> <td></td>			A				28		6	•		•	•	•				Pa			
25         II/10         A         P71         Eclat         •         17         17         9         ?         •         ?         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         ?         •         •         ?         •         •         •         •         ?         •         •         •         •         •         ?         •	-		A			?			11	•	?		•	•	?	•	•	?	9 11		
26         II/12         A         P51         Eclat         22         20         9         •         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         •         ?         •         •         •         •         ?         •         •         •         ?         •         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •         ?         •         •			A		Eclat	•	13		6	?	•					•	•	?			
27         II/11         A         P51         Eclat         24         27         11         •         •         •         •         •         P         oui           28         III/1         B         S51         Eclat*         18         24         7         •         •         •         P         oui           29         III/3         B         R70         Eclat*         17         24         7         •         •         •         P         oui           30         III/5         B         R51         Eclat*         19         25         9         •         •         •         P         oui           31         III/7         B         N51         Eclat*         22         25         9         •         •         •         ?         oui           32         III/2         C         T92         Eclat*         17         27         7         •         •         •         P         oui           33         III/4         C         T92         Eclat         20         23         7         •         •         •         P         oui           34			Α	P71	Eclat	•	-	17	9	?	•	?	•	?		?	•	?			
28         III/1         B         S51         Eclat*         18         24         7         • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			A					100000		•	•		•			•	•				•
29         III/3         B         R70         Eclat*         • 17         24         7         • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	-									0	•	•	•	•							•
30         III/5         B         R51         Eclat*         19         25         9         •			_			$\sqcup$		_		•			•	•	•				oui		
31         III/7         B         N51         Eclat*         22         25         9         •         •         •         •         ?         oui           32         III/2         C         T92         Eclat*         17         27         7         •         •         •         P         oui           33         III/4         C         T92         Eclat         20         23         7         •         •         •         P         oui           34         III/6         D         M77         Eclat         21         30         7         •         •         •         P         oui           35         III/10         E         N53         Eclat         12         21         7         •         •         •         P         oui           36         III/8         B         R70         Eclat         18         27         8         •         •         P         oui           37         III/9         F         N73         Eclat         28         18         8         •         •         •         ?         •           38         III/11         G						•				•	•	•	•								
32         III/2         C         T92         Eclat*         17         27         7         • • • • • • • • • • • • • • • • • • •										•	•	•	•	•	•				oui		
33         III/4         C         T92         Eclat         20         23         7         •         •         •         •         P         oui           34         III/6         D         M77         Eclat         21         30         7         •         •         •         P         oui           35         III/10         E         N53         Eclat         12         21         7         •         •         •         P         oui           36         III/8         B         R70         Eclat         18         27         8         •         •         P         oui           37         III/9         F         N73         Eclat         28         18         8         •         •         P         oui           38         III/11         G         N71         Eclat         24         29         8         ?         •         •         ?           39         IV/1         C         T92         Eclat         19         41         13         •         •         •         P           40         IV/2         H         S31         Casson         38			_							•	•		•	•	•	•	•				
34         III/6         D         M77         Eclat         21         30         7         •         •         •         •         •         Poui           35         III/10         E         N53         Eclat         12         21         7         •         •         •         Poui           36         III/8         B         R70         Eclat         18         27         8         •         •         •         Poui           37         III/9         F         N73         Eclat         28         18         8         •         •         •         ?         •           38         III/11         G         N71         Eclat         24         29         8         ?         •         •         ?           39         IV/1         C         T92         Eclat         19         41         13         •         •         •         P           40         IV/2         H         S31         Casson         38         23         9         •         •         •         P           41         IV/3         ?         R73         Eclat         22         23									1000	•	•	•	•		•			-			
35         III/10         E         N53         Eclat         12         21         7         • • • • • • • • • P         oui           36         III/8         B         R70         Eclat         18         27         8         • • • • • • P         P         oui           37         III/9         F         N73         Eclat         28         18         8         • • • • • • P         •         •         ?         •           38         IIII/11         G         N71         Eclat         24         29         8         • ?         •         •         ?           39         IV/1         C         T92         Eclat         19         41         13         •         •         •         P           40         IV/2         H         S31         Casson         38         23         9         •         •         •         •         P           41         IV/3         ?         R73         Eclat         22         23         14         •         •         •         •         P										•	•	•	•		•						
36         III/8         B         R70         Eclat         18         27         8         •         •         •         P         oui           37         III/9         F         N73         Eclat         28         18         8         •         •         •         ?         •           38         III/11         G         N71         Eclat         •         24         29         8         •         •         •         •         ?           39         IV/1         C         T92         Eclat         19         41         13         •         •         •         P           40         IV/2         H         S31         Casson         38         23         9         •         •         •         P           41         IV/3         ?         R73         Eclat         22         23         14         •         •         •         •         P	_												•						-		
37         III/9         F         N73         Eclat         28         18         8         •         •         •         ?         •           38         III/11         G         N71         Eclat         •         24         29         8         •         ?         •         •         ?           39         IV/1         C         T92         Eclat         19         41         13         •         •         •         P           40         IV/2         H         S31         Casson         38         23         9         •         •         •         Pa         •           41         IV/3         ?         R73         Eclat         22         23         14         •         •         •         •         P								7.00000			•		•								
38     III/11     G     N71     Eclat     • 24     29     8     • ?     • • ?       39     IV/1     C     T92     Eclat     19     41     13     • • • • • • P       40     IV/2     H     S31     Casson     38     23     9     • • • • • • • • P       41     IV/3     ?     R73     Eclat     22     23     14     • • • • • • • • P											•		0						oui		
39         IV/1         C         T92         Eclat         19         41         13         •         •         •         P           40         IV/2         H         S31         Casson         38         23         9         •         •         •         Pa         •           41         IV/3         ?         R73         Eclat         22         23         14         •         •         •         •         P			_						_		•			_						•	•
40     IV/2     H     S31     Casson     38     23     9     •     •     •     Pa     •       41     IV/3     ?     R73     Eclat     22     23     14     •     •     •     •     •     P						•	10000		- 'A'A			•	•			•	•				
41 IV/3 ? R73 Eclat 22 23 14 • • • • • P			_											•	•			-			
														-						•	
42 IV/4 I P22 Cosses 44 07 14			_						_		•		•	•	•	•		_			
42     IV/4     I     R33     Casson     44     27     14     •     •     Pa       43     IV/5     J     R51     Casson     28     19     12     •     •     •     •     Pa						-							_	-	-						

P : Perpendiculaire ; Pa : Parallèle ; Eclat \* : Eclat issu du revers d'un autre éclat

Tableau A

Ces indications concernant le débitage et la fracturation des lames sont similaires aux observations réalisées dans le Berry. En effet, un marteau en acier à deux têtes pointues (fendeur) servait au détachement des lames. Enfin, la fragmentation des lames était réalisée sur un ciseau, ancré dans un établi en bois, par contrecoup, à l'aide d'un petit marteau à tête circulaire en acier (roulette) (J.Emy 1978 pp.86-87). La retouche de ces pierres est en général directe, semiabrupte à abrupte. Elle affecte le ou les bords des lames. La technique de retouche ne peut être précisée. Les cônes incipients observés sur le revers d'une des pierres (StQ n°19, planche II n°1) sont associés à un bord écrasé concave. Il est cependant difficile d'associer ce témoignage d'une percussion dure à la retouche de cette pièce plutôt qu'à son usage probable, à un moment donné, comme pierre à briquet.

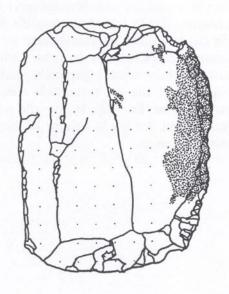
## 3. Types, armes équipées et emmanchement

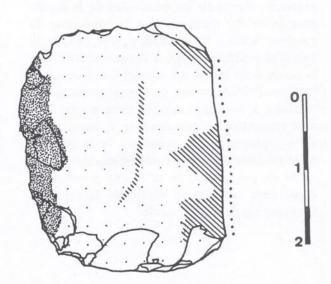
L'identification des types de pierres à fusil n'est pas sans problème. La première difficulté réside dans l'absence quasi-complète d'information concernant les pierres qui ne sont pas destinées à l'armée. La seconde tient à l'évolution de l'armement. Ainsi, une pierre de même type, de mêmes longueur et largeur, aurait équipé un fusil en l'an VII et un pistolet en 1816 (Emy 1978 p.167-168). Par conséquent, il paraît impossible de préciser le type d'arme correspondant avec le type de pierre à fusil considéré. Cependant, il nous semble possible de dissocier les pierres à fusil destinées à l'usage militaire des autres pierres en raison de l'extrême normalisation des premières.

Peu de pierres originaires de Saint-Quinis sont suffisamment bien conservées pour permettre cette distinction (4). Parmi celles-ci, trois (StQ n°1, 3 et 4, planche I n°9, 13 et 10) appartiennent à un même type. Il s'agit de pierres à talon rond et mèche unique, appelées "grandes fines ordinaires". La longueur de leur mèche est largement supérieure aux standards exigés par les institutions militaires. C'est pourquoi, elles ont probablement été employées à un autre usage. Plus grandes que leurs homologues militaires destinées à équiper des fusils, il est probable qu'elles étaient également montées sur des fusils plutôt que sur des pistolet. La dernière pierre (StQ n°2, planche I n°11) n'est assimilable à aucun des types décrits en raison de la position distale et non pas latérale de la mèche (récupération d'un déchet de fragmentation d'une lame ?). Les dimensions importantes de cette pierre permettent d'aboutir aux mêmes conclusions que précédemment : elle n'aurait pu être en usage dans l'armée. Sa confection particulière pourrait également être un argument en ce sens.

La pierre appelée StQ n°1 (planche I n°9) permet de décrire l'emmanchement de la pierre à fusil dans l'étau du chien (fig. 2 et 3). En effet, les traces de minuscules détachements de silex décelées sur le revers attestent que l'assis de la pierre correspondait au revers de la lame. Les mêmes traces, sensiblement alignées, ont été observées au milieu du revers. Elles pourraient marquer la limite de la gaine métallique nécessaire au bon maintien de la pierre dans l'étau du chien.

Fig.2 - Description de la pierre STQ n°1 en trame serrée : surface patinée, en trame lâche : surface non patinée, en hachures : micro-enlèvements de surface, ligne pointillée : émoussé du bord





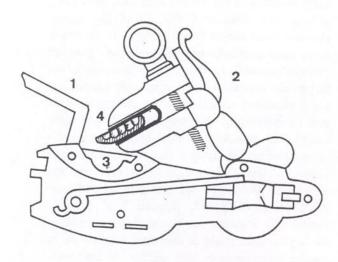


Fig.3 - Mécanisme de mise à feu d'un fusil 1. platine, 2. chien, 3. bassinet, 4. pierre à fusil

#### 4. Datation

Une datation précise des pierres à fusil se heurte aux problèmes rencontrés lors de l'identification des armes équipées par les types de pierres identifiés à Saint-Quinis. Les tentatives de datation sont également gênées par une certaine inertie technique dont font montre les "caillouteux" du Berry. Ainsi, en l'an V, les normes des pierres à fusil destinées à l'armée sont modifiées pour s'adapter aux habitudes techniques de ces producteurs (J.Emy 1978 p.167).

Une des pièces pourtant (StQ n°1, planche I n°9 et fig.2) pourrait constituer un indice de datation. La mèche de cette pierre est arrondie à ses deux bouts. Or, un règlement militaire de 1792 préconise d'arrondir les extrémités de la mèche pour éviter des accidents lors de l'ouverture du bassinet. Selon J. Emy (1978, p.349), ce type de retouche pourrait être lié à l'emmanchement de la pierre dont l'avers du support constituerait le dessous. Précédemment, un emmanchement très similaire a été supposé pour cette pierre. Elle n'est probablement pas destinée à équiper une arme réglementaire. Cependant, le rapprochement possible du type d'emmanchement avec le mode de préparation de la mèche pourrait indiquer que cette pierre aurait été fabriquée à l'extrême fin du XVIIIe siècle.

D'autres pierres dont certaines sont également des grandes fines ordinaires (StQ n°3 et 4, planche I n°13 et 10) portent des traces de minuscules détachements de silex sur le revers. Ceux-ci évoquent un type d'emmanchement identique. Cependant, la reprise de leur mèche ne permet pas d'en connaître la morphologie. Il n'est donc pas assuré que ces pierres appartiennent à une période identique. Enfin, des traces de détachements superficiels se rencontrent également sur l'avers de certaines pierres à fusil (par exemple StQ n°15, planche II n°6). Par conséquent, il est bien possible que les 27 pierres en silex du Berry ne datent pas toutes de la même époque.

#### 5. Reprise

De nombreuses pierres ont été retouchées à plusieurs reprises (13/27). Une pierre (StQ n°3, planche I n°13) montre clairement le changement de fonction qui accompagne la reprise. La pierre a servi de pierre à fusil comme le montrent les minuscules détachements de silex sur son revers. Toutefois, la retouche de la mèche recoupe ces détachements. Or, les enlèvements postérieurs confèrent au bord une allure concave impropre à la production d'une étincelle sur une platine. Après reprise, une autre pierre (StQ n°4, planche I n°10) montre un bord écrasé par des chocs répétés sur les trois-quarts de sa périphérie. Associé à des bords non rectilignes, concaves ou convexes, cet écrasement ne peut pas être la manifestation de l'usure d'une pierre à fusil. Il est préférable de le considérer comme le résultat de l'usage de la pierre comme pierre à briquet. La reprise des pierres à fusil n'est donc pas forcément un affûtage. Elle peut marquer un changement de fonction.

Il faut cependant préciser que, pour la majorité des pierres qui ont probablement servi de pierres à briquet (10/12), il n'est pas possible de démontrer que le support a précédemment été employé comme pierre à fusil. Seule, l'observation de minuscules enlèvements superficiels paraît pouvoir l'établir. Or, elle est susceptible d'être limitée par la reprise. En effet, la nouvelle retouche et l'écrasement des bords altèrent les bords originels de la pierre.

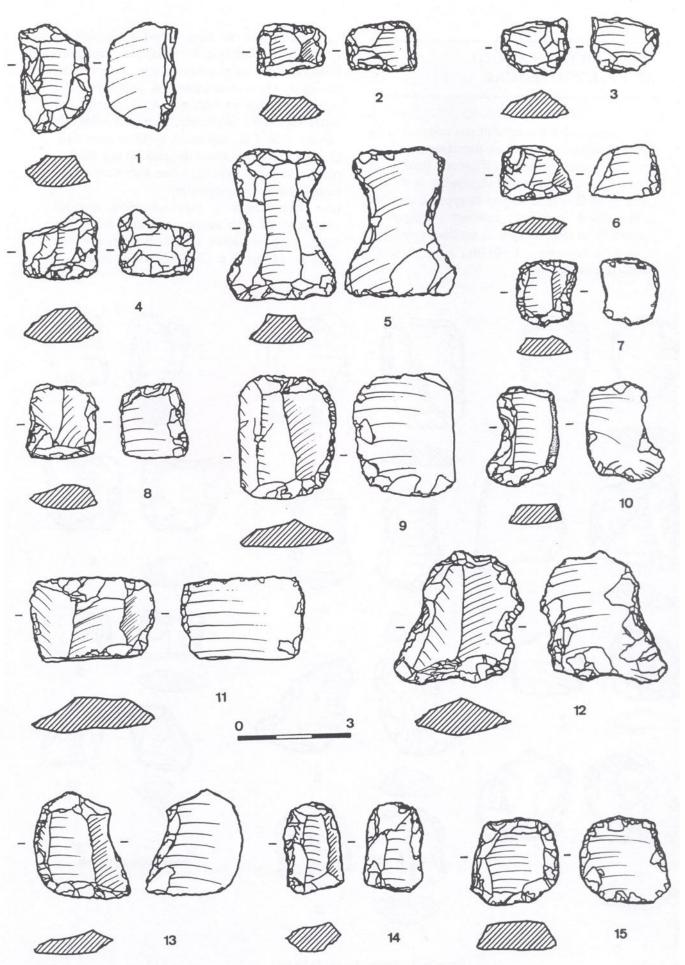


Planche I : Pierres à fusil du Berry

## D. DES PIERRES A FUSIL DE TYPE PROVENCAL

Les pierres à fusil qui ne sont pas originaires du Berry se distinguent de ces dernières par l'emploi de types de silex différents (tabl.A et planche III). Ces types sont au nombre de 4 : nos types B, C, D et E. L'origine du type D, un silex jaune pâle à inclusions opaques (vestiges de fossiles?), et celle du type E, un silex gris-clair, nous sont inconnues. Celle des types B et C nous est plus familière

Le premier est un silex blond probablement originaire du Vaucluse. Le second ne semble attesté (à notre connaissance) que sur les communes de Murs et de Gordes dans le même département. C'est un silex noir à gris-sombre qui laisse apparaître de minuscules points noirs à la lumière quand la section est suffisamment fine. Ces deux derniers types de matière ont été employés durant la Préhistoire en Provence et notamment dans le Centre-Var.

Les neuf pierres à fusil en silex supposé provençal ont pour support un éclat. Parmi ces éclats, cinq sont issus de la face inférieure d'un autre éclat (silex B et C). En raison de la retou-

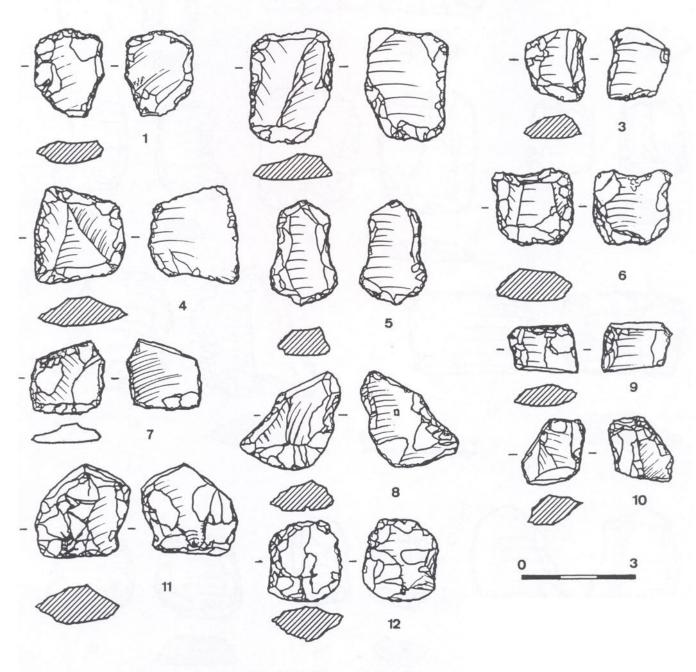


Planche II: Pierres à fusil du Berry

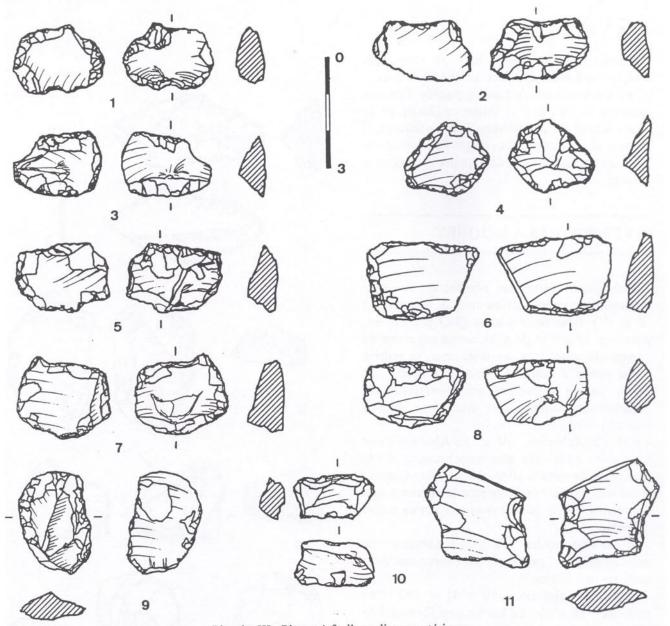


Planche III : Pierres à fusil sur divers matériaux 1 à 5 et 7 : silex provençaux - 6 et 8 à 10 : autres types de silex

che des talons de ces éclats, les remarques sur leur débitage sont limitées. Les talons observés sont lisses (3) ou dièdres (2). Le point de percussion est situé très en retrait du front de taille. C'est pourquoi les éclats sont trapus (largeur moyenne -25 mm- supérieure à la longueur moyenne -18 mm-) et épais (épaisseur moyenne=7,5 mm). Observables sur deux talons, les cônes de percussion sont saillants et entourés d'une auréole de fissuration presque complète. Ces éclats ont donc été détachés par percussion directe dure.

La morphologie de l'éclat n'est guère modifiée lors du façonnage de la pierre à fusil. L'extrémité distale, utilisée comme mèche, est laissée brute ou peut être légèrement retouchée. Le talon est repris par une retouche inverse afin de régulariser la partie destinée à être emmanchée.

En raison de la forte convexité du revers de l'éclat, il est probable que l'avers a servi de dessous. La fonction de ces pierres ne peut guère être davantage précisée. Aucune surface ne porte de minuscules enlèvements de matière à l'inverse de certaines pierres du Berry. Est-ce le résultat d'une utilisation différente ? Il convient d'être prudent. En effet, il semble difficilement envisageable, de connaître l'arme qu'équipe un type de pierre à fusil. En outre, les différences observées entre les différents groupes de pierres à fusil ne sont peut-être pas liées à des fonctions différentes. Ces différences pourraient aussi être interprétées en terme de chronologie. L'absence d'étude concernant la production de pierres à fusil en Provence rend délicate encore toute datation de ce type de pierre.

Certaines pierres à fusil tirés de silex provençaux ont été réutilisées en pierre à briquet (5/9). Cette reprise n'est accompagnée d'aucune retouche si bien que la forme originelle de la pierre à fusil est identifiable. Par conséquent, il ne peut être question d'envisager l'utilisation directe de ces éclats comme support de pierres à briquet.

## E. LES PIERRES A BRIQUET

Les dernières pierres, au nombre de six, sont difficilement interprétables (tabl.A et planches III et IV). Pour deux pierres (StQ n°37 et 41, planches III n°9 et IV n°3), aucun argument ne permet de confirmer ou d'infirmer la reprise d'une pierre à fusil en pierre à briquet. Les autres pierres présentent des caractéristiques difficilement compatibles avec leur emploi comme pierre à fusil:

- StQ n°39 (planche IV n°1): Absence d'une face plane (difficulté d'emmanchement). Cette pierre, taillée dans le silex noir de Murs-Gordes, a des dimensions beaucoup plus importantes que les pierres à fusil qui ont pour support ce même matériau.
- StQ n°40 (planche IV n°2) : Absence d'un bord rectiligne : problème pour créer une étincelle sur une platine.
- StQ n°42 (planche IV n°4) et StQ n°43 (planche IV n°5) : Le bord écrasé, susceptible d'être la mèche, est insuffisamment fin (angle de 150°) et rectiligne : problème pour créer une étincelle sur une platine,

Or, ces quatre pierres présentent toutes des bords écrasés. Elles ont donc probablement été employées comme pierres à briquet. Il faut noter que trois d'entre elles ont pour support un fragment de matière brute non retouchée (StQ n°40, 42 et 43, planche IV n°2, 4 et 5). Ces pierres ne montrent donc pas une recherche particulière dans la forme de leur support. Or, ces pierres ne possèdent pas les qualités requises pour servir de pierres à fusil (absence de bord fin et régulier et difficulté d'emmanchement). Il est donc probable que ces pierres ont uniquement été utilisées comme pierres à briquet.

La pierre StQ n°40 (planche IV n°2) a pour support un "calcaire silicifié", c'est-à-dire un silex de très mauvaise qualité. Cette matière affleure en de nombreux endroits du Centre-Var.

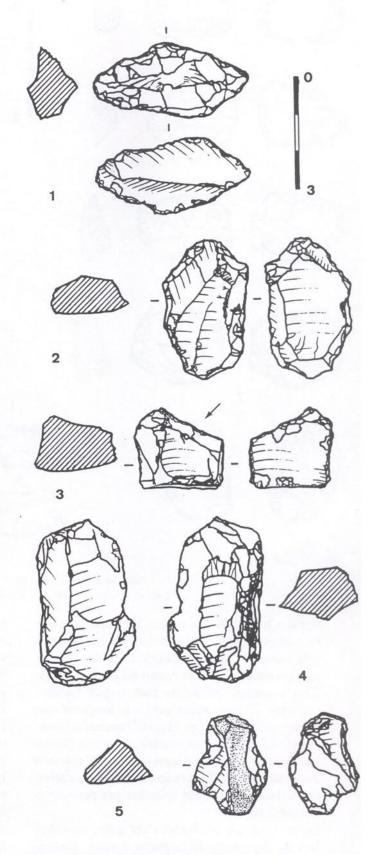


Planche IV : Pierres à briquet
1. silex de Murs-Gordes, 2. calcaire silicifié,
3 à 5 autres types de silex
(3. la flèche indique le sens du détachement de l'éclat)

L'emploi d'une matière difficile à débiter et à façonner comme l'est le "calcaire silicifié" peut d'autant plus surprendre que les matières utilisées pour les pierres à fusil sont en majorité des silex qui se prêtent aisément à la taille : silex blond du Berry ou bien silex blond et noir du Vaucluse.

Cependant, il n'est pas prouvé que le choc d'un élément métallique avec un silex crée d'autant mieux une étincelle que ce silex se taille bien. Une interprétation de l'emploi anecdotique du "calcaire silicifié" dans le lot de Saint-Quinis ne peut pas encore être avancée.

#### F. CONCLUSION

Notre étude permet de montrer qu'il est relativement aisé de distinguer une pierre à fusil ou à briquet, d'époque moderne donc, d'une pierre taillée pendant la Préhistoire. Les arguments ne manquent pas, qu'ils soient techniques (débitage, fragmentation), typologiques (nécessité d'un emmanchement solide et d'une mèche rectiligne et fine) ou tirés de l'observation des traces d'usage (écrasement du bord, microenlèvements superficiels).

Les pierres de Saint-Quinis sont en grande majorité des pierres à fusil. Les pierres à briquet sont plus rares. Cependant, la reprise quasi systématique des pierres à fusil en pierre à briquet explique le faible nombre de pierres à vocation unique. Ces pierres n'ont sans doute pas été fabriquées sur place mais importées. L'étude de l'origine des matériaux et de leur mode de transformation montre que les pierres à fusil de Saint-Quinis viennent de deux centres de production géographiquement et techniquement distincts : le Berry (pierres à fusil sur lames robustes fragmentées) et le Vaucluse (pierres à fusil sur éclats trapus et épais). Le premier centre est représenté par un nombre de pierres plus important que le second.

L'étude s'est heurtée à deux problèmes. En premier lieu, il n'a pas été possible de préciser la nature exacte des armes qu'équipent ces pierres à fusil. D'autre part, leur datation est malaisée. La contemporanéité de l'ensemble des pierres ne peut être établie. Quelques rares pierres peuvent tout au plus dater de l'extrême fin du XVIIIe siècle.

## Découverte de pipes à Saint-Quinis

Au sein de l'abondant matériel recueilli autour de l'ermitage de Saint-Quinis, on note de très nombreux fragments de pipes en kaolin essentiellement. Nous en donnons le décompte comme suit:

152 fragments non ornés de tuyau

18 fragments non ornés de fourneau

4 fragments non ornés de fourneau avec pédoncule 1 fragment de pédoncule avec petites figure solaire à multiples rayons

1 fragment de tuyau avec LOIREAU Henry (Pa)ris

1 fragment de tuyau avec BELLES (...)EVES

1 fragment de tuyau avec BELLES à (...)E (...)

1 fragment de tuyau avec GAL (...)

1 fragment de tuyau avec A PAT (...)

1 fragment de tuyau avec IN.GOUDA (....)

1 fragment de tuyau avec BELLE à SE (...) ES

1 fragment de tuyau avec MOTTON A SERVES

1 fragment de tuyau avec DANENS

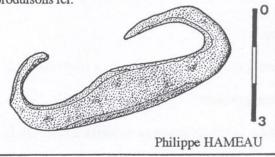
1 fragment de fourneau et pédoncule avec A

1 fragment de fourneau avec pédoncule avec EB

1 fragment de fourneau et pédoncule avec trois signes anthropomorphes

Ce type de mobilier est très répandu par ailleurs et date des XVIIe à XIXe siècles. Un lot tout aussi important de ces pipes avait été recueilli lors du déblaiement de la cour du Castellas de Forcalqueiret. Leur présence n'est pas donc pas exceptionnelle à Saint-Quinis. Elle peut néanmoins expliquer la relative quantité des pierres à briquet trouvées sur le site même s'il est vrai qu'un briquet a bien d'autres usages.

En revanche, nous n'avons retrouvé aucun briquet sur le site même. Ce type d'objet est parfois recueilli en fouille tel celui du sondage 3bis de la Baume Saint-Michel à Mazaugues que nous reproduisons ici.



La comparaison entre les pierres à fusil provençales et berrichonnes, mieux connues, soulève des questions. Le débitage de grandes lames n'a pas été pratiqué en Provence. Or, la taille des rognons de matière première y est sensiblement identique aux dimensions des rognons du Berry. Cela nous étonne. A Saint-Quinis, les pierres provençales sont peu nombreuses alors que le ou les ateliers de production sont proches. Il serait donc intéressant de mieux connaître la production des pierres à fusil en Provence pour expliquer ce deuxième paradoxe.

Dans cette étude, l'éventualité d'un rapport entre l'aptitude à la taille d'un silex et sa capacité à

produire des étincelles a été abordée. Il serait donc intéressant d'évaluer ce rapport de manière expérimentale, tant pour les pierres à fusil que pour les pierres à briquet. Il faudrait tester différents types de silex ainsi que du "calcaire silicifié". Il reste toutefois à pouvoir quantifier la bonne ou moins bonne qualité d'étincelle d'une matière siliceuse.

## Des bravadeurs peut-être ...

Malgré sa position perchée, le plateau allongé à l'extrémité de la barre de Saint-Quinis n'est pas connu comme un haut lieu militaire, ni pendant le Moyen-Age, ni pendant les époques moderne et contemporaine. La présence d'une quarantaine de pierres à fusil parmi le mobilier recueilli au hasard de travaux de jardinage ne peut donc que nous étonner. De tels vestiges sont généralement modestes en nombre ou même isolés. La pierre à feu est un objet personnel, qui vient à s'émousser certes et ne peut plus servir pour les armes mais auquel on trouve un usage secondaire puisqu'il produit toujours des étincelles. Les personnes armées qui sont passées à Saint-Quinis étaient-elles maladroites, gaspilleuses ou faut-il croire qu'elles venaient en grand nombre ce qui a nécessairement provoqué quelques pertes devenues nombreuses au bout du compte ?

La participation de groupes armés aux fêtes religieuses est un fait habituel pour la Provence. Les bravadiers actuels ont été précédés par des miliciens, des arquebusiers ou des archers. Des archers sont venus animer la fête et foire de la Blaque à Forcalqueiret en 1631 (A.C. FRQ, CC30) par exemple. Des achats de poudre sont signalés pour la fête de Saint Martin à Cotignac en 1627 (A.C. CTG, CC97). En 1846, des habitants de Barjols ont été arrêtés pour "détention de poudre illicite" et relâchés quand le maire a déclaré que cette poudre était destinée à la fête de Saint Marcel (aff. Justice, 8U64/1, Draguignan). Le pélerinage de Saint-Quinis réunissait et réunit toujours les trois villages de Camps, Sainte-Anastasie et Besse. Autrefois, des représentants officiels de la baronnie de Forcalqueiret s'y ajoutaient aussi. Alors, si nous n'avons pas les preuves écrites de la participation d'hommes armés dans les cortèges à Saint-Quinis, les pierres à fusil découvertes autour du sanctuaire nous autorisent à le supposer.

'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

Note

Merci à Philippe Hameau qui nous a confié l'étude de ce mobilier.

Bibliographie

J. Emy -1978- Histoire de la pierre à fusil, Blois, 381 p.

## LE PASSE SERICICOLE DU PAYS BRIGNOLAIS

## Sophie MELQUIOND-REYNAUD \*

La sériciculture, c'est-à-dire l'éducation des vers à soie, a pris une place considérable dans l'économie provençale du XIXe siècle au début du XXe siècle. Des extraits d'archives et d'enquêtes orales donnent un éclairage plus local sur cette activité, dans le centre du Var.

La richesse du passé séricicole\* varois, essentiellement du début du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle, n'est plus à montrer. A.Fabre (1914), Y.Fattori (1989) et nous-même (S.Melquiond 1994, 1997) avons contribué à mettre en avant les deux principaux atouts du département dans ce domaine, c'est-à-dire la qualité de sa production et surtout sa place considérable dans la branche du grainage\*, ou reproduction des vers à soie. Cependant toutes ces études se sont plutôt intéressées à la principale zone de production du département, à savoir et schématiquement : le triangle formé par les villes de Draguignan au nord, Le Muy à l'est et Le Cannet-Le Luc à l'ouest.

Toute la région était pourtant impliquée dans cette activité. Le pays brignolais, par exemple, fournissait généralement l'équivalent de 25% de la production départementale de cocons (fig. 1). L'objet du présent article est donc de mettre en lumière l'activité séricicole dans l'arrondissement de Brignoles, en se basant notamment sur les témoignages d'habitants du Val. Après une présentation historique de cette activité, nous la décomposerons en trois domaines distincts mais interdépendants : l'éducation\* proprement dite des vers à soie ou magnans\*, la culture des mûriers et le grainage ou reproduction.

<sup>\* 5</sup> place du Marché 83300 Draguignan

nota - Les termes accompagnés d'un astérique sont expliqués dans le lexique, en fin d'article - La plupart des témoignages présentés dans cet article ont été recueillis auprès d'habitants du Val. Nous ne précisons l'origine de nos informateurs que s'ils résident dans d'autres communes varoises.

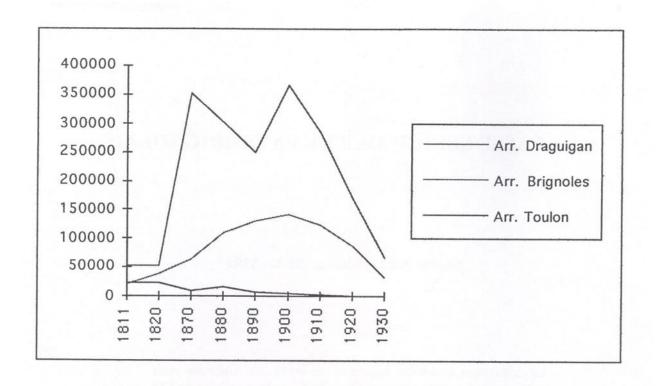


Fig.1 - Production de cocons (en kg) dans les arrondissements de Brignoles, Draguignan et Toulon de 1811 à 1930 d'après les archives départementales du Var, série 14 M 22

## A. APERCU HISTORIQUE DE LA SERICICULTURE DANS L'ARRON-DISSEMENT DE BRIGNOLES

Dans ses Statistiques générales de la France, M. Fauchet (1805) indiquait que la commune du Val produisait du vin, du blé, des haricots et mentionnait également quelques indices de mines de houille. Aucune trace d'activité liée à la soie n'y était signalée, de même qu'à Campsla-Source, La Celle, Tourves et Vins-sur-Caramy. Seule Brignoles possédait alors une ou plusieurs fabriques de soie. On n'imaginait sans doute pas alors l'ampleur qu'allaient y prendre la sériciculture et la filature.

En effet, quelques années plus tard, dans un document datant vraisemblablement de 1829 (Archives départementales du Var (ADV) 14 M 22/2), il est dit que presque toutes les communes de l'arrondissement de Brignoles ont des magnanières\*; les plus importantes étant à Brignoles même.

L'éducation pouvait se faire dans trois types de locaux. Le plus souvent, il s'agissait d'un élevage familial. Le seul moyen qu'avaient les gens peu aisés d'améliorer leurs revenus par la production de cocons était de céder momentanément une pièce d'habitation à cette activité. Parfois aussi, des pièces inoccupées ou des greniers pouvaient abriter l'élevage sans gêner la vie domestique. Mais seules les magnaneries\* ou magnanières étaient construites spécialement pour accueillir les vers à soie et réservées à ce seul usage (S.Melquiond 1997, pp.92-93). Appartenant à de riches propriétaires employant de la main-d'œuvre, les magnaneries avaient une production bien plus considérable que les petites éducations familiales. La majeure partie de ces magnaneries ont été bâties dans la première moitié du XIXe siècle. Sur la commune du Val, par exemple, l'état des sections cadastrales de 1838, section E3 n°275 mentionnait l'existence de la magnanière du domaine de la Grand-Bastide appartenant alors à Brunet de la Salle, avocat à Brignoles. Dans le même secteur se situait la magnanerie de la Pissine, composée de deux

vastes étages situés au dessus de l'habitation. Elle est plus tardive, puisqu'elle n'apparaît pas sur ce plan cadastral. D'ailleurs, sa construction est attribuée au florentin Marc Alphonse Pissini au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'éducation des *magnans* y côtoyait notamment la viticulture et le pastoralisme ('A.Acovitsioti-Hameau, 1995). A La Celle, la magnanerie Jaubert, s'étend sur un rez-de-chaussée et un étage accolés au bâtiment d'habitation.

Nous ne citons là que quelques magnaneries, il y en a eu bien d'autres dans le canton de Brignoles. Une "enquête sur l'état des plantations de mûriers et des produits séricicoles" en 1846 (ADV 14 M 22/4) nous renseigne sur leur nombre. On en comptait alors un minimum de 100 dans le département, 67 dans l'arrondissement de Brignoles et 24 dans le canton de Brignoles (fig.2). Le secteur de Brignoles est donc celui qui aurait abrité la plus grande proportion de magnaneries dans le Var. Notons le nombre très élevé de magnaneries à La Celle (8) pour une si petite commune.

Toutefois, ces informations sont à prendre avec précautions. En effet, d'une part, elles dépendent du bon vouloir des maires à remplir avec précision les formulaires et d'autre part, aucune mention ne permet d'affirmer catégoriquement qu'il s'agit de bâtiments spécialement conçus pour l'élevage en grand nombre des vers à soie. De plus, nous n'avons là qu'un inventaire des constructions antérieures à l'apparition du grainage varois (deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) avec laquelle de nouvelles magnaneries furent édifiées.

Les éducations étaient relativement peu importantes dans le Var, comparées à la production nationale. Cependant, elles étaient réputées, leur rendement moyen en kilogrammes de cocons par once de graines\* étant supérieur à la moyenne française (précisons qu'une once équivaut à 25 grammes). D'ailleurs, selon le rapport Michel (A.Fabre 1914, p. 58), en 1839 les magnaneries varoises étaient les plus aptes du pays à la réussite des éducations.



Fig. Répartition des magnaneries dans l'arrondissement de Brignoles en 1846 d'après les archives départementales du Var, série 14 M 22/4

filature et de lutter contre les maladies des vers à soie, le gouvernement importa des graines étrangères. Aussi, en 1866, l'acquisition de cartons de graines du Japon était gratuite en contrepartie d'un rapport sur le déroulement de l'éducation. Le registre de cette distribution montre, en citant les fonctions et professions des magnaniers bénéficiant de la distribution de graines, que ceux-ci étaient aisés. Ainsi, nous trouvons à Brignoles, Camps, La Celle, Tourves, Le Val, et Vins un procureur impérial, un avoué, un ancien imprimeur, un juge, un greffier du tribunal de commerce, un prêtre, un directeur de pensionnat, un membre de la chambre d'agriculture, un capitaine de vaisseau en retraite, un fermier, un fabriquant tanneur, quatre maires, un secrétaire de mairie, ainsi que deux adjoints au maire. Il s'agit là, bien entendu, d'importants producteurs. Mais n'oublions pas qu'une grande partie des cocons provenait de petits paysans mal équipés, qui ne furent pas chargés d'observer l'acclimatation des vers à soie japonais. En 1870, dans l'arrondissement de Brignoles, 1381 sériciculteurs mirent 2938 onces (soit 73 450 g) de graines à éclore et produisirent 63.950 kg de cocons. Le Val était alors la commune de l'arrondissement ayant fait incuber le plus de graines (350 onces) et ayant par conséquent produit le plus de cocons (80 éducateurs ont produit 9800 kg de cocons). Toutefois, les autres années, Cotignac, Entrecasteaux, Brignoles ou Gonfaron, par exemple, eurent souvent des productions plus importantes que Le Val. Cependant, cette commune a toujours eu une forte vocation séricicole, fournissant régulièrement plus du tiers de la production de cocons de l'ensemble du canton de Brignoles (fig. 3).

Afin d'obtenir des cocons plus blancs pour la

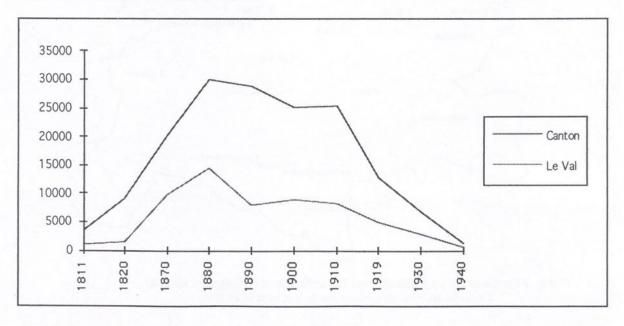
Malgré une production intensive au XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité séricicole diminua progressivement pour disparaître du pays après la seconde guerre mondiale. Les dernières informations contenues dans les archives départementales sur Le Val sont datées de 1944. Les données du département ne vont pas au-delà de 1946 (ADV 14 M 22/6). Camps-la-Source semble alors être la dernière commune séricicole du canton de Brignoles.

#### B. LES MODES D'EDUCATION

L'éducation commençait au printemps. Les graines étaient alors sorties de la pièce sèche et froide dans laquelle on leur faisait passer l'hiver, pour être progressivement réchauffées. Elles atteignaient alors la température idéale pour l'éclosion. Cette couvée pouvait se faire à la chaleur du corps (L'Abbé Boissier de Sauvages 1763, pp. 84-103). Les graines étaient mises dans un tissu fin et aéré, le "nouet", puis pouvaient être placées contre la poitrine, au haut de la cuisse, sur le côté de la hanche, ou dans le lit, mais l'usage de cette méthode se perdit au début de notre siècle. Aussi, madame B. est une des rares personnes pouvant en témoigner aujourd'hui:

"Moi, je les mettais sur la poitrine. Alors, quand ils commençaient un peu à bouger, je les mettais sur une claie\*"

Fig.3 - Production de cocons (en kg) dans le canton de Brignoles et au Val entre 1811 et 1940 d'après les archives départementales du Var, série 14 M 22



D'autres procédés étaient en usage, les graines étant lentement rapprochées d'une cheminée ou d'un poêle, comme en témoigne madame E. Mieux équipés, les grands éducateurs utilisaient un incubateur, sorte de boite métallique chauffée par une veilleuse, avec des doubles parois remplies d'eau pour stabiliser la température. Les graines étaient disposées sur de petits tiroirs. Un appareil de ce type a d'ailleurs été retrouvé dans la magnanerie désaffectée du domaine de la Pissine au Val (fig. 4).

Après leur naissance, les vers étaient placés sur des canisses et nourris avec des feuilles de mûrier. La fragilité du ver à soie impliquait de nombreuses contraintes. L'air devait être fréquemment renouvelé et pour ce faire, les magnaneries, leurs nombreuses fenêtres, avaient multiples trappes pour l'aération. La température devait être maintenue entre 22 et 24 °C, par des poêles ou des cheminées afin de chauffer et des volets pour rafraîchir.

La litière devait aussi être nettoyée régulièrement. Ce délitage\* se faisait à l'aide d'un papier percé sur lequel on disposait des feuilles fraîches. Les vers, attirés par la nourriture, passaient à travers les trous et se retrouvaient au dessus de la feuille qui était alors placée sur une claie propre. Certains éducateurs avaient leurs astuces pour obtenir des vers vigoureux. C'est ainsi que madame E. raconte:

"On allumait un petit poêle et dessus, on mettait un peu de thym, de romarin, pour que ça sente bon. Ca faisait de la fumée, ça les faisait pousser un peu plus vite".

L'éducation durait approximativement entre 30 et 36 jours au cours desquels les vers subissaient quatre mues. Après la dernière, au cinquième âge ou *fogue*\*, les *magnans* connaissaient une période d'appétit féroce : la grande frèze\*.

"Lorsqu'ils étaient à la fogue, vous entendiez un bruissement. On aurait dit de la pluie, le bruit qu'ils faisaient en mangeant" (monsieur C.). Ensuite, les vers à soie prêts à monter\*, des cabanes étaient installées sur les claies, afin qu'ils puissent y bâtir leurs cocons. Toutes sortes de branchages pouvaient êtres employés à cet effet (genêt, bruyère, ...), mais au Val, c'est de très loin l'olivier qui était le plus utilisé. Les rameaux étaient recueillis au moment de la taille des oliviers, vers le mois de février, puis une fois secs, ils étaient *espoussés*, secoués, pour faire tomber les feuilles.

Dix jours environ après l'encabanage\*, on pro-

cédait au décoconnage\*, opération qui consiste à détacher les cocons des branchages sur lesquels ils se sont accrochés. Cette tâche était essentiellement accomplie par les femmes et les enfants et considérée comme une distraction, une occasion de se réunir, un moment privilégié de sociabilité:

"Quand on décoconnait, on faisait fête. Sur la place, on préparait toutes les canisses, on versait tous les cocons dessus. Tout le monde s'asseyait autour de cette table et puis on avait un morceau de papier, on mettait deux poignées dessus, on le dé

faisait. On avait des corbeilles à côté, on mettait (les cocons) dans la corbeille et de temps en temps, on passait avec une assiette, on vous faisait sucer une pastille et puis lorsqu'on avait presque fini, on vous donnait un petit verre à liqueur" (madame D.).

"C'était un moment de bavardage. C'était agréable! Après, on nous payait la liqueur, un berlingot. Il n'y avait personne de plus heureux que nous!" (madame E.).

Le plus souvent, les cocons étaient simultanénément débavés, c'est à dire que la soie qui en entoure le cocon (bave ou bourre) était retirée, roulée sur l'index. Il existait également des machines prévues à cet effet, les "débaveuses", sortes de tables sur lesquelles sont disposées des barres métalliques auxquelles s'accroche la bave lorsqu'on leur impulse un mouvement rotatif. Tout en exécutant cette opération, l'éducateur sélectionnait sommairement ses cocons, enlevant les mous, tachés et doubles qu'il aperce-

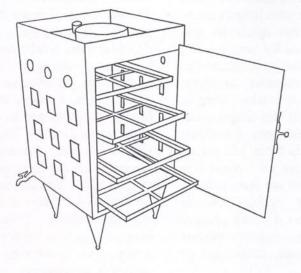


Fig.4 - Incubateur ou "Castelet des Cévennes" du domaine de la Pissine (Le Val) haut. 46,5cm, prof. 24cm, larg. 25cm

vait, car plus le lot était de bonne qualité, mieux il se vendait. Au Val, au début du siècle, la pesée des cocons s'effectuait place de la mairie à l'aide d'une balance romaine suspendue à un platane.

Les magnans fournissaient un bon complément de revenu. Ainsi, madame E. raconte qu'une année, cela lui a permis de mettre de l'argent de côté pour aller en pèlerinage à Lourdes. Madame D. également, se souvient d'un emprunt contracté par son père pour fonder un commerce et qui fut rapidement remboursé grâce aux vers à soie. Quant à monsieur C., il nous livre l'expression suivante : "se marieren après lei magnans", "on se mariera après les vers à soie", révélatrice de l'apport financier de cette activité. Il s'agissait d'un travail saisonnier, ne représentant pas un métier à part entière. Dans la plupart des cas, les employés des magnaneries étaient des femmes ; un seul homme suffisait pour accomplir les travaux de force. Les petites exploitations familiales étaient elles aussi à la charge des femmes, secondées par leurs enfants. Les hommes intervenaient parfois pour la cueillette de la feuille, quand il fallait grimper sur les mûriers ou lorsque les magnans avaient un énorme besoin de nourriture, au moment de la fogue.

## C. LA CULTURE DES MÛRIERS

La culture des mûriers est indissociable de l'éducation. Ses feuilles sont en effet l'unique aliment des vers à soie. L'espèce la plus répandue dans le Var était le mûrier blanc (Morus alba). Il fallait disposer de plus d'arbres qu'il n'en était nécessaire pour l'éducation d'une année, afin de pouvoir les tailler à tour de rôle. En effet, "le mûrier taillé d'un an ou deux ne donnait pas la soie. Au début, quand l'arbre est taillé de neuf, ça fait de grosses feuilles, mais il n'y a pas la soie. Il faut qu'ils soient taillés depuis quelques années, au moins trois ans", selon madame E.

Les éducateurs qui ne disposaient pas d'assez de feuilles devaient parfois en acheter. D'ailleurs, pour protéger les sériciculteurs, un prix plafond était établi. Par exemple, la préfecture de Marseille limitait le prix d'un kilogramme de feuilles à 50 francs pour 100 kg en 1944 (ADV 14 M 22/6). Elle interdisait aussi que la feuille

puisse être destinée à un autre usage que celui de la sériciculture et que sa vente soit refusée par le propriétaire si lui même n'élevait pas de magnans.

"Vous la payiez, (la feuille,) c'était tant le mûrier!" (Madame B.).

Les feuilles devaient parfois être cherchées loin, lorsque les mûriers avaient subi le gel :

"Une année, on a manqué de feuilles. Il fallait aller à Salernes les chercher. Alors avec la charrette, le matin, on partait à cinq heures et demies" (madame E.).

Toutefois, ces saisons difficiles étaient rares.

La feuillaison des mûriers déterminait le début de l'éducation, la mise des graines à couver. Dès la naissance des vers à soie, la cueillette était quotidienne. Au domaine de la Pissine (Le Val), par exemple, madame A. se souvient que la feuille était ramassée le matin vers dix heures, après dissipation de l'humidité, parce que la feuille mouillée, "ça donnait la maladie" aux magnans. Les mûriers étant souvent taillés assez haut, il fallait atteindre les feuilles en grimpant sur l'arbre ou s'aider d'un escarasson, c'est-àdire une échelle. Il fallait alors attraper la branche à sa base, puis tirer jusqu'à son extrémité pour en détacher les feuilles. Ce geste était décrit par un terme très évocateur, comme nous l'indique monsieur C.:

"On mousait, mouser, c'est lorsqu'on traie une vache".

Puis, la cueillette était mise dans une pochetablier:

"Il y avait des sacquettes pour cueillir la rame\*, on se les fabriquait avec des draps, on se faisait des petits sacs qu'on se mettait autour de la taille" (monsieur C.).

"Ca nous servait pour tout. Ca nous servait pour aller faire de l'herbe, pour aller ramasser de la salade sauvage, ça servait au jardin ..." (Madame E.).

L'Etat a longtemps alloué des primes pour la plantation des mûriers, afin d'encourager la sériciculture. Les déclarations de plantations de 1820 et 1821 (ADV 14 M 22/1) permettent de localiser certains élevages, d'identifier les éducateurs et d'avoir une idée du nombre de mûriers que l'on pouvait trouver sur une propriété : En 1820 à Brignoles, FOURNIER Marius en planta 66 pieds, RIMBAUD, marchand propriétaire à La Celle, 1110, au Val, PAUL Antoine, 43. L'année suivante, à Brignoles, FOURNIER Marius, quartier de Pélicon,

déclara 61 plants. A La Celle, RIMBAUD Sextius, du Plan, en déclara 148. Sur la commune du Val, FERMET Henry, à trois adresses différentes (chemin de Correns, quartier de Geouberte, Laval), planta 67 mûriers, VEYAN Auguste, quartier de la Fauvarette, 60, PAUL Antoine, quartier du Rayoutet, 43 et MEIFFRE-DY, quartier de Terrat dit Fontainebleau, 60. De plus, l'étude du plan cadastral (1837) et des matrices du Val en 1838 indique que les plantations de mûriers étaient en grande partie concentrées à proximité de la rivière Ribeirote. Le nombre de mûriers arrachés dans le département lorsque l'activité séricicole a décliné fut colossal. Alors qu'on en dénombrait 300.000 en 1853, il n'en restait plus que 74.200 en 1940 (C. SECRETAIN & A. SCHENK 1944, p. 7), ainsi qu'en témoigne monsieur C. :

"Après (1930), ça a été l'époque où les vers à soie rapportaient un peu moins que les vignes, et les jeunes se sont mis à arracher les mûriers pour planter des vignes. C'est à peu près dans ces années là que ça s'est arrêté. A ce moment là, la vigne était plus rentable. Il y avait la facilité de la coopérative, et à ce moment là, on s'est jeté sur la vigne et on a abandonné l'élevage des vers à soie, parce que pour planter des vignes, on arrachait les mûriers".

En effet, aujourd'hui, seules quelques allées et arbres isolés subsistent, témoignant de l'époque où l'on parlait de "l'arbre d'or".

#### D. LE GRAINAGE

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme un tournant de l'industrie séricicole. Les maladies du *Bombyx mori*\* telles que la pébrine, la flacherie, la gattine ou la muscardine se propagèrent et provoquèrent de grandes pertes. La principale cause en était la mauvaise qualité des œufs. Aussi, ces épidémies allaient être à l'origine de l'industrie du grainage, branche de la sériciculture spécialisée dans la reproduction. De plus, avec l'apparition des filatures industrielles qui réclamaient un produit régulier et sûr, il fallut perfectionner les races de vers à soie, afin d'uniformiser la couleur des cocons, leur qualité et leur rendement.

Jusqu'à cette période, c'était le plus souvent les éducateurs qui gardaient un certain pourcentage de leurs propres cocons pour la reproduction, afin d'assurer l'élevage de l'année suivante : ils n'en achetaient que rarement. Certains marchands peu scrupuleux vendaient même des graines de pavots qu'ils faisaient passer pour des œufs de vers à soie, comme l'indique un document de 1857 (ADV 14 M 22/2). Ce sont les travaux de Louis Pasteur, aboutis en 1867, qui donnèrent le coup d'envoi à la profession de graineur. Il fut démontré que la production ainsi que la vente de graines devaient être des activités sérieuses. Basé sur le principe d'un contrôle rigoureux de la salubrité de l'élevage, le grainage cellulaire (L. Pasteur, 1870), était destiné à produire des graines de qualité et assurer la continuité de l'espèce.

Le Var, doté d'un climat sec, peu propice à la flacherie et à la gattine était prédestiné à se spécialiser dans le grainage. En outre, la méthode pasteurienne y fut très tôt utilisée. Précisons que la maison Berthet et Cie, fondée en 1871 aux Arcs-sur-Argens, fut la première dans le Var à avoir appliqué le système cellulaire pasteurien pour la sélection des graines (M. Derlange & Y. Rinaudo 1982, p. 32). C'est ainsi que le département du Var devint le premier producteur national de graines (S.Melquiond 1997, p. 97), mettant au point la race "Var" qui, par sa résistance aux épizooties du milieu du XIXe siècle, acquît une juste réputation de robustesse. Ses vers sont blancs avec masque à la tête. Environ 10 % d'entre eux sont zébrés. Les papillons sont blancs, les cocons d'une soie jaune pâle, gros et lourds. Aujourd'hui encore, malgré la disparition du grainage varois, la race "Var" est perpétuée par monsieur Auzas, graineur-sériciculteur en Ardèche.

Les 67 principaux graineurs varois recensés en 1895 (ADV 14 M 22/5) exerçaient essentiellement dans l'arrondissement de Draguignan. Dans celui de Brignoles, il y eut Garnier Louis fils à Barjols, Gras Bienaimé à Brignoles, Siméon Auguste à Correns, Laugier Félix, Auphan, Dauphin et Silvi à Cotignac, Portal Ferdinand à Flassans, Amiel Joseph à Fox-Amphoux et James Adonis à Varages. Mais précisons que de très nombreux éducateurs destinaient leur récolte à la vente aux établissements de grainage. Cette branche de la sériciculture a donc impliqué bien d'autres sériciculteurs et communes du Var. D'ailleurs, le marché du grainage varois, mais aussi haut-alpin, était si étendu avant la seconde guerre mondiale, qu'il approvisionnait jusqu'à la Chine, la Serbie, la

Grèce, la Syrie, l'Italie, la Turquie, la Perse, le Turkestan, l'Espagne ou le Cachemire, comme l'indique le rapport de monsieur Chabrieres en 1941 (ADV 14 M 22/6).

Le tri des cocons devait être rapidement effectué, afin de laisser le temps d'envoyer à l'étouffoir\* les lots impropres au grainage, avant qu'ils ne soient percés par les chrysalides. Seuls les plus beaux cocons étaient conservés pour la reproduction, les autres étant traités en filature. Les meilleurs étaient réservés au grainage cellulaire, destinés à la reproduction de l'année suivante. On sélectionnait les cocons selon le sexe de leur chrysalide et leur qualité. Les diverses catégories de cocons sont : les doubles formés par deux vers, les douteux dont le poids ne permet pas de déterminer s'il s'agit de mâles ou de femelles, les cocons légers souvent inachevés, les tachés souillés par la chrysalide, les mâles et les femelles. Ce tri des cocons est déterminé par leur aspect, mais aussi d'après leur poids, sachant qu'un cocon femelle pèse environ 3 g, un cocon mâle 2 g et un cocon double 5 g. Mais les cocons n'étaient pas systématiquement pesés. Souvent, les employées étaient chargées de les trier en estimant seulement leur consistance et leur aspect. Le tri par sexe se faisait plus tard, après la métamorphose de la chrysalide en papillon. En effectuant le tri, les lots des différents producteurs étaient dissociés. Cela permettait de ne pas mélanger les cocons sains avec les malades, mais aussi de calculer le "taux de mortalité", révélant si la chambrée\* d'un éducateur était en bonne santé. Cette pratique nous a été rapportée à Seillans et figure dans des ouvrages consacrés aux méthodes séricicoles (par exemple, Dandolo 1845, p. 236). Pour cela, on secouait les cocons un à un pour écouter si la chrysalide tapait contre la paroi, ou si elle y restait collée, auquel cas elle n'était pas saine.

Dans les salles de papillonnage, les cocons étaient disposés de façon à ce que les ouvrières puissent attraper les papillons à leur sortie, les deux systèmes les plus utilisés étant les fielagnes, sortes de guirlandes de cocons et les cadres, casiers en maille métallique avec armature de bois, creux à l'intérieur, dans lesquels on glissait les cocons. Ces cadres étaient ensuite suspendus. A sa naissance, le papillon sortait du casier à travers les mailles du grillage. Ce procédé fut le fruit de l'imagination d'un sériciculteur de Vidauban, monsieur Taxy (Y.Fattori 1989, p.114).

La sortie des papillons a lieu aux premières heures du matin. Les employées des entreprises de grainage les ramassaient sur les fielagnes ou les cadres, puis les triaient selon le sexe si cela n'avait pas été fait alors qu'ils étaient à l'état de chrysalides. Les ouvrières disposaient une quantité égale de mâles et de femelles sur des "cadres d'accouplement", toiles tendues sur un châssis. Les femelles fécondées, les Bombyx mori étaient très vite désaccouplés et les mâles tués. Les femelles étaient ensuite enfermées dans un linge, épinglées par les ailes, dans lequel elles pondaient. Ces linges, petits carrés de toile, étaient enfilés puis suspendus à des ficelles tendues d'un mur à l'autre de la pièce (L.Pasteur 1870, p. 199). Plus récemment, à la place du carré de toile, des sachets tronconiques en papier perforé de 9 cm de haut, 3,5 cm de diamètre à la base et 5 cm à l'ouverture, furent utilisés. Ceux-ci étaient conçus pour que le papillon femelle soit emprisonné et reliés en chapelets par lots d'environ 25, que l'on suspendait. Ces procédés pour isoler la femelle, permettaient ensuite de l'analyser, pour vérifier si elle n'était pas atteinte des corpuscules de la pébrine. De la sorte, si l'on trouvait un papillon contaminé, on savait quels étaient ses œufs, afin de les détruire.

"(...) à temps perdu, pendant l'automne ou l'hiver, on examine au microscope chacune des femelles, en rejetant, au fur et à mesure, les pontes de toutes celles qui offrent des corpuscules" (L.Pasteur 1870, p. 200).

Le grainage cellulaire pouvait être exécuté avec encore plus de rigueur, en conservant le mâle avec la femelle et la ponte, afin de procéder également à l'analyse des mâles et des œufs, offrant une sécurité supérieure. Les chrysalides étaient aussi parfois inspectées. Pour les besoins de l'observation microscopique, les Bombyx mori étaient écrasés dans un mortier avec un peu d'eau. Pasteur, dans son ouvrage, insiste sur le fait que l'analyse des papillons est plus importante encore que celle des œufs. Aussi, c'est en suivant rigoureusement ses directives, que les graineurs varois parvinrent à produire une graine de grande qualité.

Les papillons ne faisant pas l'objet d'une analyse microscopique étaient rejetés une fois leur reproduction effectuée. Ainsi, madame D. raconte ce qu'en faisait une employée de la magnanerie, rue du 8 mai au Val:

"Ces papillons, quand elle venait du grainage, elle en avait le seau plein, elle vidait ce seau pour le faire manger aux canards!". Une fois la qualité de la graine contrôlée, elle était détachée de la toile sur laquelle elle avait été pondue et les œufs non fécondés éliminés. La graine subissait alors des lavages successifs (L.Mazel 1924, p. 93, R.Chérubini 1996, p 70-72). La toile sur laquelle étaient accrochés les œufs était mise à tremper dans de l'eau à température ambiante. Au bout d'une demi heure, la substance collant les œufs se ramollissait. La toile était alors retirée, maintenue tendue par deux ouvrières, tandis qu'une troisième, munie d'un couteau à lame non tranchante, raclait la semence. Pratique attestée par une habitante de Seillans, après une discussion avec sa mère :

"Et elle m'a dit: "On faisait descendre les graines avec un couteau". J'ai dit: "Un couteau? Tu es sûre?". Elle m'a dit: "Comme un couteau qui ne coupait pas" (madame S.).

La graine était ensuite plongée dans une solution d'eau et de chlorure de sodium. Cela permettait d'effectuer un tri, car seules les graines fécondées ne flottaient pas. Un rinçage à l'eau ôtait toute trace de sel pouvant augmenter le taux d'humidité qui nuit à la conservation. Le dernier lavage, avec une solution de formaldéhyde à 20%, avait pour effet de désinfecter et d'empêcher les œufs de se recoller entre eux. Enfin, un séchage s'imposait, en étalant simplement les œufs sur une toile ou du papier exposé à l'air. La graine se gardait dans un endroit sec, obscur et frais (température voisine de 0°). Les œufs n'étaient ensuite placés en incubation qu'au printemps.

La graine était vendue dans des boîtes de carton rondes, avec des trous d'aération. Ces "boîtes à courant d'air" étaient confectionnées dans la région de Valréas (Vaucluse) selon René Grosso (R.Grosso 1993, pp. 61, 72-76), ce qui nous a été confirmé lorsque nous avons retrouvé des étiquettes d'emballages ayant contenu des boites de vers à soie produites par la fabrique de cartonnage Henry Nerson de Valréas, dans les magnaneries Reynier et Demuth aux Arcs-sur-Argens.

Les entreprises avaient des intermédiaires qui distribuaient la graine, surveillaient la bonne marche des éducations et achetaient ensuite les cocons. Dans certains cas, ils faisaient même éclore les œufs pour ne distribuer que des vers à soie, comme ce fut le cas au Val:

"mon grand-père, courtier de la maison Laugier de Cotignac, lorsque c'était le moment, que les feuilles de mûrier commençaient à pousser, à ce moment-là, entre la pièce et la cuisine, ça faisait un peu couloir, et insensiblement, il les avançait dans ce couloir pour après les mettre dans la cuisine pour que les graines éclosent au moment où les feuilles sont bonnes à cueillir" (monsieur C.).

Le village comptait une maison de grainage, dans l'actuelle rue du 8 mai. Il s'agissait d'une antenne de la maison Laugier de Cotignac. Selon les témoignages que nous avons recueillis, elle aurait cessé son activité vers 1930, mais nous n'avons pas encore retrouvé de documents attestant cette date. Le personnel aurait été composé d'une dizaine de femmes, surtout des jeunes filles du village. De même que dans le domaine de l'éducation des Bombyx mori, le personnel des entreprises de grainage était, en effet, essentiellement féminin. Le livre de paye de Jean Duray, sériciculteur spécialisé dans le grainage à Draguignan, conservé au Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan, est bien représentatif. En 1908, l'entreprise employait un homme, chargé de l'étouffoir, les autres travailleurs étant des femmes. Le même cas de figure se retrouvait à Seillans où les employées que nous avons rencontrées nous ont dit qu'il n'y avait qu'un seul ouvrier masculin, chargé de l'étouffoir et des travaux de portage. Elles ont aussi évoqué la main-d'œuvre enfantine, mais celle-ci était plutôt considérée comme une petite aide. Il est un fait qu'en 1914, dans le Var, on employait 1 950 ouvrières pour le grainage et seulement une centaine d'ouvriers. La maind'œuvre féminine, mal rétribuée, était recherchée. Une ouvrière était payée entre 2 et 2,50 Fr par jour, contre 4 à 5 Fr pour un homme en 1914 (A.Fabre 1914, p. 92). De plus, les hommes, ayant un travail établi, n'avaient pas la possibilité de se rendre disponibles pour un emploi saisonnier.

L'activité séricicole a marqué les mémoires de tous ceux qui y ont participé. En effet, nombre de détails et d'anecdotes leur reviennent à l'esprit lorsque l'on évoque les magnans, avec une certaine nostalgie pour l'époque où, au Val, les activités agricoles étaient variées. Pourtant, moyen de subsistance parmi tant d'autres, l'éducation des vers à soie prit une importance suffisante dans l'arrondissement de Brignoles, pour que des magnaneries, bâtisses imposantes et onéreuses, y soient construites! Enfin, le secteur de Brignoles ne fit pas exception à la précoce spécialisation varoise dans le grainage d'après le système Pasteur.

#### Lexique

Bombyx mori: Nom scientifique du ver à soie.

Chambrée: Elevage de vers à soie.

Claies, cledo, canisso: Planches de roseaux, de branches tressées ou grilles métalliques sur lesquelles on élève les Bombyx mori.

Décoconnage, descoucounaje : Séparation des cocons avec les branchages sur lesquels ils étaient installés.

Déliter, desjaçar : nettoyer les claies souillées par les excréments des vers et déchets de feuilles.

Education : Terme approprié pour désigner les soins attentifs, presque maternels, prodigués par les femmes aux vers à soie.

Encabanage, encabanar, embrugar, embroucar: Installation de branchages, souvent de bruyère ou de genêt, en cabanes, afin que les vers s'y installent pour filer leurs cocons. L'élevage moderne emploie des hérissons en plastique.

Etouffoir: Four permettant de tuer la chrysalide avant que celle-ci ne se transforme en papillon et perce son cocon. Le procédé le plus répandu utilise la vapeur d'eau.

La fogue : cinquième âge du ver à soie, celui qui précède la transformation en chrysalide.

Frèze, freso: Appétit des vers entre chaque mue. Au cinquième âge, cette faim devient voracité, c'est la grande frèze.

Graines: œufs de vers à soie.

Grainage: Industrie de reproduction du ver à soie.

Magnan: Terme provençal désignant le Bombyx mori, entré dans le langage courant. Magnan vient peut-être du latin magnare, manger, du fait de son grand appétit, du latin magnus, grande récolte, ou magna nens, grande fileuse.

Magnanerie, magnanière, cocounière, magnanarié: Bâtiment conçu pour l'élevage des vers à soie.

Montée : Se dit quand les magnans cherchent de la hauteur et grimpent sur les branchages pour filer leurs cocons.

Rame, rama: Feuille de mûrier.

Sériciculture : Education des vers à soie.

#### Bibliographie

ADV: Archives départementales du Var, série 14 M 22.

'A.ACOVITSIOTI-HAMEAU -1995- "Trois modèles d'exploitation agricole dans le Centre-Var", Cahier de l'ASER, n° 9, pp. 91-110.

Abbé BOISSIER DE SAUVAGES -1763- Mémoires sur l'éducation des vers à soie, 2 vol., Librairie Michel Gaude, Nîmes.

R.CHERUBINI-1996- Le ver à soie, guide de l'élevage rentable, De Vecchi, Paris.

Comte DANDOLO -1845- De l'Art d'élever les vers à soie, Imp. Martel, Montpellier.

M.DERLANGE et Y.RINAUDO -1982- Draguignan et sa région, Jeune Chambre Economique de Draguignan et du Haut-Var, Claviers.

A.FABRE -1914-, Histoire séricicole du département du Var, Imp. Joullian, Draguignan.

Y.FATTORI -1989- La Soie de la graine au tissu, Musée des A. T. P. de moyenne Provence, Draguignan.

M.FAUCHET -1805- Statistiques générales de la France. Département du Var, Testu, Paris.

R.GROSSO -1993- Paysans de Provence, Horvath, Lyon.

L.MAZEL -1924- La Sériciculture moderne, Dubois et Poulain, Montpellier.

S.MELQUIOND-1994-, La Soie dans le département du Var, Mémoire de Maîtrise de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, section Ethnologie.

S.MELQUIOND -1997- "La Sériciculture en Provence : éléments d'approche", L'Elevage en Provence, Centre Régional de Documentation Occitane, Mouans-Sartoux (06), pp. 89-99.

L.PASTEUR -1870-, Etudes sur la maladie des vers à soie, moyen pratique assuré de la combattre et d'en prévenir le retour, 2 vol., Gauthier-Villars, Paris.

C.SECRETAIN et A.SCHENK -1944- Le Mûrier (3<sup>e</sup> édition), Ministère de l'agriculture et du ravitaillement, Alès.

## LES BERGERIES DE ROUGIERS

## 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU 1 et Henri DONZEL 2

Sept bergeries sont présentées ici avec leur fiche signalétique et leurs plan et coupe. Les observations minutieuses de leur implantation et de leur architecture permettent d'envisager toute la diversité de leurs fonctions : périodes et durées des parcages, habitations temporaires, sélection des bêtes, transformations des produits laitiers... A travers ces différentes considérations, c'est la complexité du système pastoral qui est ainsi présentée.

#### A. INTRODUCTION

Situé au pied de l'ubac de la Sainte-Baume, Rougiers se tourne autant vers cette montagne que vers la plaine, une trouée plutôt, qui, par Nans et par Auriol, conduit à Marseille. Par sa position entre les vallées du Cauron et du Carami et par un vallonnement incessant vers l'est et le nordest, le finage de Rougiers se rattache pourtant clairement aux plateaux et collines du Centre-Var. Au nord et au nord-ouest, la rivière du Cauron limite le territoire de Nans. Au sud et au sud-est, des vallons aboutissent aux gorges du Grand Gaudin, affluent du Carami et jouent le même rôle face à Mazaugues. Vers le nord-est,

Rougiers partage avec Tourves des plateaux caillouteux, les Caïre, qui donnent sur les gorges du Carami lui-même. C'est sur ces terres et sur la partie sud du territoire, qui prolonge le relief accidenté de la Sainte-Baume, que sont encore visibles les vestiges d'un pastoralisme resté actif jusqu'aux années 1960-1970. Il s'agit de bergeries bâties, plus au moins complexes. Le simple relevé architectural et la micro-topographie de ces structures suscitent des réflexions qui illustrent tant les modes de construire que les pratiques des éleveurs. Nous décrirons dans un premier temps les sites en l'état, avant de faire l'analyse de ces remarques et réflexions, qui peuvent acquérir une portée générale, malgré leur caractère local.

<sup>1. 14</sup> avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret

<sup>2.</sup> place Sainte-Catherine 83170 Rougiers

#### 1. BERGERIE DE CAMBON

• Type de la structure

Bergerie bâtie et enclos

· Nom

Cambon

• Commune, Quartier, Massif Rougiers, Cambon, Sainte-Baume

· Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25.000 - X: 883,30 - y: 3125,60

• Altitude

550m

Implantation

Etablissement situé dans la boucle d'un sentier pédestre, en bordure d'un plateau peu vallonné (550 à 540m), au pied de l'ubac de la Sainte-Baume. Vers le nord-est, l'horizon est partiellement barré par la colline de Piégu culminant à 614m.

Exposition

Terrain presque plat. Construction ouverte au sud-est.

•Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

Hydrologie

Pas de point d'eau à proximité.

· Plan et élévation

Trois espaces accolés constituent l'ensemble : un couvert et maçonné au mortier, un second couvert et bâti à sec, placé en enfilade avec le premier (partie nord), un troisième à ciel ouvert et bâti à sec, leur faisant face (partie sud). La partie nord est composée d'un vaisseau long de 16m (OSO-ENE) et large de 9,50m (NNO-SSE), avec quatre piliers libres et un pilastre rapporté à l'un des murs à l'intérieur. L'entrée se situe au SSE. Trois fenestrons en meutrière percent les murs nord et ouest. Un espace rectangulaire de 3,50m x 1,50m, dans l'angle NO, est délimité au détriment du vaisseau initial au moyen d'un muret rapporté aux maçonneries et incluant l'un des fenestrons du mur nord. L'espace en enfilade et à sec est plus petit (8,50m N-S x 3m E-O) ; il se trouve rapporté à l'extérieur du vaisseau initial, contre sa face orientale. Il a été divisé en deux cellules par un mur de refend rapporté. L'appareil est soigné, avec des blocs taillés aux angles et aux encadrements des ouvertures. La largeur des murs est constante (0,45m) pour le vaisseau initial avec un fruit important pour la cellule accolée (0,60m au couronnement pour 0,90m à la base). Par endroits, les murs sont conservés dans leur totalité. Le mur nord, haut de 2,20m, constituait le faîte pour une toiture uni-pente NNO ---> SSE. Une observation minutieuse des éléments porteurs du toit restants met en évidence deux états différents pour le mode de couverture. Une première phase comprenait un système de piliers et de pilastres reliés par des arcades, le tout maçonné au mortier. Un système de poutres en bois soutenues par des piliers bâtis l'a remplacé par la suite, sans modifier les écartements du sytème à arcades : 4m de portée en moyenne. La partie à ciel ouvert et bâtie à sec est un enclos rectangulaire accessible par l'est et par l'ouest, aux murs épais (1m de l.), sans fruit. Un gros chêne prodigue l'ombre près de l'entrée ouest.

Aménagements

Aucun aménagement n'est visible dans les constructions elles-mêmes. Au-delà de la terrasse, vers l'est, une petite cellule (2m x 1,20m) se trouve incorporée à l'extrémité d'un tas d'épierrement. Son appareil est à sec et la couverture encorbellée finit par des dalles posées à plat sur le faîte.

Mobilier

Restes de céramique vernissée sans décor dans l'appareil de l'espace sud.

Utilisation

La vocation pastorale de l'ensemble, confirmée par la tradition orale, est aisément démontrée par la morphologie du bâti et la configuration des lieux : vaisseau long couvert avec un minimum d'ouvertures, jumelé avec un enclos à ciel ouvert pour un parcage différencié selon les heures de la journée et les saisons, prairie naturelle vers l'ouest et terrasse herbeuse vers l'est. L'espace accolé bâti à sec peut servir aussi pour un parcage sélectif ou pour certains travaux sous abri. Il pourrait aussi servir pour abriter l'homme, quoiqu'aucun aménagment spécifique ne le prouve. L'espace délimité en angle dans la bergerie couverte elle-même (1/20 de la surface globale) serait aussi identifiable avec la cellule du berger. Nous nous trouverions donc face à un type architectural du Centre-Var bien connu : la bergerie à piliers et pièce d'habitation incorporée telle que définie dès 1987 ('A.Acovitsioti-Hameau et Ph.Hameau, 1987). Il est possible que les deux états d'utilisation des locaux aillent de pair avec les deux états du mode de couverture : toit soutenu par des arcades maçonnées et cellule impartie à l'homme englobée par le parc bâti, toit à armature de bois soutenue par des piliers maçonnés et cellule impartie à l'homme englobée par le parc bâti.

· Datation

Aucune date précise. La succession d'arcades et de piliers centraux pourrait suggérer une certaine longévité : à partir du XVIIIe siècle ?

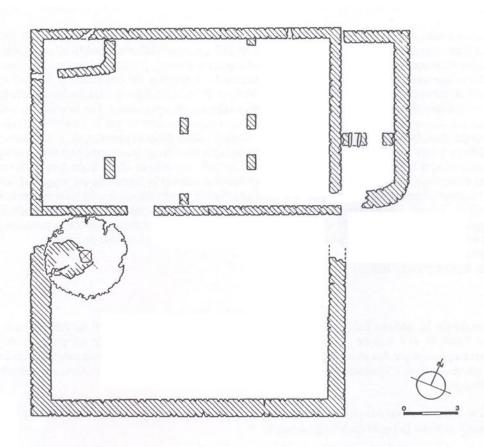


Fig.1 - Plan de la bergerie de Cambon

## 2. JAS DES PLAINES

· Type de la structure

Bergerie bâtie

· Nom

Jas des Plaines

• Commune, Quartier, Massif Rougiers, Les Plaines, Sainte-Baume

Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25000 - x: 884,15 - y: 3124,75

• Altitude 588m

Implantation

Ensemble situé entre un sentier pédestre et une piste forestière, en lisière d'un plateau très peu vallonné (550 à 540m) au pied de l'ubac de la Sainte-Baume. Vers le N et le NE, l'horizon est barré par les collines de Piégu et de Saint-Jean, qui culminent à 614m et à 605m respectivement, laissant entre elles un couloir vers le NNE. Placé entre ce couloir et les vallons descendant de l'Agnis, le plateau des Plaines se trouve modérément mais constamment venté. Cette "aération" garantit, selon les propos recueillis sur place, une ambiance pure, bonne pour la santé.

Exposition

L'établissement occupe un terrain plat. Le bâtiment est actuellement ouvert au SSE.

Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

Hydrologie

Pas de point d'eau à proximité.

· Plan et élévation

Vaisseau unique maçonné au mortier, long de 17m (NO-SE) et large de 10 à 11m (NE-SO), divisé en quatre travées dans le sens de la largeur au moyen de murs de refend rapportés et d'un pilier. Le quart de l'espace utile dans l'angle SO était hors d'usage dans la dernière phase d'occupation (démolition?). Seule une cellule de 5m x

2,50m était en service à cette époque (années 1980) et utilisée comme pied-à-terre par des chasseurs. A cause de ces réfections et utilisations récentes, la succession des états du bâti est assez difficile à établir. Il semblerait bien que le vaisseau initial était accessible par le NO (porte actuellement bouchée), prenait le jour par des fenestrons en meurtrière au SE et que sa toiture était soutenue par trois arcades appuyées sur des pilastres à l'O et sur des murs de refend à l'E. A cause de la longueur des portées (4,50m) et de la faible hauteur des arcatures, des murets ont été édifiés au milieu des arcades pour les soutenir. Un de ces dispositifs reste intact. Par la suite, le vaisseau a été apparemment scindé en deux, avec une moitié du couvert toujours soutenue par le système à arcades et l'autre moitié, retrécie dans la largeur, soutenue par un système de deux piliers centraux, dont un reste encore bien visible. L'entrée se faisait du côté méridional. La partie à arcades semblerait être tombée en désuétude par la suite et l'espace utile rétréci à environ 50m² (contre environ 180m² au début). Dans le dernier état, l'un des piliers se trouve incorporé dans le mur qui délimite la cabane des chasseurs et le deuxième est supprimé. Lors de toutes ces phases de remaniements architecturaux, la toiture semble être restée uni-pente, du NE (mur aveugle) --> le SO. L'appareil est soigné. Les parements ont des faces verticales. Le substrat rocheux affleure dans l'angle sud et sert de support pour le sol du rez-de-chaussée, le long du mur NO. Les matériaux de la dernière phase d'occupation sont des pierres mêlées de parpaings cimentés; le mortier de chaux est mêlé de ciment.

Aménagements

Quatre niches dans le mur porteur NE.

· Mobilier

Néant

#### Utilisation

La vocation pastorale de la bâtisse fait peu de doute étant donné la toponymie, la tradition orale et la configuration des lieux et des locaux : long vaisseau sombre, compartimenté pour un parcage sélectif, fenestrons, arcades remplacées par des piliers centraux, prairies naturelles à l'entour. L'accès orienté vers le nord est usité pour les parcs d'estive. L'absence d'étage pourrait indiquer l'absence de vocation agricole conjointe ou subordonnée à l'élevage.

#### · Datation

Aucune date précise. La succession des phases d'utilisation et le retrécissement progressif des locaux pourraient suggérer une certaine longévité (à partir du XVIIIe siècle ?).

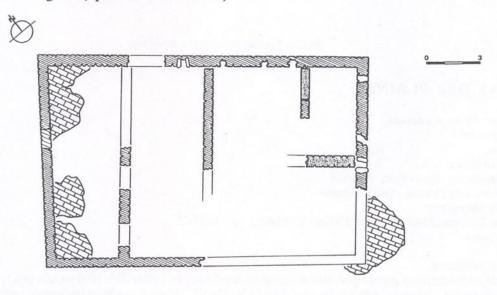


Fig.2 - Plan du Jas des Plaines

### 3. JAS DU MACON

- Type de la structure Bergerie bâtie et enclos.
- · Nom

Le Jas du Maç(ss)on

- Commune, Quartier, Massif Rougiers, La Capelette, Sainte-Baume
- · Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25000 - x: 3124,40 - y: 884,75

· Altitude

550m

· Implantation

Replat au pied de la Sainte-Baume. Il est situé en amont de plusieurs vallons orientés vers l'est où jaillissent des sources et d'où partent plusieurs ruisseaux qui forment en aval le Gaudin, rivière affluent du Carami. Etablissement accessible par un sentier pédestre venant du NE.

· Exposition

Coteau exposé au sud. Constructions ouvertes auSE et au NO.

Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

Hydrologie

Sources et ruisseaux en aval. Citerne bâtie.

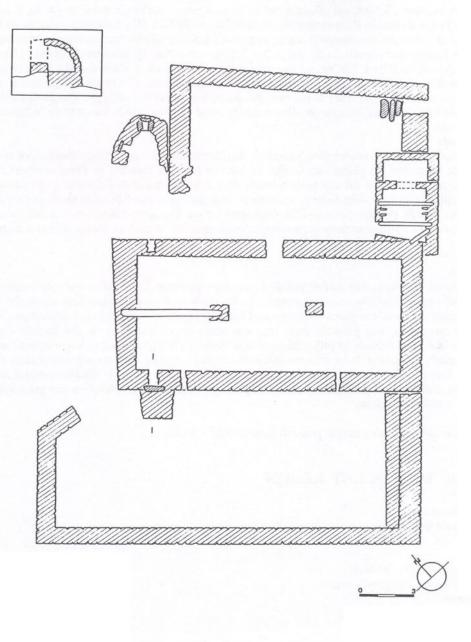


Fig.3 - Plan du Jas du Maç(ss)on

#### · Plan et élévation

Ensemble de trois espaces allongés et accolés, dont un, central, est couvert et maçonné au mortier, tandis que les deux autres, latéraux, (enclos est et ouest dorénavant) sont à ciel ouvert et bâtis à sec. L'espace central représente un volume utile de 14,50m x 6,50m au sol pour une hauteur de 2m à 2,50m (murs gouttereaux et pignons). Il communique avec l'enclos est par une porte et il regarde l'enclos ouest à travers deux fenestrons en meurtrière. Sa toiture est à deux pentes avec une faîtière dirigée NO-SE. Elle est composée de trois poutres posées sur deux piliers centraux à plan rectangulaire (1x 0,70m et 1x 0,90m respectivement) et sur les murs pignons. Ces piliers sont conservés entièrement et une des poutres du faîte, longue de 5,20m, se trouve encore sur place. Les éléments du couvrement en tuiles se trouvaient au sol et d'autres étaient amassés pour être emportées en 1995/96). L'appareil est fait de blocs bruts soigneusement agencés et les murs présentent une face interne verticale et une face externe avec un fruit. La largeur va ainsi de 0,70m au couronnement du mur à 1,06m à la base. C'est dans le mur donnant sur l'enclos ouest qu'est aménagé l'accès à la citerne. Une cellule de 4,50m x 2,50m est chaînée à l'angle est de l'espace central formant un L avec celui-ci. Couverte d'une toiture à deux pentes orientée comme celle du parc à piliers et donnant vers l'enclos est, cette cellule constitue une pièce d'habitation. Sa conservation excellente nous fait penser que son utilisation perdure. L'enclos est, d'une superficie utile de 11,50m x 9,50m, est délimité par un mur en pierres sèches formant angle droit, aussi haut et large que ceux de l'espace central. Il est accessible par le SE et par le NO. Une cabane maçonnée au mortier, de plan en "fer à cheval", couverte en encorbellement, se trouve rapportée à l'extérieur de l'enclos, du côté opposé de l'habitation. Elle couvre une superficie d'à peine 2 x 1,50m, sur 1,30m de hauteur moyenne. L'enclos ouest, d'une superficie utile de 18,50m x 7,50m, est rapporté à l'espace central. Il est délimité par un mur en pierres sèches et présente deux angles droits et un angle obtus. Bâti d'un seul tenant, ce mur est large de 1m à la base et présente un fruit sur ses deux faces. Près de l'entrée, qui donne vers le plein nord, entre l'angle de l'espace central et le tronçon coudé à angle obtus, ce mur d'enclos a une hauteur de pres de 2m. La cuve de la citerne empiette dans son espace utile.

Aménagements

Niches dedans et face à la cabane encorbellée, cheminée dans la cabane encorbellée, bas-flanc et cheminée dans la pièce d'habitation, banquette en pierres de 0,40m de haut le long du mur SE de l'enclos ouest (support de mangeoire?), citerne. La citerne est une cuve carrelée de 1,50m de côté et de 0,70m de profondeur, avec une superstrucure en cul-de-four de 1,40m de haut, acccolée au mur mitoyen, entre l'enclos ouest et l'espace central. Le puisage se fait depuis l'epace central. Elle était remplie par les eaux ruisselant sur les toitures et les couronnements des murs d'enclos au moyen de conduits confectionnés avec des tuiles rondes emboitées.

· Mobilier

Néant.

#### · Utilisation

La vocation pastorale de l'ensemble ne fait pas de doute. Le toponyme, la tradition orale, la configuration des lieux et des locaux sont explicites et caractéristiques. Le Jas du Maç(ss)on pourrait même servir d'exemple-type pour une unité d'élevage avec ces parcs différemment bâtis, couverts et orientés, sa réserve d'eau, ses cellules exigües accolées aux parcs, qui peuvent être, tant des abris pour l'homme que des locaux destinés à la transformation du lait. L'absence de locaux pour stocker du fourrage fait plutôt penser à une utilisation à la belle saison. Ces dispositifs pourraient de toute façon être perissables ou mobiles. Le parcs peuvent aussi s'utiliser été et hiver selon les heures de la journée. La faible distance entre l'établissement et le village (environ 3km) permet de telles rotations. Les derniers propriétaires ne pratiquent plus l'élevage. L'habitation sert pour s'abriter et se restaurer lors des sorties "en colline".

Datation

Aucune précise. Le bâti (piliers centraux) pourrait dater du XIXe siècle.

#### 4. BERGERIE DU COLLET REDON

· Type de la structure

Ferme (?) et bergerie de hauteur

Nom

Collet Redon

• Commune, Quartier, Massif Rougiers, Collet Redon, Sainte-Baume

· Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25000

· Altitude

450m

· Implantation

Replat au pied de l'adret du mamelon de Collet Redon, au pied de la Sainte-Baume. Le site surplombe de 30 à 40m le talweg du Gaudin, rivière affluent du Carami.

#### · Exposition

Coteau exposé au SE. La bâtisse donne au sud et à l'ouest.

· Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

#### Hydrologie

Sources et ruisseaux en aval

#### · Plan et élévation

Ensemble constitué de deux espaces superposés, d'une superficie utile de 15m(NNE-SSO) x 6,50m (ONO-ESE), couverts, maçonnés au mortier et d'un enclos latéral (enclos ouest dorénavant) à ciel ouvert. Le rez-de-chaussée est un vaisseau couvert en voûte (plein cintre), haut de 2,50m sous la clé, ouvert au SO, prenant le jour par quatre fenestrons en meurtrière donnant sur l'ouest, le nord et l'est. Une cinquième ouverture vers l'est est bouchée. Le substrat rocheux affleure sur le sol et définit un pendage d'ouest en est. L'étage est accessible par un escalier extérieur bâti dans un massif de maçonnerie rapporté contre la façade ouest du rez-de-chaussée. Ouvert à l'ONO, l'étage est divisé en deux pièces par un mur de refend : une pièce presque carrée (6,50m x 7,50m) au sud, prenant le jour par une fenêtre et deux fenestrons et une pièce allongée au nord, obscure puisqu'elle ne prend le jour que par un fenestron en meutrière percée dans le mur nord. L'étage est couvert par un toit à deux pentes avec le faîte orienté NNE-SSO. Hauteur sous le faîte : 3,30m. Les poutres, faîtière, latérales (deux) et transversale, sont conservées sur place dans la pièce sud. Les portées dans la pièce nord (5 à 8m) nécessiteraient un pilier porteur intermédiaire (aucune trace) ou une charpente sur entrait. L'appareil des deux espaces est régulier et soigné ; largeur des murs : 0,50 à 0,60m. L'enclos ouest n'est délimité que sur deux côtés (ouvert au sud) par des murs maçonnés au mortier de 0,70 à 0,80m de large et hauts de 1,50 à 2m. A l'ouest le mur d'enclos remplit, selon les endroits, des fonctions de soutènement.

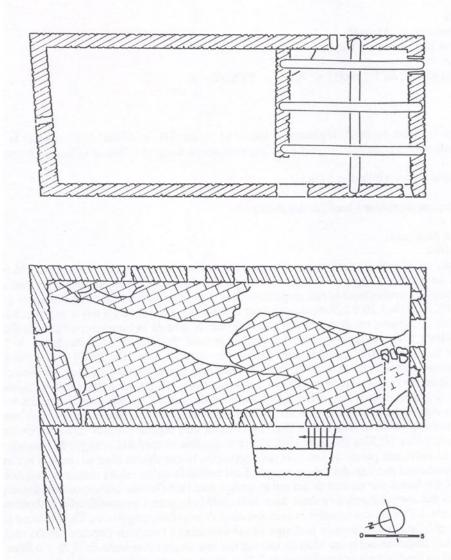


Fig.4 - Plan de la bergerie de Collet Redon (1er et 2ème niveau)

· Aménagements

Espace de 2m² délimimité à gauche de l'entrée dans le rez-de-chaussée autour d'un foyer d'angle ; une niche de chaque côté de cette entrée. Cheminée d'angle dans la pièce sud de l'étage.

· Mobilier

Néant

· Utilisation

L'établissement remplit les caractéristiques d'une unité de production agropastorale : bergerie longue, obscure, fraîche ou chaude selon la saison - habitation et locaux de stockage à l'étage - parc/cour à ciel ouvert. La pièce longue et aveugle à l'étage, impropre pour être habitée, ne possède pas non plus d'ouverture propre pour rentrer grains et foins. S'agissait-il d'une magnanerie ? La végétation alentours ne fournit pas d'indices dans ce sens. La fonction résidentielle de la pièce sud de l'étage fait peu de doute. Le foyer en rez-de-chaussée (et les aménagements autour) pourraient correspondre à un dispositif pour le repos ou/et pour préparer les laitages.

Datation

Aucune date précise. Les bergeries voûtées se rencontrent en Centre-Var assez souvent dans des ensembles de fermes (Brignoles, Entrecasteaux...) et semblent avoir précédé des parcs à arcades et à piliers centraux.

#### 5. BERGERIE DES CROS DAVIS

• Type de la structure Bergerie bâtie et enclos.

• Nom

Jas des Cros Davis

· Commune, Quartier, Massif

Rougiers, Les Cros Davis, Sainte-Baume

· Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25000 - x: 886 - y: 3125,80

• Altitude

510m

Implantation

Sur plateau d'1km environ de côté, légèrement vallonné (entre 510 et 550m d'altitude) et le long d'une piste/sentier de randonnée. Le plateau fait partie des hauteurs qui prolongent l'ubac de la Sainte-Baume.

Exposition

Terrain plat. Ensemble ouvert à l'est et à l'ouest.

Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

Hydrologie

Pas de point d'eau à proximité.

· Plan et élévation

Ensemble comprenant un espace couvert maçonné au mortier, un deuxième espace à ciel ouvert, bâti à sec, chaîné avec le premier, et un troisième espace à ciel ouvert rapporté. Les deux enclos qui encadrent l'espace couvert seront dorénavant appelés : enclos nord et sud respectivement. L'espace couvert est un vaisseau de 15,50 à 14m (E-O) x 8 à 7m (N-S), haut de 3,10 à 2,50m, donnant sur l'enclos au nord, avec un toit à une pente incliné N--->S, couverte de tuiles. L'intérieur est divisé en deux travées dans le sens de la longueur, au moyen d'une série de quatre arcades sur piliers, le tout maçonné au mortier comme le reste de l'espace. L'entrée, haute de 1,70m, a un linteau clavé en arc en plein cintre. L'enclos nord couvre une superficie de 20m (E-O) x 11 à 9m (N-S) et est accessible depuis l'ouest, entouré sur trois côtés de murs assez bas (hauts de environ 1m), en pierres sèches, le quatrième étant la façade de l'espace couvert. Sur le parement ouest, l'appareil à sec (enclos) succède à celui maçonné au mortier (espace couvert) sans solution de continuité du mur. Le rocher naturel affleure dans la partie nord de l'enclos. Un espace probablement couvert (pilier central maçonné au mortier) mais sans mur de façade (rangement ?) est aménagé entre le mur est de l'enclos et celui de l'espace couvert. L'enclos sud couvre une superficie de 11,50m (N-S) x 10,50m (E-O) et vient s'ajuster derrière le mur sud aveugle de l'espace central, en laissant des interstices vides aux points de jonction pour permettre la circulation d'est en ouest et inversement. Le passage ouest a été condamné dans un deuxième temps. Il est probable qu'au même moment, l'espace de l'angle SE de l'enclos nord a été fermé par un mur de refend et ouvert vers l'est (brèche correspondant à une porte ?) et l'espace couvert uni a été compartimenté en deux dans le sens de la largeur. Ces modifications aboutissent à deux ensembles fonctionnels différemment orientés et avec des aires de circulation opposées. Un troisième enclos à ciel ouvert immédiatement à l'est et une terrasse herbeuse immédiatement à l'ouest de l'enclos sud doivent participer aussi à ces circuits. Les tronçons des murs bâtis au mortier ont une largeur constante de 0,7à à 0,80m. Les murs bâtis à sec présentent un double fruit et sont larges de 0,70m au couronnement pour 1m à la base.

Aménagements

Trois niches à l'intérieur des espaces couverts, plateforme basse à l'angle SO de l'enclos nord.

#### Mobilier

Néant

## • Utilisation

La vocation pastorale de l'ensemble ne fait pas de doute. La tradition orale est formelle, la configuration de lieux et des locaux significative : contrastes dans les bâtis, les orientations, les ambiances, prairies naturelles autour.

#### • Datation

Aucune date précise. La succéssion des phases de construction et d'utilisation pourrait suggérer une certaine longévité (arcades du XVIIIe siècle?).

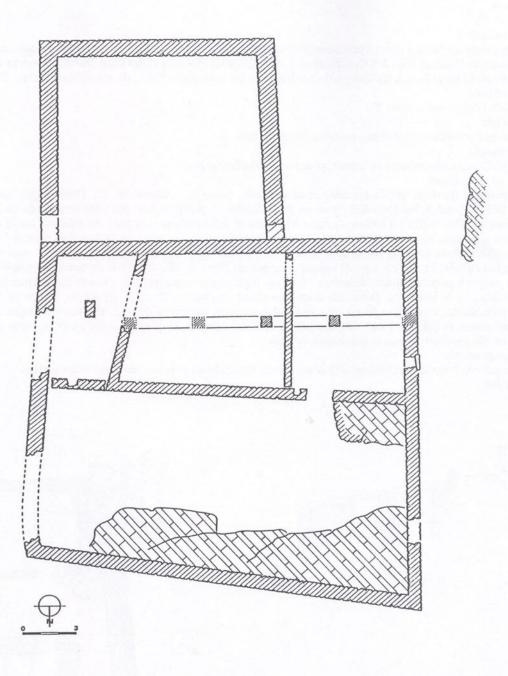


Fig.5 - Plan de la bergerie des Cros Davis

#### 6. JAS DE PIOURIAN

• Type de la structure

Bergerie bâtie adossée au rocher.

· Nom

Jas de Piourian

• Commune, Quartier, Massif Rougiers, Piourian, Sainte-Baume

· Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25000 - x: 885,95 - y: 3126, 30

· Altitude

470m

Implantation

Bâtisse appuyée sur la face ouest d'une barre rocheuse étalée du NNO vers l'E et le SSO et culminant à 600m. Les plateaux de Piourian (560 à 570m d'altitude), de la Caïre de Piourian et des Cros Davis s'étendent au-delà de cette barre vers l'est et le sud. Ils font partie des hauteurs qui prolongent l'ubac du massif de la Sainte-Baume.

Exposition

Coteau SO, bâtisse ouverte au SE.

Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

· Hydrologie

Source de Piourian légèrement en amont, plusieurs ruisseaux en aval.

· Plan et élévation

Espace composé de deux unités ajustées et en enfilade, couvert, et ouvert au SE. D'une superficie utile de 12,50m (NE-SO) x 6 à 7m (NO-SE), haut de 2m à 2,50m, il prend le jour par trois fenestrons en meurtrière donnant sur le NE et le SE. La bâtisse s'adosse à la pente et à des rochers solidaires du substrat sur le côté NO; ces rochers affleurent à l'intérieur sur le sol et remplacent une partie des murs tandis que d'autres leur faisant face se trouvent incorporés dans l'appareil du mur SE et de l'entrée. Tous ces affleurements affectent surtout la pièce sud où se fait l'accès. Le toit est à pente unique, inclinée du NO ---> SE, constitué de tuiles sur poutres portées par deux piliers à plan circulaire (diamètre : 0,90m), légèrement coniques et maçonnés au mortier comme les murs enveloppant le bâtiment. Dans une deuxième phase de construction, un espace de 3,50m de côté a été délimité à l'intérieur, contre l'angle est, au moyen de deux murs en pierres sèches à fruit double (largeurs : 0,50m au couronnement et 1m à la base). Un des piliers se trouve incorporé dans cet appareil et les deux fenestrons donnant au NE sont inclus dans la pièce ainsi définie.

Aménagements

Une niche près de l'entrée. Les rochers affleurant offrent des renfoncements et des étagères naturelles.

· Mobilier

Néant

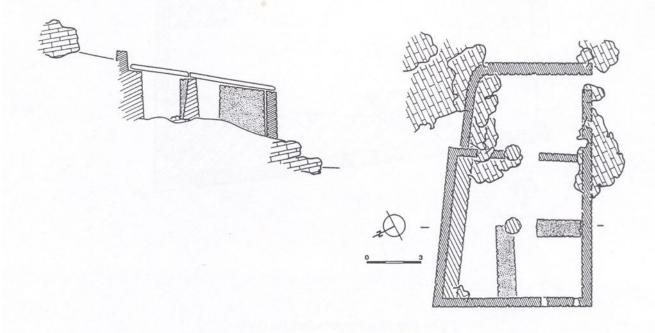


Fig.6 - Plan et coupe du Jas de Piourian

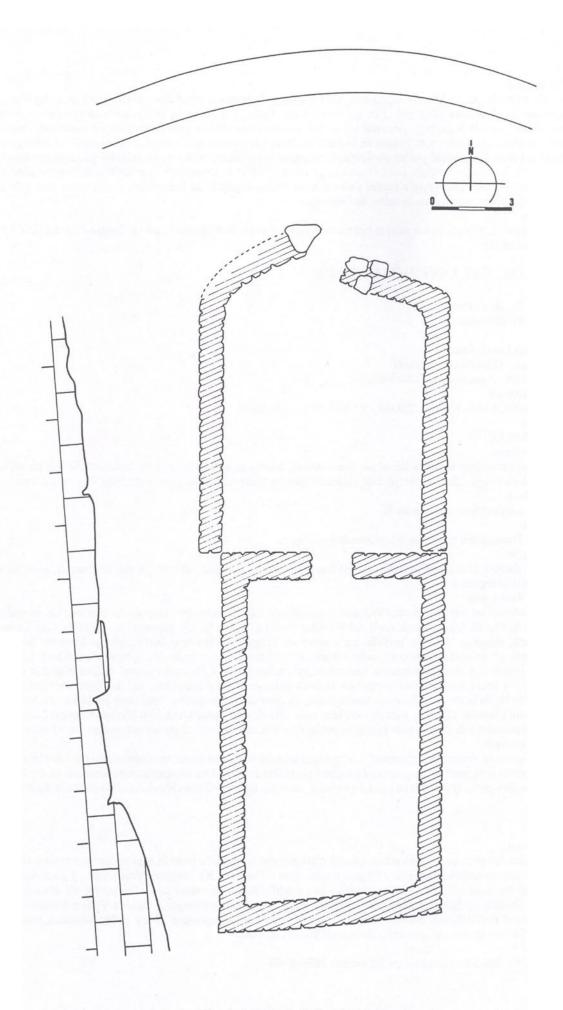


Fig.7 - Plan de l'enclos du Vallon Dominique

#### Utilisation

En plus du nom de jas, la bâtisse représente un type de parc pastoral usité dans le Centre-Var, celui d'espace allongé, obscur, à piliers centraux. Les rotations entre lieux à ambiances contrastées et complémentaires, indispensables pour le troupeau, peuvent ici se faire aisément entre le vallon humide en contrebas, au sud, desservi par plusieurs sentiers, et le haut de la barre de Piourian menant sur le plateau sec et aéré. Le passage vers cet amont est bien matérialisé par un couloir naturel parmi les rochers solidaires du substrat juste au-dessus de la bergerie. Près du parc ce couloir peut fonctionner pour le tri et le comptage. La cellule délimitée dans une deuxième phase dans la bergerie a moins l'allure d'une pièce impartie au berger que d'une pièce occupée lors d'activités forestières qui ont pris le relais de l'élevage.

#### Datation

Aucune précise. Les bergeries à piliers centraux semblent s'être multipliées dans le Centre-Var au XIX et au début du XXe siècle.

## 7. ENCLOS VALLON DOMINIQUE

#### • Type de la structure

Enclos pastoral et rucher

Nom

**Enclos Vallon Dominique** 

· Commune, Quartier, Massif

Rougiers, Vallon Dominique, Sainte-Baume

· Plan directeur

Signes-Tourves, 3345 OT, au 1/25000 - x: 883,50 - y: 3126,50

Altitude

Entre 450 et 500m

Implantation

Ensemble implanté dans le creux laissé par une carrière, 2 à 4m en avant du front de taille, sur le bas du versant nord-oriental de Piégu. Chemin de fond de vallon et chemin transversal à la pente entourent la construction.

· Exposition

Coteau NE, construction ouverte au N.

· Géologie

Calcaires du Portlandien supérieur à lentilles dolomitiques.

· Hydrologie

Pas de point d'eau à proximité immédiate. En bas du versant, la plaine est drainée par le Cauron, avec en sus plusieurs puits et aiguiers

#### · Plan et élévation

Deux espaces à ciel ouvert bâtis à sec s'ordonnent en enfilade dans le sens des courbes de niveau : un au sud, de 12m (N-S) x 6,50m (E-O), et un au nord, de 9 à 11m (N-S) x 7,50m (E-O), rapporté au précédent. L'entrée se fait par le nord, où passe la *draio* menant au sommet de Piégu mais les deux ouvertures se trouvent décalées. Celle intérieure est orientée plein nord, celle extérieure vers le NNE. Les murs ouest, hauts de 2,50m à 1,50m du sud au nord, font office de soutènements. Les autres parois, hautes de 1,50 en moyenne, délimimitent le terrain. Larges de 0,80 à 1m, ces murs sont composés de deux parements avec remplage, ont des faces verticales et un appareil fait de blocs bruts de taille mais bien ajustés, de dimensions moyennes sauf pour les blocs qui encadrent l'entrée face au chemin. Ceux-ci sont des rochers non débités dépassant les 0,50m d'empattement. Le sol dans l'espace sud est incliné de l'ouest vers l'est et la roche du substrat y affleure formant une banquette à l'ouest.

#### Aménagements

Aucun aménagement visible actuellement. La tradition orale donne cette structure comme apicole : des banquettes construites dans la longueur de l'espace sud auraient porté des ruches. Des troupeaux circulant sur la *draïo* et la *carraïro* Nans-Rougiers, qui passe au pied du versant, auraient été par ailleurs régulièrement parqués dans l'epace nord.

#### · Mobilier

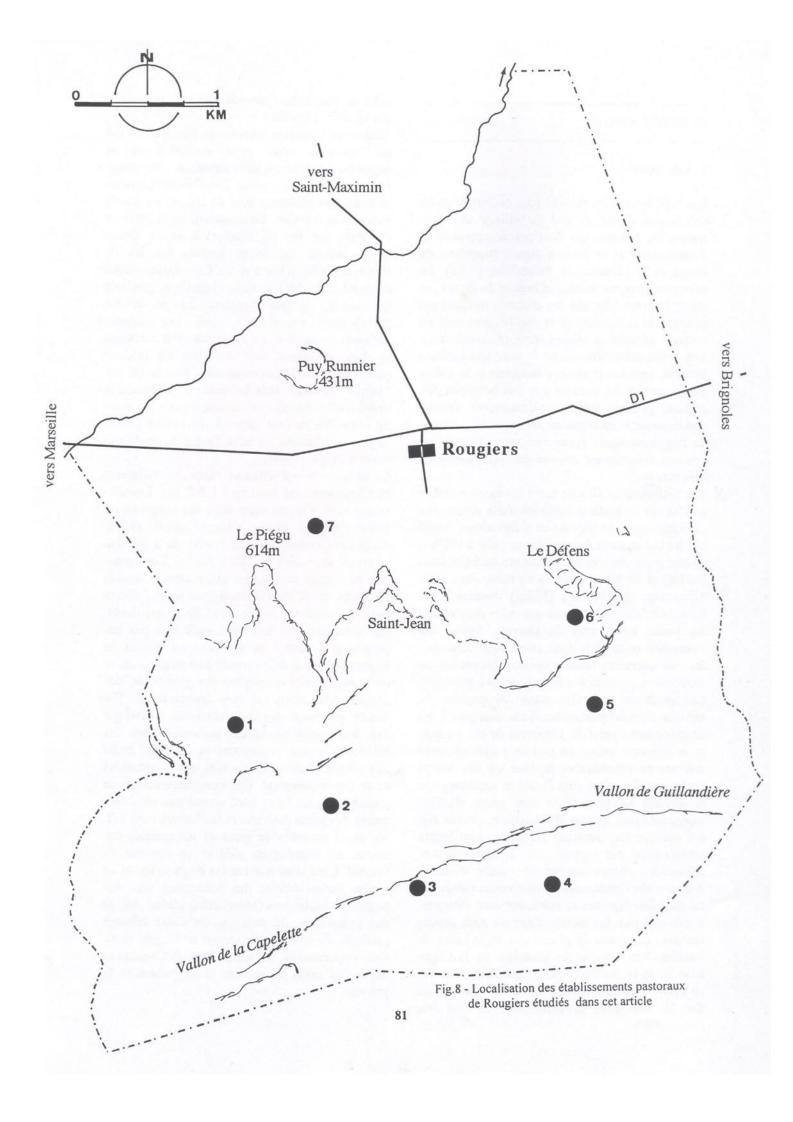
Néant

#### Utilisation

La coexistence des pratiques pastorale et apicole n'est pas une singularité pour la région centre-varoise. D'autres enclos présentent ce double usage (sur l'Agnis notamment :: Ponchin, les Maigres, Valescure ...). Une alternance saisonnière de ces deux activités - ou au moins - des modifications saisonnières de l'agencement des locaux, si troupeaux et abeilles co-habitent à longueur d'année, sont au moins à envisager. L'enclos Vallon Dominique, de par ses aspect et localisation, est une vanado, un parc pastoral, temporaire. Il n'y a donc aucune raison qui justifie la méfiance envers les souvenirs de son utilisation apicole.

#### · Datation

Aucune précise. Encore en usage dans les années 1930-1940.



## C. DISCUSSION

#### 1. Les lieux

Les sept ensembles relevés sont ordonnés en un cercle non fermé au sud du village actuel et autour des habitats qui l'ont précédé pendant la Protohistoire et le Moyen Age : l'oppidum de Piégu et le château de Saint-Jean (fig.8). Ils occupent la partie inculte et boisée du finage, ce statut tolérant bien sûr les cultures temporaires (eissarts et rompides) et le conditionnement du couvert arbustif et arboré (coupes, cueillettes). Les terres cultes s'étendent au nord des habitats anciens, vers le village-rue moderne et la vallée du Cauron. Il est évident que ces bergeries "de colline" peuvent être complémentaires d'autres établissements localisés en plaine ou aux marges de l'agglomération. Nous verrons aussi qu'elles peuvent fonctionner comme des établissements

Les bâtiments se situent entre les isohypses 450 et 550, sur un plateau composé d'une succession de petits cros, de vallons et d'élévations, bordé par les crêtes de la Sainte-Baume (900 à 1000m) au sud et par les sommets jumeaux de Saint-Jean (605m) et de Piégu (614m) au nord. Seul l'établissement des Plaines (588m) dépasse cette fourchette d'altitudes, sans atteindre pour autant les points culminants du plateau. Aucun des ensembles ne se situe donc en position de crête; les emplacements recherchés sont les replats de mi-pente à proximité des cols et des passages. Les positions centrales dans les prairies de hauteur ne sont pas recherchées non plus ; les emplacements préférés s'écartent de ces terrains et se trouvent même un peu en surplomb, près des pentes ascendantes rapides ou des barres rocheuses. Les sites dont l'assiette apparaît plate et ouverte de tous côtés font partie d'unités topographiques un peu plus vastes et c'est ce fait qui masque leur position à l'écart ou en légère surélévation par rapport aux étendues planes adjacentes. Aucun usager n'a essayé d'inclure dans ces sites pastoraux les ressources naturelles en eau. Résurgences et ruisseaux sont éloignés. Il est vrai que ces points d'eau ne sont jamais éloignés des parcs de plus d'une demi-heure de marche. Aux sources de Piourian, de la Capelette et de la Guillandière et aux ruisseaux qui en dérivent, il faut ajouter quelques puits placés hors de tout autre contexte bâti. Un seul Jas,

celui de Maç(ss)on, possède une citerne remplie par les eaux pluviales.

Toutes les bergeries relevées se trouvent en fait en contrebas d'un petit mamelon et se regroupent à deux ou trois autour de ces points élevés : l'enclos du vallon Dominique, Cambon et le Jas des Plaines autour de Piégu, les Jas de Piourian et des Cros Davis autour de la barre de Piourian, les Jas de Maç(ss)on et de Collet Redon autour de Collet Redon, les Jas de Piourian, de Maç(ss)on et des Cros Davis autour de Saint-Jean. Malgré cette disposition générale en cercle, aucune bergerie ne se trouve franchement ouverte au nord. Les façades septentrionales sont au contraire, soit adossées et donc protégées, soit aveugles ou laissant passer une ventilation minimale. Seul le Jas des Plaines est situé dans un couloir relativement venté (conçu comme un avantage pour les jours de canicule) et seul l'enclos du vallon Dominique a son entrée au nord face à la draïo qui mène à Piégu et à Nans.

La distance à vol d'oiseau entre ces différents établissements est minime : 1 à 2 km. Les distances réelles à parcourir entre les bergeries ou entre celles-ci et le village actuel (360m d'altitude environ) sont de l'ordre de 3 à 5 km pour une ascension de 100 à 200m. Les bergeries sont donc accessibles entre elles et depuis les terres cultes dans la demi-journée et s'offrent pour des rotations multiples et de courte durée. Ces rotations sont difficiles, mais non pas impossibles, à mettre en évidence au niveau de l'ensemble des établissements pastoraux, à cause de la complexité du régime des propriétés, des usages coutumiers et des transactions. Par contre, au niveau des établissements, au cas par cas, les complémentarités possibles entre les différents locaux et parcours se dégagent après w une simple observation du bâti, des orientations et de l'environnement. Ces complémentarités se jouent entre les faces nord et sud des établissements, les parcs couverts et les locaux sans toit, les parcs entourés de murs et les prairies ouvertes, les espaces en pied et en sommet de versant. C'est ainsi que les Jas de Piourian et de Collet Redon offrent des échappées vers des hauteurs ensoleillées (hiver) et/ou aérées (été) et des possibilités de descente vers des talwegs protégés du froid (hiver) et/ou ombragés (été). Ces opportunités devaient être différemment exploitées selon les saisons et les heures de la journée.

#### 2. Les locaux

#### - Les espaces et leur agencement (fig.9)

Les bergeries relevées à Rougiers sont composées d'espaces allongés qui peuvent être simples, superposés, agencés par deux ou par trois sur un même niveau.

L'une des deux bâtisses simples, le Jas des Plaines, présente une évolution complexe, avec des changements concernant l'orientation générale (accès par le nord-ouest, puis par le sud), l'espace utile (parties démolies ou condamnées, abandonnées, fermées...) et les modes de division interne et de support du couvert (arcades soutenues par des murets, murets, piliers...). La lecture de la succession de ces changements est assez difficile, mais il semblerait qu'un seul espace initial (172m²), divisé en travées dans le sens de la longueur, grâce à des arcades, et en compartiments latéraux dans le sens de la largeur, par des murs de refend, s'est progressivement retréci (130m² puis 40m²) en un espace au toit soutenu par deux piliers centraux.

La deuxième bâtisse simple, le Jas de Piourian, se confond avec les rochers solidaires du substrat auxquels elle s'adosse et en tire partie tout à la fois. Construite d'un seul tenant, avec deux piliers centraux qui portent le couvert, elle présente une division bipartite en largeur, avec un espace avant (27m²), accessible depuis le SSO et un espace arrière (60m²), aveugle hormis deux fenestrons dans le mur NO. La pièce en angle, délimitée dans une deuxième phase, modifie la superficie de parcage dans l'espace arrière.

La bergerie du Collet Redon (superficie utile 92,50m²) est seule à présenter un étage : habitation au SSO et pièce allongée avec un seul fenestron au NNE. Elle est également seule à avoir une couverture en voûte clavée ce qui la dispense de tout autre support du couvert. Un espace à ciel ouvert (cour qui peut fonctionner en parc de plein air) lui est contigu au NO. Enclos des côtés nord et ouest, bordé par la bâtisse à l'est et par des arbres au sud, ce parc semble être protégé des rigueurs hivernales et des chaleurs estivales. Sa superficie est le double de celle de la bergerie couverte.

Les bergeries composées de plusieurs espaces juxtaposés sont libres de tout appui. Elles présentent un rythme de construction bi- ou tripartite. Parmi les premières, celle de Cambon tourne le dos au nord et au chemin. Les deux parcs (l'un couvert et l'autre sans toit) se font face et permettent une circulation d'est en ouest et viceversa, tandis qu'un petit espace latéral, accolé, est ouvert au sud. Les superficies des deux parcs s'équivalent (152m<sup>2</sup> et 157,50m<sup>2</sup> respectivement). La chaleur hivernale et la fraîcheur estivale de l'espace couvert sont modérées par les fenestrons. La fraîcheur hivernale et la chaleur estivale de l'espace sans toit sont modérées par sa position méridionale et par les murs de clôture. Le gros chêne dans l'un des angles assure de l'ombre sans compromettre l'ensoleillement. Le fonctionnement de cette bergerie, à travers la journée et d'une saison à l'autre, n'a pas été influencé par les changements dans l'aménagement interne de l'espace couvert. Seule la technique de construction de la toiture a changé. Les portées entre les piliers reliés par des arcades en pierre, puis par des poutres en bois n'ont pas été modifiées non plus.

Le deuxième ensemble à deux unités, l'enclos du Vallon Dominique, comprend des espaces sans toiture, bâtis en enfilade et sans diversité dans leur orientation (entrées au nord). Cet établissement offre donc une possibilité de parcage (aménagement de route), mais n'est pas conçu pour des rotations sur place. La surface de parcage cumulée représente 142m² (75 m² pour l'enclos sud + et 67m² pour l'enclos nord).

Les deux bergeries tripartites sont celles des Cros Davis et du Maç(ss)on. Toutes deux associent un espace central couvert et deux espaces latéraux sans toit ayant des orientations opposées.

Au Jas des Cros Davis, ces enclos sans toit se trouvent au nord et au sud, mais sont accessibles par l'est et par l'ouest, ce qui atténue les différences micro-climatiques. L'évolution du bâti de cet établissement aboutit par ailleurs à deux unités accolées selon un axe NE-SO, presque symétriques, mais dont l'une inclut l'espace couvert divisé en deux dans sa largeur tandis que l'autre le réduit en angle de l'enclos nord transformé en pièce couverte. Les aires de circulation autour de ces deux unités ont des directions opposées et la communication entre elles semble être condamnée. A l'intérieur de l'espace couvert, les travées définies par les arcades sont restées inchangées. Ce sont les mêmes piliers qui ont été utilisés comme supports pour des poutres en bois. L'espace couvert et l'enclos sud de ce Jas ont des superficies

identiques (120m² chacun). L'enclos nord est plus vaste : 200m² sans le réduit en angle.

Au Jas du Maç(ss)on les espaces sans toit s'allongent sur les côtés est et ouest de l'espace couvert. Ils sont accessibles par le NO et le N respectivement. Malgré cette disposition leurs conditions micro-climatiques sont loin d'être identiques. L'enclos oriental ne reçoit le vent venant du nord que très atténué, à cause de hauts murs aveugles qui l'entourent et de la pente ascendante boisée située vers le N et le NE. Pour les mêmes raisons il apparaît bien ombragé. Une deuxième entrée pratiquée au SE, mais non pas en enfilade avec celle du NO. entretient un courant d'air modéré. L'enclos oriental communique avec l'espace couvert de l'établissement et leurs superficies respectives s'équivalent : 97,75m2 et 94,25m2. Les deux locaux d'habitation et de service s'articulent autour de ce même enclos. L'entrée nord de l'enclos ouest est placée de façon à atténuer l'impact du vent : l'entrée est déviée par rapport à l'axe longitudinal de l'enclos et elle empêche le vent de s'engouffrer avec force. Toutefois l'enclos ouest fait face à des étendues planes et ouvertes, sans rideau d'arbres à proximité. Cette différence dans l'environnement végétal des deux enclos ne nous semble pas être simplement actuelle. Elle est l'héritage de la situation à l'époque d'utilisation pastorale des lieux où les replats et dépressions fonctionnaient automatiquement en prairies et la végétation arborée était repoussée vers les coteaux accidentés. L'enclos ouest se trouve ainsi abondamment ensoleillé et aéré, ce qui peut être utile pour un parcage de plein jour en hiver ou un parcage tôt le matin et tard le soir en été. La superficie utile de ce parc est supérieure d'environ 1/3 à celle des deux autres: 130m² sans la citerne et la banquette.

#### - Les matériaux et la construction

La pierre utilisée pour construire ces bergeries est un calcaire local, en moellons bruts de taille ou grossièrement équarris. Les parcs couverts sont tous maçonnés au mortier. Ils constituent apparemment la partie primitive ou la pièce maîtresse des établissements, celle aussi qui fait probablement le lien avec l'espace agricole et le village, c'est-à-dire les fermes et les maisons généralement bâties au mortier. La maçonnerie à sec est systématiquement utilisée pour les parcs sans toiture même si ceux-ci se trouvent chaînés aux parcs couverts, comme c'est le cas aux Cros

Davis, par exemple. Ouverts vers le ciel, souvent fondus avec les coteaux et les arbres, ces parcs imitent (ou sont) la nature; on peut donc (ou on doit) les construire sans liant, en obtenant l'équilibre des blocs sans artifice aucun. L'appareil à sec semble aussi convenir pour tous les rajouts extérieurs et pour les divisions internes exécutées dans une phase de construction qui modifie ou annule la fonction des espaces. Il s'agit peut-être de constructions conçues comme temporaires ou éphémères, mais pouvons-nous exclure la conscience latente du retour à un état de technicité moindre, plus frustre, donc "naturel"? Cela semble être le cas à Cambon ou au Jas de Piourian.

Mais les locaux rapportés ne sont pas automatiquement bâtis à sec (au Jas du Maç(ss)on par exemple), ce qui nous fait opter pour une différentiation dûe aussi à des raisons, non pas mentales mais fonctionnelles. L'espace rapporté au parc bâti de Cambon, de 22,50m2 et probablement couvert par une extension du toit de la bergerie, est ainsi construit à sec, tandis que celui rapporté à l'un des parcs sans toit du Jas du Maç(ss)on, d'à peine 3m² et couvert en pierres encorbellées, est monté avec du mortier. La présence d'un foyer, d'une niche murale et d'un dallage laissent peu de doute quant aux intentions de s'y abriter des constructeurs. L'espace rapporté à Cambon n'a aucun aménagement de confort. Il ne faut pas pour autant conclure à une rusticité, à un manque de soin ou à une moindre Un parcage sélectif occasionnel importance. (bêtes mâles, bêtes de somme .... ?), un stockage spécifique (fromages ?) ou la saison de l'utilisation (été ?) peuvent avoir influé sur le choix du mode de construction. L'espace délimité à l'intérieur de la bergerie de Cambon est entouré de murets en pierres sèches et ne présente aucun aménagement.

Les appareils à sec donnent en général des murs plus larges que la maçonnerie au mortier, avec un fruit simple ou double. Les assises, les chaînages et les finitions latérales (ouvertures ou arrêts des murs) sont de facture comparable pour les deux types de construction. Des dalles, utilisées souvent en monolithes, servent pour les encadrements des fenestrons et des niches. Ces dernières sont à l'intérieur des espaces couverts, mais on peut aussi en trouver qui donnent vers l'extérieur. C'est le cas au Jas de Maç(ss)on pour Rougiers mais le dispositif est usité et attesté dans des constructions de colline à Signes, à Tourves, à Entrecasteaux ... ). Les foyers sont

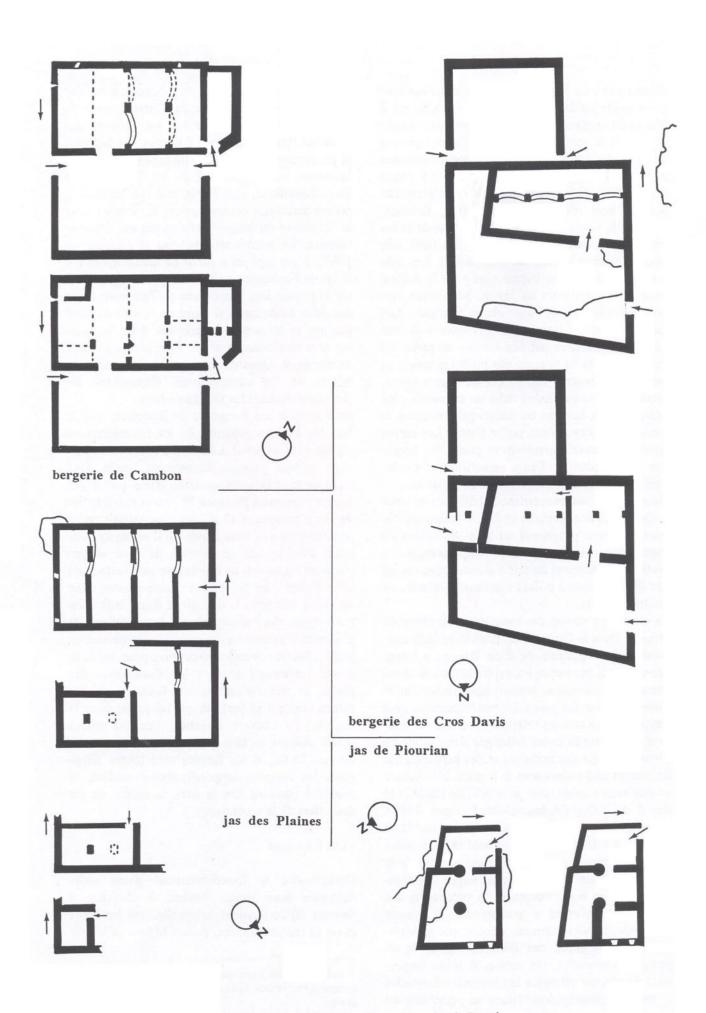


Fig.9 - Evolution spatiale des bergeries de Rougiers

assez rares : un foyer à plat et un autre surélevé et en angle au Jas de Maç(ss)on, deux foyers à plat et en angle à Collet Redon (un pour chaque niveau). Les conduits pour la fumée sont partout de simples interstices plus ou moins verticaux laissés à l'intérieur des maçonneries. La pierre mise à part, les autres matériaux de construction sont le bois (charpentes de toiture, linteaux, tabliers de cheminée), les tuiles (toitures) et les malons (ou carreaux de terre cuite) (une fois pour la citerne du Jas du Maç(ss)on). Les sols sont partout en terre battue sauf pour la cabane encorbellée, toujours au Jas du Maç(ss)on, qui possède un dallage sur chape d'argile. Les toitures sont de trois types : voûtée (un seul exemple), soutenue par des arcades en pierre ou bien charpente en bois sur sur piliers porteurs en pierre. La bergerie voûtée est un type courant, quand ce local est inclus dans un ensemble plus vaste : ferme, hameau ou ilôt d'agglomération. A Rougiers, il s'agit d'une petite ferme. Les autres types de couvert caractérisent plutôt les bergeries indépendantes. Leurs répartition et évolution suscitent un certain nombre de réflexions.

Deux évolutions concernant le bâti sont en effet à observer, l'une formelle et l'autre technique : le retrécissement progressif ou la modification de l'agencement des locaux et le remplacement des systèmes de support du toit à arcades maçonnées par des systèmes à piliers maçonnés porteurs de poutres en bois.

La même succession des techniques est observée ailleurs, dans le Centre-Var. L'adret de la Sainte-Baume et le plateau de Siou Blanc-Le Camp offrent ainsi des exemples explicites, où le changement de technique accompagne justement le rétrécissement des parcs. Ce retrécissement peut d'ailleurs être mis en relation avec une diminution des effectifs ovins hébergés dans la même région. Il s'agit des herbages et des bergeries qui acquittent des redevances à Signes. L'évolution en question semble couvrir le XVIIIe siècle et le debut du XIXe ('A.Acovitsioti-Hameau 1996). Devant cet état des faits, nous sommes tentés de mettre en relation l'accroissement et la diminution des troupeaux, un recul et une reprise de la forêt, l'abandon et la remise en vogue des sommiers tout en bois. Toutefois, la succession des techniques inverses a parfois été également constatée. Nous maîtrisons encore mal la sériation chronologique des bâtiments pour interpréter ces données. De même, il serait imprudent de vouloir attribuer les bergeries à arcades à une aire géographique située en périphérie du

Centre-Var puisque nous en trouvons aussi des exemples dans la vallée du Carami, dans le massif Saint-Clément ou sur les collines qui séparent Entrecasteaux et Salernes. La bergerie la plus représentée au cœur de la région qui nous intéresse, entre le massif de La Loube et les deux Bessillons, est, il est vrai, la bergerie à piliers maçonnés centraux, dont la variante avec la "chambre du berger" incorporée est devenue typique. ('A.Acovitsioti-Hameau et Ph.Hameau 1987). Mais typique à partir de quelle époque ? Il serait finalement vain d'essayer d'argumenter sur la possession, l'ignorance ou l'emprunt d'une des deux techniques. Il s'agit de façons de faire simples et largement employées dans la construction rurale locale et ce, avec plus ou moins de dextérité. Dans de tels cas, les exigences du milieu et les compétences disponibles influencent d'autant les façons de faire.

Pour revenir aux bergeries de Rougiers, seul le Jas des Plaines présente ici un retrécissement visible et significatif. Les autres surfaces de parcage restent presque inchangées, mais nous soupçonnons la condamnation d'une partie des locaux (comme à Piourian?) ou la cohabitation de deux troupeaux là où on n'en mettait qu'un seul (comme aux Cros Davis ?). Il est en tout cas assez évident que le module de parc moyen (couvert ou sans toit) représente une surface de 90 à 150m<sup>2</sup> : les troupeaux compteraient donc de 100 à 250 têtes <sup>1</sup>. Il s'agit là d'une indication théorique, rien n'empêchant l'association de plusieurs éleveurs ou l'occupation partielle d'un local. D'autres données métriques pour les bâtiments reviennent aussi : les dimensions des portes et des fenestrons ou l'écartement des piliers (entre 4 et 5m), ce qui laisse présager la hauteur du couvert forestier, que les troncs soient utilisés en tant que poutres ou pour des cintres. Enfin, si les formes sont toutes allongées, les rapports largeur/longueur varient, la première pouvant être le tiers, la moitié ou les deux tiers de la seconde.

#### - Les fonctions

Comprendre le fonctionnement d'une unité pastorale hors usage, revient à chercher à deviner où se tenaient habituellement les bêtes et où se tenait l'homme, durant le jour et la nuit

<sup>1</sup> Calculs réalisés d'après ceux des zootechniciens qui comptent une surface à peine inférieure à 1m² pour un mouton.

ou bien durant la belle et la mauvaise saison. Il ne s'agit pas là d'un jeu de hasard, mais d'une déduction rendue possible après une fréquentation longue et intime du site en question et d'autres sites pastoraux privés ou non de leurs occupants. Il serait bien sûr illusoire de vouloir attribuer à chaque espace une fonction précise et immuable. Il s'agit plutôt de classer ces espaces en catégories d'activités et de pratiques. Le berger accomplit en fait, aux mêmes endroits, plusieurs types d'actions, mais non pas toutes les actions. Une première distinction peut ainsi se faire entre les locaux destinés au séjour des bêtes et les locaux d'habitation et de service, même si nous n'arrivons pas à désigner la place exacte pour parquer chaque classe d'âge, pour distribuer la graine, pour transformer le lait ou pour étendre sa couche pendant la nuit.

La fonction primaire et primordiale d'une bergerie est bien sûr le parcage des bêtes. Au sein d'un élevage ovin traditionnel le principe de rotations journalières et saisonnières est déterminant ('A.Acovitsioti-Hameau et alii 1997). Il nous incombe donc de chercher et de proposer des parcours, même quand un seul local semble être disponible. L'intérieur et l'extérieur d'un parc couvert offrent une première possibilité. La présence de terres élevées et d'autres encaissées en offrent une deuxième. A Rougiers, les établissements de Piourian, de Collet Redon, des Plaines, mais aussi l'enclos de Vallon Dominique, devaient fonctionner de la sorte. La réalisation de graphiques circulaires des points cardinaux représentant les aires de rotation de proximité autour de ces bergeries, illustrent par ailleurs assez clairement les particularités de chacune (fig.10).

D'après ces schémas, les Jas de Piourian et des Plaines, dès le deuxième état de ce dernier, seraient plutôt des établissements "chauds", d'hiver ou de mi-saison. Ce type d'établissement est en général peu utilisé pour des séjours nocturnes. Il est souvent relayé par des parcs plus près du village. Pour la fermette de Collet Redon, le tracé du graphique est plus large suggérant une utilisation plus longue, peut-être à

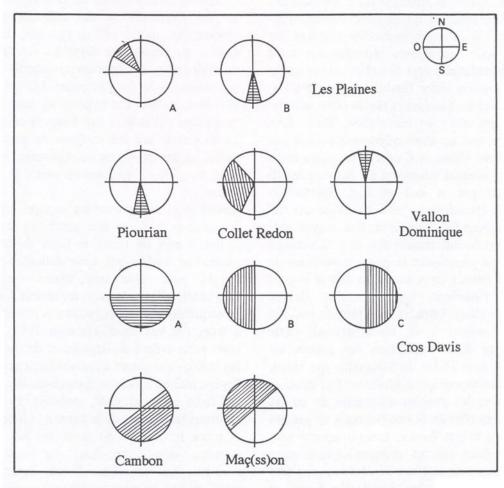


Fig.10 - Orientation (et évolution de cette orientation) de l'accès aux différentes bergeries de Rougiers

longueur d'année : l'habitation à l'étage et le coin-foyer dans la bergerie faciliteraient le séjour des hommes et le traitement du lait, le parc abrité de hauts murs et ombragé au NO permettrait de "faire prendre l'air" aux animaux en toute saison. Le Jas des Plaines, dans son premier état est un établissement "froid", de belle saison ; marchait-il alors surtout aux moments des fenaisons et des moissons ? Son retrécissement et le changement d'orientation vont-ils de pair avec un abandon des cultures sur ce plateau si bien nommé ? Quant à la vanado du Vallon Dominique, ses position et orientation confirment bien le statut pressenti : une halte sur une voie de déplacement des troupeaux.

Le Jas des Cros Davis se présente aussi comme un établissement "chaud", offrant toutefois de belles possibilités de parcage à l'ombre. Curieusement, c'est le parc à ciel ouvert, méridional, qui est apparemment le plus frais (placé un peu en contrebas du reste de l'ensemble et à l'abri des murs de la bergerie toiturée). La division probable de l'établissement en deux exploitations différentes, dans un deuxième temps, semble se confirmer aussi par les graphiques des aires de circulation qui manifestement, s'opposent. Ces deux unités nouvelles semblent être conçues pour des séjours réparties sur toute l'année (circulations vers le sud et vers le nord). La comparaison entre l'établissement de Cambon et le Jas du Maç(ss)on révèle aussi une opposition des aires de circulation. Tous deux tournent le dos au chemin, comme c'est le cas pour les Cros Davis. A Cambon, les parcs et les prairies adjacentes s'étendent du SO vers le NE en passant par le sud et l'est. Toutes les ouvertures regardent le parc à ciel ouvert qui occupe le quart SE des locaux. Ces dispositions rapprochent l'établissement d'un lieu d'hivernage où les bêtes passeraient la partie ensoleillée de la journée dehors, et la soirée, la nuit et le petit matin à l'intérieur. Une inversion de ce programme (la nuit dehors et la journée dedans) pourrait convenir à un séjour estival. Cette ambivalence dans l'utilisation des locaux est nette aussi pour le Jas du Maç(ss)on qui serait, par sa micro-topographie, plutôt un lieu d'estive. Les parcs et les prairies adjacentes de ce jas s'étendent en effet du SO au NE mais en passant par le nord et par l'ouest. Les ouvertures vers l'extérieur (non pas les communications entre parcs) donnent sur le quart NO. Nous avons déjà signalé plus haut, les détails de forme et d'emplacement, qui font des trois parcs du Jas

du Maç(ss)on des espaces non identiques, chacun étant propice pour un type de parcage particulier. Nous avons aussi mis l'accent sur les analogies de dimensions et les liens en matière d'espace (communication entre eux et avec les pièces à fonction spécialisée) qui unissent le parc couvert et l'enclos est. Ces analogies et les contrastes d'ambiance rendent difficile leur utilisation simultanée. La même remarque vaut pour le parc couvert et l'enclos sud de Cambon, pour le parc couvert et les enclos nord et sud des Cros Davis. Elle vaut aussi pour l'enclos ouest du Jas du Maç(ss)on, qui se trouve opposé par l'ambiance à son homologue oriental et sans communication avec la bergerie couverte hormis deux "regards" (fenestrons dans le mur mitoyen). La présence possible d'une mangeoire fixe dans cet enclos (banquette) pourrait témoigner de la distribution régulière de compléments alimentaires en plein air, ce qui pourrait indiquer la présence de bêtes plus fragiles que d'autres (brebis pleines ou allaitantes ?). Les dimensions supérieures de l'enclos pourraient aller dans le même sens et suggérer son utilisation aux moments où le troupeau compte le plus d'effectifs ou des effectifs qu'il faut séparer (les mères et les agneaux, les mâles castrés ou encore les femelles stériles). Cela pourrait être tout autant un parcage de début de printemps ou de fin d'automne. Malgré l'impossibilité de valider ces hypothèses sans le témoignage des utilisateurs des lieux, il ne reste pas moins acquis que les surfaces de parcage articulées en ensembles ne s'additionnent pas, mais sont, en général, utilisées en partie et en alternance.

Identifier et interpréter les espaces impartis à l'homme se révèlent être aussi des tâches difficiles. Lieux de repos et lieux de travail en général se confondent. Leur délimitation sur le terrain peut être très claire mais aussi inexistante. Dans un premier article traitant de l'interprétation de lieux pastoraux privés de leurs acteurs ('A.Acovitsioti-Hameau 1997), l'un de nous avait essayé de dégager et de hiérarchiser les indices qui aident à reconnaître ces espaces : foyers, niches, crochets et étagères, lambeaux de sol dallé ou "malonné", mobilier. Les formes répertoriées allaient de la cabane indépendante à la pièce incorporée ou rapportée aux parcs et jusqu'au simple bas-flanc ou renfoncement surélevé. Les fonctions de ces espaces habitables nous sont toujours apparues complexes et fluctuantes. Le repos de l'éleveur et la préparation de la nourriture constituent en général le corollaire inévitable d'autres opérations, essentielles pour soigner les bêtes (ranger instruments, herbes et médicaments) et pour conserver le lait (chauffer, cailler, entreposer). Les bergeries relevées à Rougiers versent des renseignements intéressants à ce dossier.

Au Jas de Collet Redon, le petit espace (2m² à peine) avec foyer à plat à côté de l'entrée du parc couvert est très sommairement circonscrit. Les quelques blocs qui subsistent peuvent provenir tant d'une cloison bâtie à sec à la perpendiculaire de l'entrée que d'un pavage grossier qui complète le rocher affleurant. L'espace possède une niche et a libre regard sur le parc arrière. L'absence de délimitation pallie l'exiguité du local. Une chambre plus spacieuse (une vingtaine de m2) se trouve de toute façon à l'étage. Est-ce que le pastre y avait accès ? Peutêtre pas toujours et surtout pas s'il n'était que l'employé du propriétaire des lieux. Quoiqu'il en soit, le foyer du rez-de-chaussée, dans la bergerie, mais un peu en retrait, était bien commode pour conditionner le produit de la traite et pour améliorer la vie du gardien.

A l'établissement de Cambon, l'espace rapporté au parc couvert n'a aucun aménagement interne et ressemble plutôt à une "remise" (ou un parc "d'appoint"). La construction à sec fait aussi penser à un local annexe, auxiliaire. Mais pouvons-nous exclure l'éventualité d'un abri pour l'homme ? L'appareil qui laisse passer l'air, l'épaisseur des murs qui maintient une isothermie relative, tout nous fait penser à un lieu de stockage des fromages. Le petit espace (2m² comme à Collet Redon), délimité par de minces cloisons en pierres sèches dans un angle du parc couvert, ne présente lui non plus aucun aménagement interne . Il inclut en revanche deux fenestrons. S'agit-il d'un local destiné à l'homme ou d'un réduit pour des bêtes faibles ou malades (nouveau-né, blessé ...) ? S'agit-il tout simplement d'une utilisation secondaire, non-pastorale des lieux où quelque chasseur a aménagé son poste près des fenestrons ? Le schéma se reproduit au Jas de Piourian. Les dimensions de la pièce délimitée (14m²) nous font hésiter mais l'inclusion des fenestrons est tout à fait volontaire. Le cas du Jas des Plaines ne souffre enfin aucun doute, puisque les villageois actuels se rappellent de parties de chasse utilisant ce qui restait de la bergerie comme pied-à-terre.

C'est au Jas du Maç(ss)on que l'habitation est la mieux individualisée. Accolée au parc couvert,

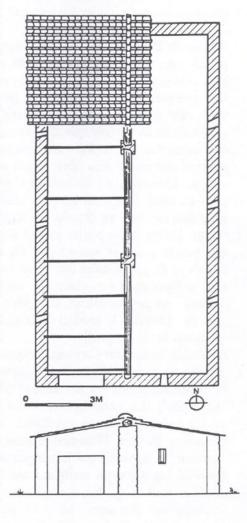
elle représente 1/10 de la superficie de ce dernier, ce qui rentre dans la fourchette de proportions mise en évidence pour les bergeries à piliers centraux et cellule incorporée, le type dit du "Cerisier" ('A.Acovitsioti-Hameau et Ph.Hameau 1987). L'enclos oriental à ciel ouvert s'étend devant cette pièce comme une cour. Bâtie au mortier, la pièce est aménagée avec un foyer surélevé en angle, plusieurs crochets et des étagères mobiles, un bas-flanc rapporté contre la face extérieure d'un gouttereau et rempli de matières végétales (paille/foin) jusqu'à mi-hauteur du mur. Ce bas-flanc existait aussi lors de la phase de construction antérieure. Il était alors séparé du reste de l'espace par une cloison mobile qui coulissait dans des gouttières verticales encore visibles dans les pignons. Repos, travaux domestiques et tâches professionnelles pouvaient donc se faire conjointement dans ce local, qui n'est pas sans rappeller un cabanon d'agriculteur. Seul le bas-flanc est inusité pour un cabanon et aurait pu être remplacé par une paillère/fenière sur entrait. Une deuxième "cabane", offrant des possibilités analogues à la pièce précédente, se dresse pourtant à l'autre extrémité de l'enclos, rapportée à la face externe de la clôture. En forme de fer à cheval, basse et encorbellée, elle n'est pas sans rappeller certains abris agricoles. Contrairement aux autres espaces de sa catégorie, celui-ci est bâti au mortier. Nous avons déjà signalé des aménagements et des finitions (foyer avec conduit de cheminée, niche, dallage) qui l'apparentent - si ce n'étaient ses dimensions réduites - plus à l'habitation qu'à la remise ou l'abri de fortune. Sommes-nous devant deux structures identiques ? L'étude des parcs eux-mêmes n'encourage pas à penser à la cohabitation de deux exploitations différentes. Y-a-t-il une spécialisation sociale (les cabanes du patron et de son berger ?) ou fonctionnelle (préparation - affinage des laitages ? lieu de garde pour l'hiver - lieu de garde pour l'été ?) ou les deux en même temps ? Dans tous les cas, les deux cabanes rentrent pleinement dans les cycles des parcours et des productions.

En définitive vision globale et perception des petits détails tiennent une place aussi importante dans les tentatives de restitution de l'activité quotidienne sur les sites pastoraux. Peu de choses peuvent être affirmées par ces méthodes d'observations minutieuses certes mais beaucoup de pistes d'interprétations erronnées peuvent être d'emblée évitées.

## Un document sur une bergerie de Rougiers : découverte inespérée, identification compromise

Il s'agit d'un "devis estimatif" pour la construction d'une bergerie communale, découvert et transcrit par Christian Bromberger, professeur d'Ethnologie à l'Université de Provence, qui a eu la gentillesse de nous autoriser à l'utiliser. La commande date de juillet 1844. Le chantier est mis aux enchères, qui sont rapportées par Ciprien Revest, maçon de Rougiers et visées en Préfecture de Brignoles. Le bâtiment sera sis "au canton dit la Caïre" et sa construction facilitera "la vente des herbages communaux de Rougiers". Sa description est digne d'un devis et sa reconstitution à partir des dimensions et orientations mentionnées nous a été aisée. Plusieurs détails sont précieux et éclairent ou confirment les données des relevés de terrain. La longueur du parc est le double de sa largeur. Il est ouvert au sud et il prend le jour par une série de fenestrons en meurtière. Le toit à deux pentes "égales" est soutenu par deux piliers centraux. Murs et piliers sont construits au mortier de chaux (1/3 de chaux pour 2/3 de sable, est-il précisé). Les pannes faîtières et les sablières sont en chêne : trois poutres de 56cm de diamètre et longues d'un peu plus que 5m pour le faîte et une vingtaine de sablières espacées entre elles de 1,80m. Les "plateaux" (les pannes latérales) sont en pin, clouées sur les poutres. Les tuiles du couvert sont placées par dessus, "à sec", sans liant hydraulique. Le pourtour du toit dépasse des murs pour éloigner les eaux pluviales et ces "saillies" sont "malonnées". L'entrée a des jambages droits et un linteau droit également, constitué de "bois dur". Le maçon Revest devra livrer l'ouvrage quatre mois après l'approbation du Préfet (visa du 31/07/1844) et recevra la somme de "904 francs et trois centimes" en cinq "règlements". Ces données en main, la bergerie de la Caïre ne pouvait qu'être facile à trouver. Erreur!

D'abord le quartier. C'est le "canton" nommé "Caïre" après la promulgation de la loi forestière de 1827. C'est vaste, mais devrait correspondre peu ou prou à la Caïre de Piourian actuelle, qui, en sus, inclut l'ancien "défend" de la commune. Le Jas relevé dans ce quartier est à deux piliers centraux, mais ni sa situation (contre des rochers), ni ses dimensions, ni ses divisions internes ne correspondent à la bergerie communale. Le seul autre Jas avec deux piliers centraux est celui dit "du/de Maç(ss)on" (du maçon Revest ou "de" Masson : nom de famille?). Malheureusement les autres caractéristiques de cet ensemble pastoral ne se conforment pas aux prescriptions du devis. Les dimensions du parc couvert et la longueur des poutres (5,20m) correspondent de façon acceptable, mais non le nombre et la disposition des ouvertures. Un des parcs sans toit est par ailleurs construit en même temps que celui qui est couvert. Enfin, ce jas n'est pas dans la Caïre. Trois hypothèses sont alors probables : soit la bâtisse a été tellement modifiée qu'elle est méconnaissable, soit le projet n'a jamais été mené à terme, soit nous n'avons pas encore repéré la bonne bâtisse, malgré les excellents augures en début de prospection. Toutes ces pistes sont en principe vérifiables, mais les vérifications peuvent être très longues et leur succès n'est pas garanti.



Plan et coupe de la bergerie communale de Rougiers (quartier de la Caire)

Pour le moment nous nous contenterons de quelques remarques, qui touchent la pratique pastorale dans la région en général. Le parc décrit par le devis "tourne le dos" au nord ; les intempéries venant de ce côté frappent un pignon presque aveugle et glissent sur ses deux côtés. Il s'agit à première vue d'un établissement conçu probablement pour l'hivernage, ce que le devis estimatif paraît suggérer aussi : la bergerie doit être prête pour novembre. Mais ce fait n'empêche pas une utilisation estivale aussi. Les fenestrons sont ainsi commandés pour "donner l'air nécessaire aux troupeaux, surtout en été", mais ils sont surtout percés vers l'est et vers l'ouest. Un seul est placé au nord (pour éviter trop de froid l'hiver) et un autre au sud (pour éviter trop de chaleur l'été). Si les "herbages communaux" ne peuvent être florissants toute l'année, le parc n'est pas moins conçu pour participer à des parcours échelonnés sur l'année. Cette ambivalence fonctionnelle caractérise presque toutes les autres bergeries de la commune.

'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

#### Note

Relevés architecturaux avec Roland Rouziès

#### Bibliographie

'A.Acovitsioti-Hameau et Ph.Hameau - 1987 - Un type de bergerie bâtie et l'organisation de son espace interne, Cahier de l'ASER n°5, pp.17-22

'A.Acovitsioti-Hameau - 1996 - Parcage et déplacement des ovins dans le Centre-Var : documents d'ethnohistoire, Actes des Journées d'Etude de Mouans-Sartoux (1995), pp.201-217

'A.Acovitsioti-Hameau - 1997 - Les abris naturels aménagés en Centre-var : les vestiges de cinq bergeries et la perspective de leur interprétation, Cahier de l'ASER n°10, pp.55-72

'A.Acovitsioti-Hameau, R.Biancotti, C.Chopin, Ph.Hameau et Ch.Reynaud - 1997 - Deux abris ornés et à vocation pastorale dans le massif d'Agnis (Signes, Var), Bulletin Archéologique de Provence, t.26, pp.7-25

# BRIGNOLES, DES LAVOIRS ET DES LAVANDIERES

### Marcel MOREL\*

Où, quand et surtout comment laver son linge, à Brignoles, au début du siècle. Ce texte se déplace au fil de l'eau : celle des lavoirs ou celle du Carami. On y découvre un étonnant savoir-faire et une vie quotidienne empreinte de soucis mais aussi de gaité.

Lorsque je pense à notre Centre-Var, première moitié du XXe siècle, dans nos campagnes, dans nos villages, j'y vois des lavandières...

En Provence nous disons des "bugadiero" (prononcez bugadière). A la force de la paume des mains et des bras, elles frottent et battent le linge au bord des ruisseaux et des rivières, agenouillées dans leurs caisses en bois, et quelquefois les pierres à laver sont encore visibles de nos jours. Mais les lavoirs publics de nos villages, ceux qui ont résisté au modernisme qui passe, font figure de monuments de notre patrimoine.

#### DES LAVOIRS

Les lavoirs en ville

A Brignoles, comme partout ailleurs, l'eau contient un message culturel, celui dont je vous parle est associé au travail des femmes.

Notre gros bourg comptait 4748 habitants en 1901, puis 5913 en 1946. Plus d'une douzaine de lavoirs publics étaient en service, à l'intérieur même de la ville. De taille moyenne ils accueillaient de quatre à douze lavandières, et seulement deux d'entre eux étaient toiturés. En tout et pour tout il en reste trois à présent : "St François, "les Meuniers" et "Cavaillon" à moitié.

<sup>\*</sup> Les Censiès 83170 Brignoles

Pour quelque temps encore, les vifs souvenirs de nos doyennes et de nos doyens maintiennent tangible la situation qui précédait à l'adduction en eau des maisons.

#### Emplacement des lavoirs de Brignoles

- Place des Ctes de Provence - rue des Meuniers
- rue des Boucheries - Place Cavaillon
- Place Jean Raynaud - Place St Pierre
- rue de la Poissonnerie - rue Plan de Sauve

- Place de la Révolution
- Boulevard St Louis
- Place St-François
- rue du Dr Barbaroux-Béal

#### à la rivière

A l'extérieur du bourg principal, longeant son bâti par le nord, la rivière Carami, à l'évidence, apportait sa contribution, à cet impératif de propreté : deux endroits du Pré de Pâques étaient très fréquentés, l'un près de la passerelle (lieudit "lei Piblo") et l'autre près du Pont des Augustins. De quelques cartes postales anciennes, il émane une nostalgie : nous pouvons y voir des femmes courbées à l'ouvrage, avec pour décor le courant et le vieux pont à trois arches ou la passerelle plus légère qui fait un clin d'œil à Gustave Eiffel.

#### le privé

Convenez que d'autres ménagères, à l'abri des regards indiscrets, utilisaient l'eau des canaux d'arrosage qui versaient leur obole aux jardins des particuliers. La plus grande part de cette eau provenait des sources des Ubacs ; après ses offices, elle rejoignait le Carami qui imperturbable coule d'ouest en est.

#### Saint-Pierre à l'extérieur

Cela me conduit à évoquer deux lieux extérieurs, au pied de la colline des Ubacs, qui revêtaient une grande importance en tant que lavoir public notamment. D'abord la source Saint Pierre, située au départ du chemin de Camps (vestige et composante du bourg antique). En forme de carré, de 9 mètres de côté, elle a longtemps été fréquentée par une escouade bourdonnante de Brignolaises. Dire que cette résurgence d'eau limpide baignait jusqu'à la mi-siècle, un beau cresson et des grenouilles, cela équivaut à rêver de nos jours.

#### Sant Sumian à l'extérieur

L'autre source se situe au quartier Sant Sumian (1) (Saint Siméon), celle-ci est de première im-

<sup>1</sup> Sant prend un t, ça fait Santo (sainte) et non pas "San" comme l'indiquent par erreur les panneaux indicateurs de Brignoles. Rien à voir avec le San, espagnolisant de San Francisco...

portance, elle alimentait en eau potable la cité des Comtes de Provence jusqu'après la guerre de 1939-1945. Un apport naturel par déclivité qui a duré des siècles et qui comporte, aménagée à partir de 1753, une conduite voûtée, construction souterraine ou aqueduc. Le nom de boulevard des voûtes a ainsi été donné au chemin qui passe par-dessus.

#### Deux grands lavoirs ...

Au-dessous de son captage, trois lavoirs publics profitaient de l'aubaine de ses eaux de surverse. Du fait de la nécessaire protection du site, le quartier a longtemps gardé son aspect initial mais aujourd'hui il ne reste plus qu'un lavoir, restauré tant bien que mal et détoituré sciemment. C'est celui qui se trouve à l'est de la source et que nous appellerons le "lavoir de Mme Mistre", car longtemps cette personne a influé de main de maître sur son fonction-

L'autre grande unité, que d'aucuns nomment "lavoir des riches" était au pied même de la généreuse source, il a complètement été massacré, puis effacé du paysage, dans l'indifférence générale. Il devait son pittoresque à une demipénombre et son mystère à ce qu'il recevait l'eau par une petite voûte, en pierres brutes : l'âme de la source chuchotait là, toute proche.

De l'eau qu'il laissait échapper, le "petit bassin", à l'écart un peu plus bas, s'en contentait, tout en disposant d'une buanderie, comme le "lavoir Mistre". A proximité s'élevait un bâtiment d'habitation qui est toujours debout, dans la frange ouest du grand pré de Sant Sumian. Lui, était régenté par la bénéficiaire de ce logement dont le mari au début du siècle et jusque dans les années 20 et 30 se chargeait de l'entretien des vastes étendoirs ("estandidou").

#### Sant Sumian, l'eau, la vie

Car Sant Sumian était un espace très animé : les ménagères venaient y laver le linge familial, et des lavandières de métier s'y démenaient littéralement pour "le beau monde". N'y ôtez surtout pas les enfants qui accompagnaient leurs mères, tantes et grand-mères, et qui bombaient le torse en poussant toute une panoplie de brouettes. Avec eux, vous avez les habitués des ieudis et des vacances scolaires. Vous obtenez un ensemble de liberté, travail et récréation mêlés, un lieu unique où la vie en communauté s'y appréciait, sous l'œil vigilant de toutes ces dames.

#### IL Y A ENCORE DES LAVANDIERES

individualités et nécessités

J'ai encore rencontré des lavandières de cette première moitié du XXe siècle. Elles parlent toutes avec amour de leur métier, elles évoquent leurs relations d'amitié ou de respect entre elles. Certes, ce n'était pas facile de conjuguer les opérations successives auxquelles chacune d'elles se livrait, tour à tour : linge à tremper, savonnage, lessivage, rinçage, étendage sur le fil ou sur l'herbe. Il fallait encore tenir compte des spécificités du linge : blanc ou couleur, beau linge ou bleu de chauffe... Elles ne cachent pas les efforts de compréhension que cela nécessitait, parfois de conciliation, entre les divers caractères. Jamais les humeurs n'endiguaient l'énorme sens du devoir qui avait en point de mire la belle ouvrage d'antan.

saient un bail de six années. L'adjudicataire avait donc son mot à dire, en dehors des deux grands lavoirs eux-mêmes. Mais la coutume voulait que cette jouissance soit beaucoup tempérée par la notion d'intérêt général.

En 1925, le garde champêtre Vaschalde était adjudicataire pour la somme de 250 francs, son sens de la loi, évitait-il, sans doute, toute pratique anormale.

La règle, le temps et l'usage

En général, le bon pli était accepté. Les femmes laissaient leurs caisses à laver sur place (ou en louaient une), portaient savon, battoir et brosse à chiendent, et si nécessaire les cendres empruntées chez le boulanger, ainsi que le bois de chauffage.

La brouette charriait matin et soir leur attirail avec le linge. Ce mobilier roulant servait souvent pour la commodité du repas de midi. Peu



le rappel de l'autorité

Quelquefois la Municipalité se devait pourtant d'intervenir, au début des années 1920, elle insistait sur la gratuité des lavoirs de Sant Sumian. Y aurait-il eu des excès de zèle de quelque adjudicataire, résident ou autre? Pour bien comprendre il faut savoir qu'en tant que propriété publique, le pré en partie, la maison d'habitation, le petit lavoir et sa buanderie subis-

d'aise en somme pour ces femmes qui vivaient au grand air, en toutes saisons, aux joies des beaux jours s'imbriquaient les périodes d'intempéries et de froid rude (l'une d'elles me confiait : "j'ai appris à vaincre le froid"). Par contre si elles avaient recours au cuvier ("tinèu") de la buanderie Mistre ou du Petit Lavoir, elles s'acquittaient d'une redevance. A une époque aussi, elles se cotisaient pour les étendoirs

("estandidou"), comme cela a été déjà dit. Le petit étendoir privé derrière la maison Mistre donnait lieu à des arrangements avec la propriétaire. A part celui-ci, le dispositif de séchage était devenu libre comme l'air, fin des années 30 ; à chacune de réparer ce qu'elle endommageait. Voilà la règle qui faisait de Sant Sumian un lieu de franchise très populaire.

joker convoité, le gréu

Pour le travail proprement dit les "bugadiere" alternaient leur position en fonction des opérations successives de lavage. Celles qui rinçaient se plaçaient à l'arrivée de la source (au "gréu", lisez : gréou). Ce vocable provençal constituait le mot clé, il signifiait le lieu privilégié où l'eau naissait. Un peu comme la vérité qui sort du puits, chacune cherchait à le faire sien.

Malgré tout, celles qui trempaient ou lavaient du linge de couleur, très sale, commençaient par le malaxer un peu plus bas vers le ruisseau, pour ne pas gêner les autres, et pouvaient même se dispenser du "gréu" par la suite, si le courant était alerte.

#### BEAUCOUP DE LINGE A LAVER

Le cycle du lavage, selon qu'il s'agissait du blanc ou du couleur, se voyait appliquer des méthodes bien différentes.

Le blanc, prélavage

Prenons le blanc, c'est-à-dire des draps pour la plupart (ou des vêtements fins). A genoux devant la pierre, la lavandière le mettait à tremper, puis lui faisait subir un savonnage et un rinçage, opération qui revenait à un prélavage.

Couler la cendre

Ensuite venait l'opération qui se nomme le coulage aux cendres, et qui se déroulait dans la buanderie ou remise. A l'eau bouillante d'un chaudron ("peiròu"), elle ajoutait des cendres de bois. Le grand cuvier ("tinéu") en zinc, monté sur trépied ("trespèd" ou "cabreto"), se recouvrait à l'intérieur avec un drap appelé fleurier ("flourié"). Elle y rangeait le linge, en prenant soin de l'entasser sans le froisser : quelquefois elle demandait à un enfant ou à une jeune "bugadière" de monter pieds nus sur le cuvier ! Les plus expérimentées savaient faire partager leur savoir, le cuvier devait être bien rempli et le linge rangé soigneusement, fleurier rabattu pardessus. Alors elle y versait avec une casserole ou un seau ("ferrat"), le lessif bouillant obtenu dans le chaudron. C'est au feu que passait son

bois de chauffage. Cette manœuvre durait assez longtemps. Le bas du cuvier était muni d'un robinet qui évacuait lentement le liquide.

Rincer au gréu

De cette sorte, elle laissait le linge toute une nuit, avant de le retirer le lendemain. Le linge se rinçait à grande eau, à la source, au "gréu" si vous préférez, puis elle le pendait sur une de ces belles barres d'étendoir, sans l'essorer, il s'égouttait un peu, toujours disposé sans faux pli.

Le séchage

Suivait l'étendage, tout un art qui faisait que les draps ou autres, séchaient sans réclamer par la suite un coup de fer à repasser. A l'exception toutefois du beau linge et des taies d'oreillers...

Du battoir

Pour le blanc, le battoir n'était pas nécessaire. (Attention au maniement du battoir, "taper fort et en même temps coup léger pour ne pas abîmer la fibre", chante la spécialiste. Du doigté, toujours du doigté.)

La blancheur

Pour affirmer encore plus la blancheur, elle pouvait utiliser le bleu de lessive, ou bien encore, elle le séchait sur l'herbe, en l'humectant, il pouvait ainsi y passer une nuit, arrosé jusqu'à la tombé de la nuit, et mouillé par la rosée. Cette possibilité d'étendre en plein air, patiemment, comme en Provence, quel bonheur! Même le séchage est une technique exigeante, les lavandières rencontrées, le répètent encore à présent, assurant par la même occasion que dans le temps, les voleurs n'existaient pas, mais ajoutent-elles, le beau linge ne se laissait pas sur place, la nuit.

La couleur

J'en arrive au couleur. Il se savonnait et se brossait vigoureusement dans une eau courante. Surtout les bleus de chauffe subissaient un véritable décapage et certaines lavandières les faisaient bouillir préalablement afin qu'ils soient moins raides, et les mettaient à tremper une nuit avec des cristaux.

Le chant du battoir résonnait après un bon trempage et finissait d'expugner les restes de jus suspect, et comme cela jusqu'à la netteté désirée. Un produit du commerce s'appliquait à des vêtements de travail très souillés et graisseux.

Le linge noir

Pour le linge de couleur noire, elle le mettait à tremper dans l'eau additionnée de "Panamose", il ressortait très noir, parfois y ajoutait du vinaigre et bien entendu le savon noir s'y appropriait.

Lorsqu'elle avait à affaire à du linge délicat, de couleur, elle l'étendait à l'ombre.

Une semaine entière ...

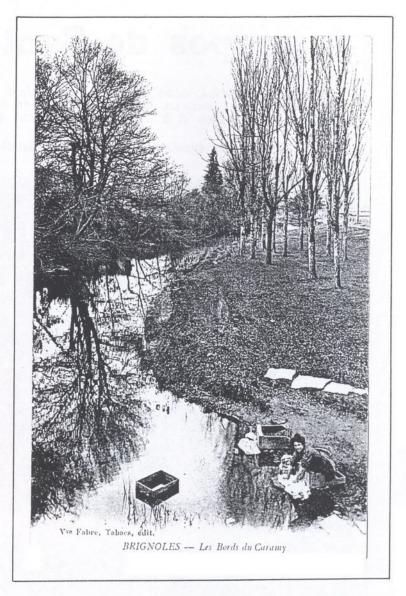
Concevoir que le traitement ou lavage du linge puisse s'étaler sur toute une semaine, c'est parler d'un temps où ça sentait bon naturellement dans les armoires à linge, d'un temps où le blanc ne jaunissait pas. Dans la fierté des toilettes resplendissantes, l'effort y entrait, avant la frime.

Le samedi, la "bugadière" rapportait le linge propre, bien plié et repassé si besoin, elle prenait en charge du même coup, la nouvelle fournée de linge à laver. N'oubliant pas, je le suppose, de se faire rétribuer par ses commanditaires.

Le septième jour

Enfin tombait le dimanche, jour de repos, mais pas de déduction hâtive, avait-elle un mari, des enfants, ...

Un air vieilli chante "que restet-il de ce beau jour ?". J'ai rencontré des lavandières d'autrefois, féminines et qui rêvaient certes, mais surtout endurcies et vraies.



Il s'agit du lieudit "Lei Piblo" (les peupliers)

#### JULIENNE, OU UNE VIE A SANT SUMIAN

En définitive, je vous ai beaucoup parlé, plutôt sérieusement, de ce site brignolais, de Sant Sumian, je voudrais que nous y arrêtions notre imagination... Ce vaste espace hérissé d'étendoirs (rien à voir avec la ligne Siegfried) et ces trois lavoirs, Julienne (de la rue d'Entraigues) les connaissait comme la poche de son tablier ("faudiou"). Elle qui était myope et portait d'épaisses lunettes, aurait pu s'y déplacer avec un bandeau sur les yeux, un peu à la manière des enfants qui le jeudi, jouaient à colin-maillard lorsqu'ils ne s'improvisaient pas navigateurs en suivant des écorces de pin qui flottaient et dévalaient le ruisseau d'écoulement.

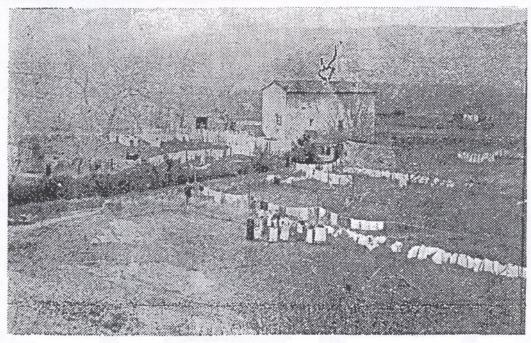
Née au début de la dernière décennie du XIXe siècle, elle était devenue orpheline de son père, dès 1900. Alors elle avait suivi sa mère qui s'était mise à laver pour le monde. Au rythme des semaines et des saisons, chaque matin elle partait, la brouette à bout de bras, cinq jours, si ce n'est six sur sept, pour le grand air. Longtemps en compagnie de sa mère, puis après que celle-ci soit allée dans l'au-delà, seule, en célibataire, entrant de plus en plus dans la condition de "bugadière", les bras et le corps rompus à ce travail, la tête bien en place, avec dans le regard et le timbre de la voix, cette fierté que donne l'honnêteté, dépouillée peu à peu de la paresse.

## A propos de Sant-Sumian

Nous avons publié, ddns un de nos derniers numéros, une étude complète sur Sant Sumian. Nous publions ci-dessous deux clichés se rapportant à cette source et à son populaire lavoir. Elles datent toutes deux de 1907.

La première représente un groupe de lavandières de l'époque et la seconde le séchoir.





En haut, un groupe de lavandières, en 1907, devant le populaire lavoir de Sant Sumian situé au pied de la source.

En bas, le grand pré de Sant Sumian, les étendoirs : au fond le bâtiment d'habitation situé à l'ouest et devant lui le Petit Lavoir.

Ici même, à Sant Sumian, elle avait vécu des jours de bon mistral, celui qui pousse les nuages, blancs comme neige, et qui fait des ciels de Pacifique. Ces jours-là, le linge claquait sur les fils, les femmes des trois lavoirs ressemblaient à des équipages d'anciennes goélettes, chantant et s'interpellant. D'autres jours assombris, tout de bruine et de froid, où tremper ses bras dans l'eau revenait à se réchauffer, où jouer du battoir consolait de la poisse momentanée. Combien de temps pouvaient durer ces mauvais jours ? Monsieur Météo n'existait pas, seuls comptaient l'expérience et le courage, et la chaleur de quelque amitié, qui sait ?

Mais quelle joie de retrouver le soir, le village, l'épicerie, le quartier, le voisinage, les cousins et les cousines. Adrienne, l'amie de toujours.

Par chance, le samedi matin était immanquablement vécu comme une récompense, le marché et ses pratiques, avant tout la livraison d'un travail sans reproche. Et déjà, en prémisse, l'accommodement en tête, de la semaine à venir. Je veux penser aussi à un dimanche tranquille, avec ou sans office, et l'après-midi un concert de la Philarmonique, sur la place Carami, cinq morceaux pas un de plus, le cousin Gabriel si bon musicien, ou simplement une promenade avec des amies, du Cours jusqu'au Palais de Justice et à la Gare, en suivant le flux et le reflux de la Nationale, flânant sur de grandes îles, les places, sans s'arrêter à ces péniches amarrées, les cafés et leurs terrasses fréquentés d'individus vantards et d'hommes assis, recueillis, qui tapaient la belote, la cadrette, le rami, avec ces éventails de cartes au poing qui agités de gauche à droite et de droite à gauche, disaient non à la guerre. La guerre qui reviendrait pourtant, et pour Julienne l'âge venant, toujours à la peine, des privations en prime ...

C'est à ce moment là, vers 1943 que je l'ai connue, elle avait cinquante ans bien sonnés, elle déplaçait lentement une silhouette épaisse, beaucoup de bonhomie qui ne trompe pas, et ses cheveux conservaient encore la couleur jais de son bel âge.

Elle a dû continuer son travail jusqu'à ce que ses jambes deviennent trop lourdes ...

#### Quelques proverbes

- "Lei bugadiero dou riéu, manjarien soun ome viéu " "Les lavandières du ruisseau, mangeraient leur homme vif "
- " Femo qu'es ben maridado, es urouso à sei bugado " " Femme bien mariée, est heureuse à sa lessive "
- " Que bigadiero!"
  " quel(le) bavard(e)!"

A la place de Julienne, j'aurais pu vous citer d'autres lavandières, mères de nombreux enfants, qui ont démontré une endurance à toute épreuve. Je serais même en mesure de vous décrire une personne que j'ai rencontrée et qui représente le modèle de la profession. Je le ferai sans doute. Mais Julienne, elle, a consacré toute sa vie à son gagne-pain, sans connaître la joie d'être mère. Son unique voyage, poussant la brouette, s'est inscrit jour après jour, de la rue d'Entraigues au quartier Sant Sumian. De pauvre qu'elle était, pauvre elle est restée jusqu'au bout. Quand elle s'est retrouvée à l'hôpital, après 1960, voyant sa fin proche, elle disait aux amies venues lui rendre visite : "Avoir tant travaillé et venir mourir à l'hôpital !"...

Nos anciens se reconnaissaient à cela, l'hôpital demeurait pour eux, le signe de la déchéance et mourir devait se faire chez soi, entouré de ses proches.

Pour Julienne, l'activité de toute une vie, à l'inverse de la réduire à l'état d'esclave, lui avait donné en définitive, un champ de liberté énorme qu'elle n'aurait jamais eu si elle était restée passive à attendre l'aide de ses semblables.

Chercher une signification dans cette lavandière de la 1ère moitié du XXe siècle, c'est y trouver l'espérance. L'espérance qui devrait être de toutes les époques.

#### Note

Les cartes postales proviennent de la collection de Charles Bachas. Merci aussi à Antoinette, Mélanie, Jeannette, Lucette et Josée

## L'UTILISATION DE LA POIX CHEZ L'ARTISAN CORDONNIER

## Alexandra ALLIONE \*

Les fours à poix ont été étudiés à plusieurs reprises dans le cadre de l'A.S.E.R. du Centre-Var. Un usage particulier de la poix est évoqué ici.

Avant l'apparition des machines à coudre dans les ateliers de cordonnerie, l'artisan cordonnier confectionnait les chaussures entièrement à la main. Pour assembler les différentes pièces qui constituent la chaussure, il cousait le cuir avec un ligneul : fil de lin ou de chanvre, d'épaisseur variable selon le modèle de chaussure, que l'on enduisait de poix pour le rendre imputrescible et résistant.

#### A. LA POIX

La poix est constituée d'une substance résineuse tirée du pin, sèche et cassante à l'état naturel. On la mélange à de l'huile végétale ou à de la cire vierge pour pouvoir la travailler. On place ces différents ingrédients dans un récipient, sur le poêle et on laisse fondre. Lorsque la préparation

<sup>&</sup>lt;sup>\*</sup> 2 route de Montferrat 83300 Draguignan

montre une teinte bronzée et qu'elle prend corps, on la découpe en morceaux que l'on immerge dans l'eau et que l'on enveloppe dans du papier.

#### Monsieur X nous raconte:

"La poix, on se la faisait nous même. On achetait de la poix en poudre, on y mettait un peu d'huile, je ne me rappelle plus bien. (...) C'était tout un problème. Si elle était trop dure, elle cassait. Comme il fallait qu'elle ait une certaine mollesse, avant de poisser le fil on mettait la poix pas loin du feu, et si c'était l'été, un peu au soleil. Mais il ne fallait pas que ce soit trop mou non plus, si elle n'était pas assez consistante, çà vous restait tout aux doigts. Après on en coupait un petit morceau comme çà et on poissait le fil. Vous le sentiez, il fallait que çà attrape un peu. La poix en provençal c'est la "pego", çà péguait un peu ... "

## B. LA FABRICATION DU LIGNEUL

Pour façonner son ligneul, le cordonnier a besoin d'une pelote de fil de chanvre ou de lin, de poix et de soies (les poils du sanglier).

Assis sur une chaise basse, le cordonnier doit dérouler le fil pour préparer les branches qui lui serviront à façonner son ligneul. Pour dérouler le fil, le cordonnier procède de cette façon : il pose le fil sur sa cuisse et par un geste de va-etvient, il le fait rouler. Les filaments se séparent. En tirant faiblement sur le fil, le cordonnier obtient alors deux morceaux de fil aux pointes effilochées. Ces morceaux de fil, d'une longueur identique, sont appelés "branches". Ils sont ensuite réunis entre eux, humectés avec de la salive ou de l'eau, puis enduits de poix. Le cordonnier effectue alors l'opération inverse. Il enroule le fil par un mouvement de rotation de la main sur le genou pour réaliser une torsion entre les branches. Il ne lui reste qu'à fixer les soies aux deux extrémités du fil : les soies qui permettent de guider le fil pour la couture.

" On préparait le fil avec du chanvre qu'on roulait sur la jambe, parce que le fil était pas tout fait, et en fonction des chaussures, on y mettait plus ou moins de brins. Ce fil au plus il était épais, au plus vous tiriez dessus pour le coudre."

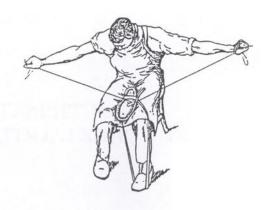


Fig.1 - Le cordonnier tire le ligneul

#### C. L'UTILISATION DU LIGNEUL

Comme nous l'avons dit plus haut, on utilise le ligneul pour toutes les opérations de coutures. Ce pouvait être le travail des femmes. Assise sur une chaise basse, la pince en bois entre les jambes, la "jointeuse" assemblait les différentes parties de la "tige" à l'aide de l'"alène" et du "ligneul".



Fig.2 - Couture de la trépointe Le cordonnier perce le trou avec l'alène pour le passage des soies

#### Madame X se souvient:

"On avait une pince en bois comme çà entre les jambes, et avec l'alène clan ... on faisait les trous comme çà. Et puis après avec le fil exprès, on en mettait trois de fil et après on le roulait bien comme çà sur la jambe et après on y passait de la poix. On y mettait la soie, çà on le prend sur les cochons, on mettait la soie bien comme il faut et après on passait la soie dans le trous, une d'un côté, une de l'autre, et on tirait comme çà et on serrait. C'était qu'un fil, on le mettait bien au milieu. Chaque fois il fallait faire un trou avec l'alène et on passait le fil. Suivant le soulier que c'était, on faisait le fil plus ou moins épais. C'était joli de jointer."

Dans le "boutigon", le cordonnier réunit par une couture la "tige" (le dessus de la chaussure) à la "première", en ajoutant à ces deux parties une bande de cuir appelée "trépointe". La trépointe permet par une seconde couture de fixer la semelle. Elle est en quelque sorte le trait d'union entre la tige et la semelle.

Pour coudre, le cordonnier assis sur une chaise basse, dispose la chaussure sur ses genoux. Il la câle au moyen du "tire-pied". Il utilise une "manicle" qui lui protège la main lorsqu'il tire le fil pour serrer le point.

"Le fil, il fallait qu'il soit chaud pour coudre à la main. Parce qu'en même temps qu'il frottait le cuir, il s'échauffait et alors au plus vous aviez ce fil souple, au plus vous aviez de facilité pour coudre. Après ce fil poissé, il se refroidissait dans le cuir et çà faisait corps. Alors il fallait faire vite."

"Alors avec l'alène, clac, on faisait le trou, on passait les soies une de chaque côté et aller ... Il fallait passer les fils de la même manière parce que sinon, vous auriez eu une couture, un point



Fig.3 - Serrage du point

d'un côté, un point de l'autre, il fallait qu'ils soient tous identiques, tous de la même longueur. Quand on était apprentis, des fois, on faisait des points comme "des notes de musique" on disait!

#### D. LA POIX GUERIT LES PLAIES

" Quand on avait les doigts tout coupés, vous savez ce qu'on faisait, les soins étaient immédiats, jamais de docteur! Parce que, avec le tranchet, surtout quand on était apprentis, il y avait des fois qu'on s'en faisait sauter des morceaux, çà y allait! On attrapait un morceau de fil poissé et clac, on se l'entourait autour du doigt et on continuait à travailler normalement. Vous savez ce fil poissé, c'était un remède magnifique parce que même les paysans quand ils cueillaient les olives et qu'ils avaient des crevasses, ils venaient me voir, ils venaient prendre un morceau de fil poissé, il mettaient un petit morceau de poix dans la crevasse et puis ils mettaient le fil dessus et c'était le pansement, çà guérissait tout. "

Bibliographie

A.Allione -1994/95- Flayosc, le village des cordonniers : aspect ethnographique, économique et social du village et de son industrie, Mémoire de Maîtrise de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, sous la direction de J.Candau, 200 pages

J.B.Yernaux -1947- Le cordonnier moderne, Traité complet de la technique de la chaussure, Ed.Bieleveld, Bruxelles, 596 pages

#### Lexique

Alène: outil en forme de poinçon courbé qui sert à percer le cuir afin de préparer le passage du fil

Boutigon : atelier du cordonnier situé généralement sous les toits

Branche: morceau de fil déroulé que l'on assemble pour former le ligneul

Jointeuse : femme qui réalise l'assemblage des différentes parties de la tige par une couture à la main

Ligneul: fil façonné par le cordonnier

Première : semelle appliquée sur la forme et sur laquelle vient se fixer la tige. Elle est contact direct avec le pied

Soie : poil de sanglier que l'on fixe à l'extrémité du ligneul pour guider le fil lors de la couture

Tige : ensemble des différentes parties qui constituent le dessus de la chaussure

Tire-pied : courroie de cuir qui sert à bloquer la chaussure sur les genoux de façon à laisser les mains libres Trépointe : bande de cuir souple fixée autour de la chaussure et qui fait la liaison entre la première et la tige d'une part, le semelage d'autre part

#### **Traditions**

Pego: mot provençal qui signifie la poix

Lei Pegot : sobriquet attribué aux cordonniers dans toute la Provence. L'usage quotidien de la poix dans la fabrication des chaussures donnait aux cordonniers les mains noires et une mauvaise odeur d'où ce surnom.

Un dicton:

Sèns la pego e lou lignou sarien noble jusqu'au cou

Sans la poix et le ligneul nous serions nobles jusqu'au cou



Fi.4 - Couture de la semelle

## LES PUBLICATIONS DE L'ASER DU CENTRE-VAR

## Cahier n°1 - 1979 - 47 pages - 40 francs

Un foyer de chasseurs aux Escortines (La Roquebrussanne), Le Bastidon (Forcalqueiret), La Baume Fère (La Roquebrussanne), Flore et sites abandonnés, Approche du folklore du canton de La Roquebrussanne ...

## Cahier n°2 - 1981 - 138 pages - 50 francs

Un métier d'autrefois : le carbounié, Dernières traces d'habitat au Cros d'Aroy (Néoules), La préhistoire du canton de La Roquebrussanne, Garéoult : origine d'un nom, Les noms de lieux du canton de La Roquebrussanne, Le four à cade de Rocbaron ...

## Cahier n°3 - 1983 - 110 pages - 50 francs

Les glacières de Fontfrège à Pivaut (Mazaugues), Etudes phytohistorique et phytoécologique de Rocbaron, La Baume du Muy (Mazaugues), Les cinquante dernières années de Meynarguette, Le four à chaux du Vallon des Clos (La Roquebrussanne), La Font de la Ville (La Roquebrussanne) ...

## Cahier n°4 - 1985 - 74 pages - 50 francs

Le vallon du Gueilet : première approche (Le Val), Le four médiéval de Rocbaron, Le ravitaillement à Mazaugues au XVI ème siècle, Tentative d'assassinat aux glacières de Meynarguette, Fours à cade, fours à poix

## Cahier n°5 - 1987 - 125 pages - 60 francs

L'aménagement récent des abris naturels, Réserves d'eau dans le centre du Var, La grotte sépulcrale des Oustaous Routs (Sainte-Anastasie), L'Etat Civil de Méounes au XVII ème siècle, Essai sur les noms de lieux de la commune du Val, L'avifaune du canton de La Roquebrussanne, Les tufs de la vallée du Gapeau : étude géomorphologique ...

## Cahier n°6 - 1989 - 88 pages - 70 francs

Le dolmen IV des Adrets (Brignoles), La citerne castrale (Forcalqueiret), La grotte de la Poudrière (Le Val) et l'artisanat clandestin de poudre de chasse et d'allumettes, La cloche du campanile laïc de Saint-Maximin, Registres de paroisse de la commune du Val (1790-1858) ...

## Cahier n°7 - 1991 - 92 pages - 70 francs

Hommage à Elie Alexis, La construction d'un four à cade expérimental, Quelques ruchers archaïques du Midi de la France, Inventaire archéologique du Vallon du Gueilet (Le Val), Le pseudo-dolmen des Fouilles (Mazaugues), L'alliance des de Ferry et des Bonaparte...

## Cahier n°8 - 1993 - 108 pages - 70 francs

Les grottes du Grand Jas (Le Val), La grotte du Vieux-Mounoï (Signes) : les niveaux historiques, L'aménagement récent des abris naturels (2ème partie), La distillation du genévrier oxycèdre, Les cabanons du Centre-Var, Les cabanons de Tourves...

## Cahier n°9 - 1995 - 110 pages - 70 francs

Etude anthropologique du dolmen IV des Adrets (Brignoles), Les grottes du Charbonnier (Tourves), Une expérimentation : la cuisson d'une charbonnière, Un cabanon-rucher (Le Thoronet), Les termes communaux du centre du Var, La chapelle Notre-Dame de Pitié (Le Val) décorée de coquillages ...

## Cahier n°10 - 1997 - 110 pages - 70 francs

Les oppida de Saint-Probace et de Candoux à Tourves, Cinq grottes-bergeries, La distillation du cade "à la marmite", La dernière année de Meynarguette, Quelques fours à chaux du Centre-Var, La couleuvrine du Castellas de Forcalqueiret, Les matériaux de construction du Castellas de Forcalqueiret ...

## Supplément n°1 au Cahier de l'ASER - 1991 (ré-éd.) - 120 pages - 100 francs • L'ARTISANAT DE LA GLACE EN MEDITERRANEEOCCIDENTALE

par 'Ada Acovitsioti-Hameau

usages et commerce de la neige et de la glace, vestiges architecturaux, organisation du travail, particularités économiques ...

Supplément n°2 au Cahier de l'ASER - 1989 -26 pages - 30 francs • DES PREMIERS BERGERS AUX DERNIERS CHARBONNIERS

par 'Ada Acovitsioti-Hameau et Philippe Hameau contribution à l'étude du peuplement du centre du Var, du Néolithique à nos jours

Supplément n°3 au Cahier de l'ASER - 1993 -32 pages - 50 francs • LE CASTELLAS DE FORCALQUEIRET

par 'Ada Acovitsioti-Hameau, Robert Lesch et Henri Vigarié étude historique, architecturale et archéologique du château véritable guide du site

Supplément n°4 au Cahier de l'ASER - 1995 -32 pages -30 francs • LA NECROPOLE DE LA RUE LOUIS CAUVIN A GAREOULT

par 'Ada Acovitsioti-Hameau étude archéologique et anthropologique d'une nécropole gallo-romaine et médiévale guide pour la salle d'exposition en mairie de Garéoult

## DE NEIGES EN GLACES ...

Actes de la première rencontre internationale sur le commerce et l'artisanat de la glace BRIGNOLES - 6 au 9 juillet 1994

textes réunis par 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU



SUPPLEMENT N°5 AU CAHIER DE L'ASER

- 1996

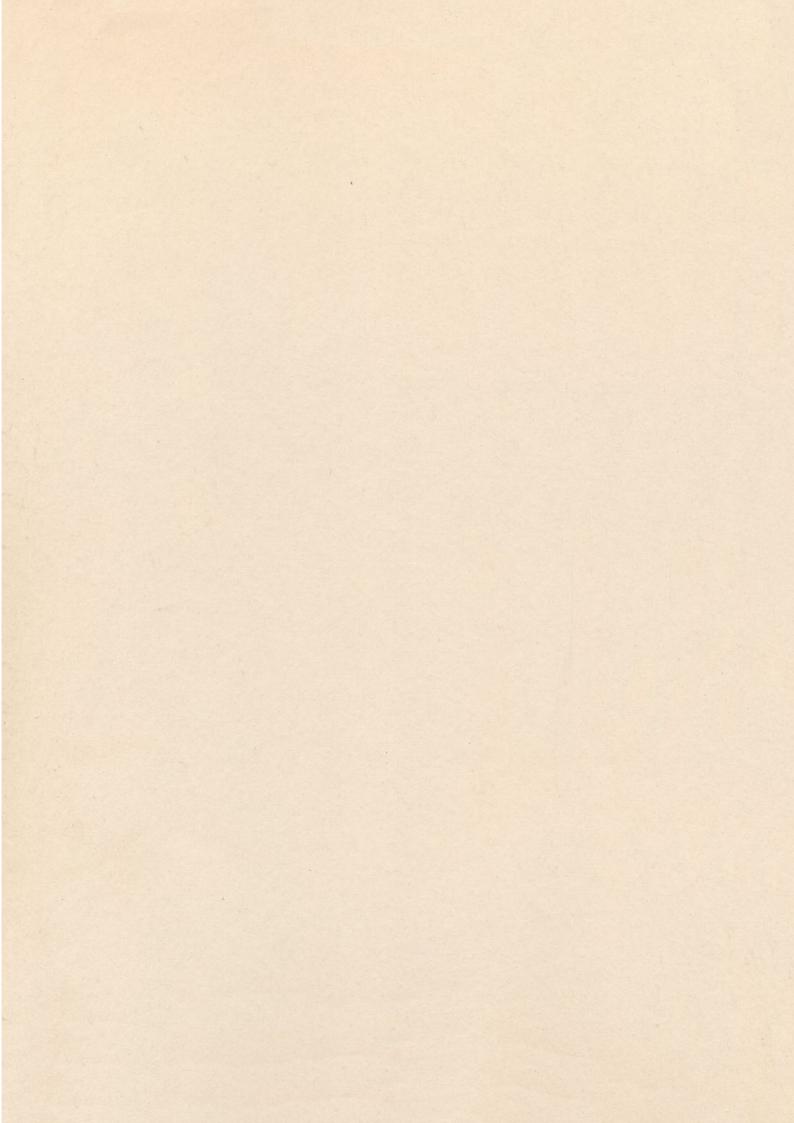
Supplément n°5 au Cahier de l'ASER - 1996 - 232 pages - 170 francs • ACTES DE LA PREMIERE RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE LA GLACE

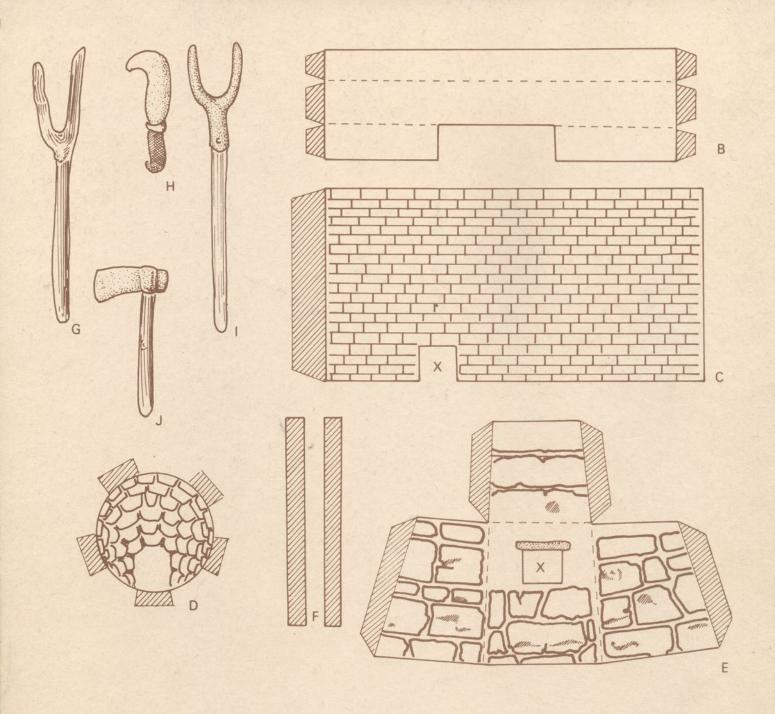
textes réunis par 'Ada Acovitsioti-Hameau

28 contributions concernant l'artisanat de la glace dans de nombreux pays et régions de France

commandes à adresser à A.S.E.R. du Centre-Var Saint-Michel F83136 Méounes-lès-Montrieux

prix du ou des numéros + frais de port ou collection complète franco de port chèque à libeller à A.S.E.R.





## COMMENT MONTER VOTRE FOUR A CADE

Découpez chacun des éléments qui composent votre four. Repliez les languettes hachurées et les arêtes des éléments architecturaux matérialisées par une ligne pointillée

Collez l'élément A qui constitue l'armature du four.

La voûte du four est constituée par l'élément E. Découpez l'orifice de la sortie de l'huile (noté d'une croix) et collez l'élément E contre la partie frontale de l'élément A.

La chambre de distillation est composée des éléments C et D. Découpez l'orifice de la sortie de l'huile (noté d'une croix) et fabriquez le cylindre C. Adaptez à sa base l'élément D appelé entonnoir dont les languettes seront collées sur la partie extérieure de C. Glissez cette pièce par le sommet de l'élément A dont vous aurez préalablement incisé, en étoile, les languettes. Assurez vous que les deux orifices de sortie de l'huile communiquent et collez ces languettes sur la partie extérieure de C. Les languettes F vous aideront à rapprochen les éléments E et CD.

Les évents communiquent grâce à l'élément B dont les petites languettes aux deux extrémités relieront les deux côtés du four. Il ne vous reste qu'à disposer l'âne G, le faucon H, le diable I et le picoussin J autour de votre four.

